



Elle se bat pour la paix

25

RÉCITS
POUR CÉLÉBRER LES
ANS DE LA RÉOLUTION 1325
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ
DES NATIONS UNIES



Elle

25 RÉCITS
POUR CÉLÉBRER LES
25 ANS DE LA RÉOLUTION 1325
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES
NATIONS UNIES

*se bat
pour la
paix*



Ministère des Affaires Étrangères
de Norvège



Ambasáid na hÉireann
Embassy of Ireland
Ambassade d'Irlande



Elle se bat pour la paix :

25 récits pour célébrer les 25 ans de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies

Cet ouvrage est publié conjointement par la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (UNOAU), avec le généreux soutien du Gouvernement du Royaume de Norvège et du Gouvernement d'Irlande.

Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (UNOAU)
Complexe de la CEA (UNECA)
Avenue Menelik II, Bâtiment Zambezi, 5e et 6e étages
B.P. 1357, Addis-Abeba, Éthiopie
Site Web : <https://unoau.unmissions.org>
Courriel : unoau-public-information@un.org

Commission de l'Union africaine (CUA)
B.P. 3243
Rue Roosevelt (Ancienne zone aéroportuaire), W21 K19
Addis-Abeba, Éthiopie
Site Web : <https://au.int>
Courriel : DIC@africa-union.org

Août 2025

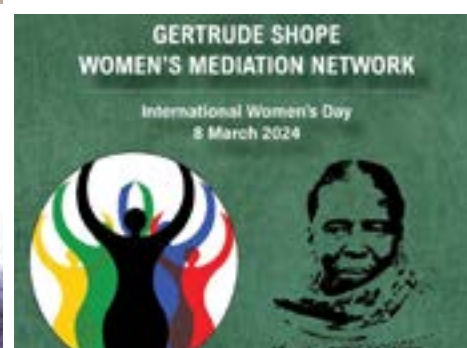
Cet ouvrage commémore les 25 ans de la Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU). Il présente 25 récits de femmes africaines et de réseaux/organisations de femmes contribuant à la mise en œuvre de l'Agenda « Femmes, paix et sécurité » en Afrique.

Personne-ressource
Pravina Makan-Lakha

Équipe de coordination et de révision CUA-UNOAU

Felicia Gordon (UNOAU), Ouriatou Danfakha (CUA), Elizabeth Atyang Eilor (UNOAU), Nadia Roguiai (CUA), Dr Slome Aleso Wangamati (CUA), Sandra Rita Paul Barrows (UNOAU), Catherine Gaku Njeru (CUA), Wubet Gerawork Hiruye (UNOAU), Arlette Akingeneye (CUA), Betesayda Bezabeh (UNOAU)

Édition, conception et mise en page
Phoenix Design Aid A/S (Kenya et Danemark)



Le 31 octobre 2000, le CSNU adopte à l'unanimité la Résolution 1325 (2000) appelant à la participation des femmes à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits. La résolution invite tous les acteurs concernés à adopter une perspective de genre lors de la négociation et de la mise en œuvre des accords de paix et demande en outre à toutes les parties à un conflit armé de respecter pleinement le droit international applicable aux droits humains des femmes et des filles, en tant que civiles et en tant que réfugiées. Vue générale de la réunion lors du vote.
© Photo ONU/Milton Grant



Avertissement

Les appellations et la présentation des données utilisées dans cette publication, y compris les citations, cartes et bibliographies, n'impliquent de la part des Nations Unies et/ou de la Commission de l'Union africaine aucune prise de position quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ni de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières ou limites.

Les frontières, noms, drapeaux et appellations utilisés dans cette publication n'impliquent ni reconnaissance officielle ni acceptation par les Nations Unies et/ou la Commission de l'Union africaine.

Toute information contenue dans cette publication provenant d'actions ou de décisions d'États n'implique pas la reconnaissance par les Nations Unies et/ou l'Union africaine de la validité desdites actions ou décisions et est incluse sans préjudice de la position de tout État Membre des Nations Unies et/ou de l'Union africaine.

Les récits présentés dans cette publication ont été rédigés par les personnes sélectionnées en leur capacité personnelle. Ils ne représentent pas la position d'un gouvernement, d'une autorité ou d'une institution quelconque.

© 2025 Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (UNOAU)

© 2025 Commission de l'Union africaine (CUA).

Tous droits réservés.

Un extrait de la publication peut être téléchargé gratuitement sur les sites Web du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine et/ou de la Commission de l'Union africaine : <https://unoau.unmissions.org> et/ou <https://au.int>.

Section de l'information publique de l'UNOAU

Courriel : unoau-public-information@un.org

Direction de l'Information et de la Communication de la CUA

Courriel : DCI@africa-union.org

Le contenu de cette publication peut être librement cité, à condition de mentionner clairement et correctement le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine et la Commission de l'Union africaine comme source.

Acronymes

ACCORD	Centre africain pour la résolution constructive des différends (African Centre for the Constructive Resolution of Disputes)
AFCF	Association des Femmes Chefs de Famille en Mauritanie
AFELL	Association des Femmes Juristes du Liberia (Association of Female Lawyers of Liberia)
AIDS	Syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA)
APSA	Architecture africaine de paix et de sécurité (African Peace and Security Architecture)
AU	Union africaine (African Union)
AUC	Commission de l'Union africaine (African Union Commission)
AWLN	Réseau des femmes dirigeantes africaines (African Women's Leaders Network)
CAFCO	Cadre permanent de concertation de la femme congolaise (Permanent Framework for Consultation of Congolese Women)
CGBV	Ethiopia – Groupe de campagne contre la violence basée sur le genre en Éthiopie (Campaign Group against Gender-Based Violence – Ethiopia)
CHOGM	Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth (Commonwealth Heads of Government Meeting)
CLVF	Comité de lutte contre les violences faites aux femmes
CNDP	Congrès national pour la défense du peuple
COGWA	Coalition des organisations féminines de base (Coalition of Grassroots Women's Organisations)
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
DRC	République démocratique du Congo (Democratic Republic of the Congo)
ECA	Commission économique pour l'Afrique (Economic Commission for Africa)
ECOWAS	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Economic Community of West African States)
EWLA	Association des femmes juristes d'Éthiopie (Ethiopian Women's Lawyers Association)
EWPB	Femmes éthiopiennes bâtisseuses de paix (Ethiopian Women Peace Builders)
FAHP	Forum contre les pratiques préjudiciables (Forum Against Harmful Practices)
FDC	Fondation pour le développement communautaire (Foundation for Community Development)
FDRE	République fédérale démocratique d'Éthiopie (Federal Democratic Republic of Ethiopia)
FEMNET	Réseau africain de développement et de communication des femmes (African Women's Development and Communication Network)
FRELIMO	Front de libération du Mozambique (Mozambique Liberation Front)
GIF	Groupe d'initiatives des femmes
GSADF	Forum annuel de dialogue Gertrude Shope (Gertrude Shope Annual Dialogue Forum)
GSPMN	Réseau Gertrude Shope pour la paix et la médiation (Gertrude Shope Peace and Mediation Network)
GSWMN	Réseau des médiatrices Gertrude Shope (Gertrude Shope Women Mediators Network)
HINNA	Haweenka Horseedka Nabadda and Nolosha – Femmes pionnières pour la paix et la vie
HIV	Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
HLP-Sudan	Groupe de haut niveau sur le Soudan (High-Level Panel on Sudan)
HRCSL	Commission des droits de l'homme de Sierra Leone (Human Rights Commission of Sierra Leone)
HYPREP	Projet de dépollution des hydrocarbures (Hydrocarbon Pollution Remediation Project)
ICC	Cour pénale internationale (International Criminal Court)
ICTs	Technologies de l'information et de la communication (TIC)
IDP	Personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) (Internally Displaced People)
IEC	Commission électorale indépendante (Independent Electoral Commission)
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement (Intergovernmental Authority on Development)
IMD	Institut pour la démocratie multipartite (Institute for Multiparty Democracy)
LAWYERS	Accès juridique pour les femmes aspirant à l'égalité des droits et à la justice sociale (Legal Access through Women Yearning for Equal Rights and Social Justice)
LRA	Armée de résistance du Seigneur (Lord's Resistance Army)
M23	Mouvement du 23 mars
MARWOPNET	Réseau des femmes pour la paix du fleuve Mano (Mano River Women's Peace Network)
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo)

MRU	Union du fleuve Mano (Mano River Union)
NAPs	Plans d'action nationaux (National Action Plans)
NEWA	Réseau des associations de femmes éthiopiennes (Network of Ethiopian Women's Associations)
ONGs / NGOs	Organisations non gouvernementales
OUA / OAU	Organisation de l'unité africaine (Organisation of African Unity)
OHCHR	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (United Nations High Commissioner for Human Rights)
PAPS	Affaires politiques, paix et sécurité (Political Affairs, Peace and Security)
PAWO	Organisation panafricaine des femmes (Pan-African Women Organisation)
PoW	Panel des sages (Panel of the Wise)
PRRFON	Fondation pour la renaissance et la réconciliation de la paix au Nigéria (Peace Revival and Reconciliation Foundation of Nigeria)
PSC	Conseil de paix et de sécurité (Peace and Security Council)
PSEA	Protection contre l'exploitation et les abus sexuels (Protection from Sexual Exploitation and Abuse)
R-ARCSS	Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud (Revitalised Agreement on the Resolution of the Conflict in South Sudan)
RCD-Goma	Rassemblement congolais pour la démocratie – Goma (Rally for Congolese Democracy – Goma)
RENAMO	Résistance nationale mozambicaine (Resistência Nacional Moçambicana / Mozambican National Resistance)
RJMEC	Commission conjointe de suivi et d'évaluation reconstituée (Reconstituted Joint Monitoring and Evaluation Commission)
RSF	Forces de soutien rapide (Rapid Support Forces)
RWN	Réseau des femmes du Rwanda (Rwanda Women's Network)
SAF	Forces armées soudanaises (Sudanese Armed Forces)
SAWID	Femmes sud-africaines en dialogue (South African Women in Dialogue)
SGBV	Violence sexuelle et fondée sur le genre (Sexual and Gender-Based Violence)
SPLA	Armée populaire de libération du Soudan (Sudan People's Liberation Army)
SSWAP	Plaidoyer des femmes du Soudan du Sud pour la paix (South Sudan Women Advocacy for Peace)
SWDC	Centre de développement des femmes somaliennes (Somali Women Development Centre)
TPFL	Front populaire de libération du Tigré (Tigray People's Liberation Front)
TV	Télévision (Television)
TVF	Fonds au profit des victimes (Trust Fund for Victims)
UEWCA	Union des associations de femmes et d'enfants éthiopiens (Union of Ethiopian Women and Children Associations)
UN	Nations Unies (United Nations)
UNECA / CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (United Nations Economic Commission for Africa)
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization)
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population (United Nations Population Fund)
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (United Nations High Commissioner for Refugees)
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (United Nations Development Fund for Women)
UNMISS	Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (United Nations Mission in South Sudan)
UNOAU	Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (UN Office to the African Union)
UNSCR	Résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU)
UNSMIL	Mission d'appui des Nations Unies en Libye (United Nations Support Mission in Libya)
UNTMIS	Mission d'assistance transitoire des Nations Unies en Somalie (United Nations Transitional Assistance Mission in Somalia)
WAND	Association des femmes pour le développement national (Women's Association for National Development)
WCC	Conseil œcuménique des Églises (World Council of Churches)
WOMEN	Femmes organisées pour une nation plus éclairée (Women Organised for a More Enlightened Nation)
WPM	Mouvement des femmes et de la paix (Women and Peace Movement)
WPS	Femmes, paix et sécurité (Women, Peace and Security)
YWCA	Association chrétienne de jeunes femmes (Young Women's Christian Association)



Réunion stratégique annuelle conjointe du Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité (PAPS) de la CUA et du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (UNOAU), 5 mars 2025. © UNOAU

Remerciements

Cette publication est le fruit d'un effort de collaboration entre la Commission de l'Union africaine et le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine. Elle a été rendue possible grâce au généreux soutien du Gouvernement du Royaume de Norvège et du Gouvernement d'Irlande. Elle constitue une réflexion critique sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 du CSNU à travers l'Afrique, où les femmes sont en première ligne des efforts de consolidation de la paix, souvent face à des obstacles structurels et culturels persistants.

Des remerciements particuliers sont également adressés au Commissaire de l'Union africaine chargé des affaires politiques, de la paix et de la sécurité, S.E. l'Ambassadeur Bankole Adeoye, à l'ancienne Envoyée spéciale de la Présidente de la Commission de l'Union africaine sur les femmes, la paix et la sécurité, S.E. Bineta Diop, au Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies auprès de l'Union africaine et Chef du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, M. Parfait Onanga-Anyanga, et au Directeur adjoint du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine et Directeur des affaires politiques, M. Gerald Mitchell, pour leur orientation et leur leadership tout au long du processus d'élaboration de cet ouvrage.

Une grande reconnaissance est exprimée à toutes les femmes qui ont répondu à l'appel et à celles dont les histoires ont été documentées dans ce livre. Merci d'avoir partagé vos témoignages de première main, vos études de cas et vos analyses. Ces récits illustrent leur résilience, leur détermination et leur capacité à façonner un avenir plus juste et plus pacifique pour l'humanité.

Nous exprimons notre gratitude et notre reconnaissance au Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité de la Commission de l'Union africaine, au Bureau de l'Envoyé spécial de la CUA sur les femmes, la paix et la sécurité et à la Direction femmes, genre et jeunesse de la CUA pour leur relecture des récits et leurs observations utiles pour cette publication.

La CUA et l'UNOAU tiennent également à reconnaître le précieux soutien de l'équipe du Siège des Nations Unies à New York, des équipes de pays et des missions des Nations Unies à travers l'Afrique. Notre gratitude la plus sincère va à celles et ceux qui ont soutenu, diffusé et répondu à l'appel à candidatures, notamment à toutes les personnes ayant proposé des Africaines remarquables à mettre en avant dans le livre et à celles qui ont pris le temps de présenter elles-mêmes leur candidature.

Des remerciements particuliers sont adressés aux équipes nationales d'ONU Femmes au Soudan du Sud, au Mozambique, au Mali, au Sénégal, au Soudan, en Afrique du Sud, en Éthiopie, au Kenya, au Rwanda, en Sierra Leone et en Ouganda, ainsi qu'au Bureau régional d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, pour leur appui dans la validation de certaines informations et pour le soutien logistique apporté à certaines femmes se trouvant dans des zones difficiles d'accès.

Nos remerciements vont également aux bureaux des Coordonnateurs résidents des Nations Unies en Afrique du Sud et en Mauritanie, au Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour la Corne de l'Afrique, à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), à la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (UNSMIL), à la Mission d'assistance transitoire des Nations Unies en Somalie (UNTMIS) et à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (UNMISS), ainsi qu'aux bureaux du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) en Mauritanie et au Nigéria, au Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) en Mauritanie et au Bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) au Nigéria pour leur rôle dans la validation de certaines informations.

Notre sincère reconnaissance va également à la Mission permanente du Royaume de Norvège auprès de l'Union africaine et à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), ainsi qu'à l'Ambassade d'Irlande en Éthiopie pour leurs contributions inestimables, sans lesquelles la documentation et la publication de cet ouvrage n'auraient pas été possibles.

L'équipe conjointe CUA-UNOAU a joué un rôle essentiel en guidant le processus de collecte des données tout au long de l'élaboration et de la publication. L'Union africaine et le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine adressent leurs sincères remerciements à chaque membre pour son temps, son énergie et son enthousiasme.

Enfin, la CUA et l'UNOAU félicitent les auteurs, les contributeurs et les rédacteurs pour avoir réuni cet ouvrage important, qui non seulement documente les progrès réalisés mais met aussi en lumière les défis à venir.

© REUTERS/Vasily Fedosenko



*Cet ouvrage est dédié aux Africaines remarquables
qui ont continué à apporter des contributions significatives
à la promotion de la paix et de la sécurité sur l'ensemble du continent.*



*S.E. Mahmoud Ali,
Président de la Commission
de l'Union africaine
© Commission de l'Union
africaine*



*S.E. l'Ambassadeur Bankole
Adeoye, Commissaire de
l'Union africaine chargé des
Affaires politiques, de la
Paix et de la Sécurité
© Commission de l'Union
africaine*



*Parfait Onanga-Anyanga,
Représentant spécial du
Secrétaire général des Nations
Unies auprès de l'Union
africaine et Chef du Bureau
des Nations Unies auprès de
l'Union africaine (UNOAU)
© UNOAU*

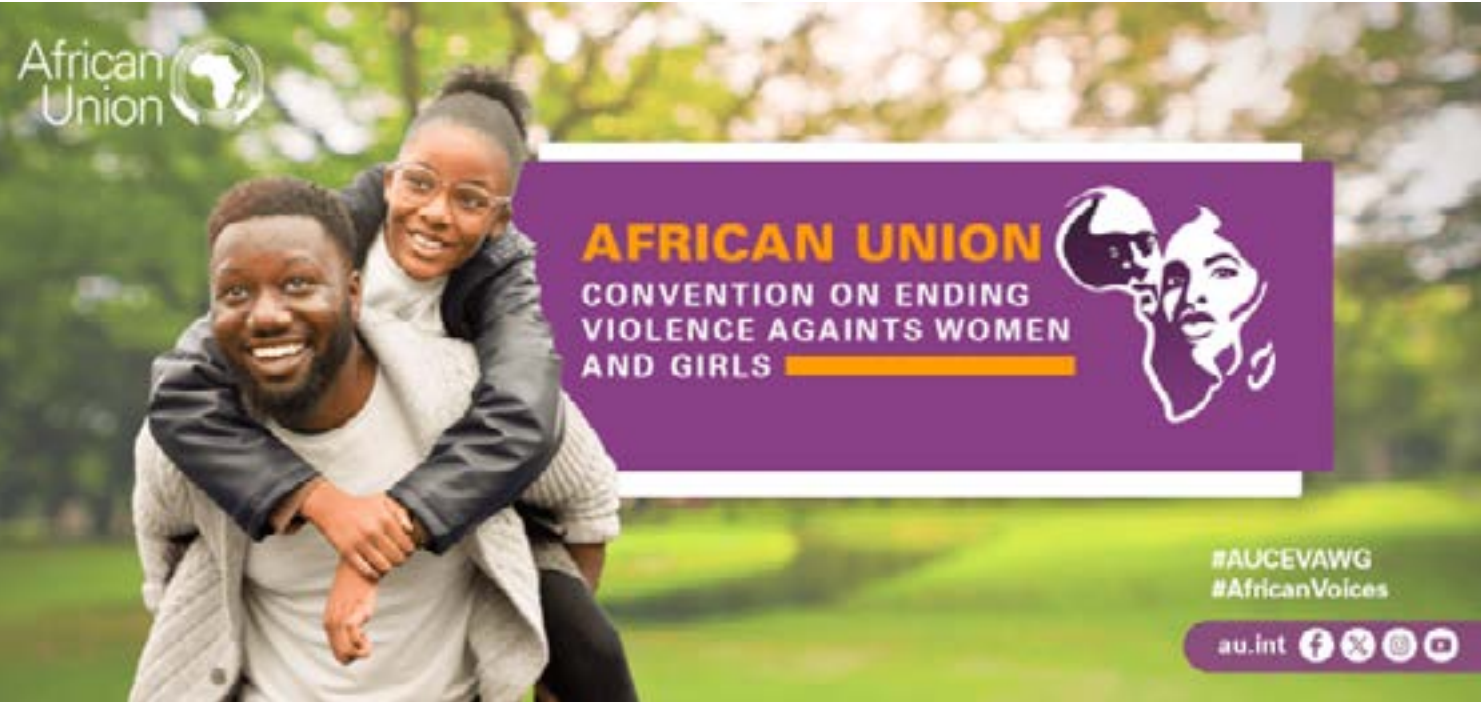


*S.E. Bineta Diop, ancienne
Envoyée spéciale de la Présidente
de la Commission de l'Union
africaine sur les femmes, la paix
et la sécurité © Commission de
l'Union africaine*

Cet ouvrage a été publié sous la direction et l'orientation de S.E. Mahmoud Ali, Président de la Commission de l'Union africaine ; S.E. l'Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire de l'Union africaine chargé des Affaires politiques, de la Paix et de la Sécurité ; S.E. Bineta Diop, ancienne Envoyée spéciale de la Présidente de la Commission de l'Union africaine ; et M. Parfait Onanga-Anyanga, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies auprès de l'Union africaine et Chef du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (UNOAU). La mise en œuvre de l'Agenda « Femmes, paix et sécurité » bénéficie grandement de ce leadership.



Événement parallèle de haut niveau du Réseau des femmes dirigeantes africaines (AWLN), en marge de la Quatrième Conférence internationale sur le financement du développement (FFD4), tenue le 30 juin 2025 à Séville, Espagne. © Réseau des femmes dirigeantes africaines (AWLN)



La Convention de la Commission de l'Union africaine sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles (CUA-CEVAWG) a été adoptée lors de la 38e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) du 15 au 16 février 2025. © Convention de l'Union africaine sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes

AVANT-PROPOS
DE S.E. SAHLE-WORK
ZEWDE, ANCIENNE
PRÉSIDENTE DE
L'ÉTHIOPIE

AVANT-PROPOS
DE S.E. L'AMBASSADEUR
BANKOLE ADEOYE,
COMMISSAIRE DE L'UNION
AFRICAINES CHARGÉ DES
AFFAIRES POLITIQUES,
DE LA PAIX ET DE LA
SÉCURITÉ

AVANT-PROPOS
DE S.E. BINETA DIOP,
ANCIENNE ENVOYÉE
SPÉCIALE DE LA
PRÉSIDENTE DE LA
COMMISSION DE L'UNION
AFRICAINES SUR LES
FEMMES, LA PAIX ET LA
SÉCURITÉ

AVANT-PROPOS
DE PARFAIT ONANGA-
ANYANGA, REPRÉSENTANT
SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL DES NATIONS
UNIES AUPRÈS DE L'UNION
AFRICAINES ET CHEF DU
BUREAU DES NATIONS
UNIES AUPRÈS DE L'UNION
AFRICAINES (UNOAU)

INTRODUCTION

25 RÉCITS POUR CÉLÉBRER LES 25 ANS DE LA RÉSOLUTION 1325 DU CSNU

AMER MANYOK DENG	38
AMINETOU MINT EL-MOCTAR	42
DR. BRIGALIA BAM	46
ËTTU JÀMM NETWORK – UNE PLATEFORME POUR LE LEADERSHIP DES FEMMES DANS DES ÉLECTIONS PACIFIQUES	52
FAIDA MWANGILA FABIOLA	56
RÉSEAU DES MÉDIATRICES GERTRUDE SHOPE (GSWMN – GERTRUDE SHOPE WOMEN MEDIATORS NETWORK)	62
GHALIA SASI	66
GRACE KABAYO	70
HAJIYA RAMATU TIJJANI	74
KOITÉ DOUMBIA	78
LIBERATA BURATWA	84
RÉSEAU DES FEMMES POUR LA PAIX DU FLEUVE MANO (MARWOPNET – MANO RIVER WOMEN'S PEACE NETWORK)	88

MARIAM BABU	92
MARY BALIKUNGERI	98
MULHER E PAZ – WOMEN PEACE MOVEMENT	102
RÉSEAU DES ASSOCIATIONS DE FEMMES ÉTHIOPIENNES (NEWA)	108
PLATEFORME « PAIX POUR LE SOUDAN »	112
PENDA SECK DIOUF	118
QUITERIA GUIRENGANE	122
SAMIA ARGAWI	128
DR. TIMIEBI KORIPAMO-AGARY	132
YASMIN JUSU-SHERIFF	136
ZAHRA MOHAMED AHMED	142
ZARETA BUEZA	148
ZEINAB ABDULLAHI	150

LE PARCOURS DE LA
RÉSOLUTION 1325 EN
AFRIQUE

AVANT-PROPOS

DE S.E. SAHLE-WORK ZEWDE
ANCIENNE PRÉSIDENTE DE L'ÉTHIOPIE

Alors que nous commémorons le 25e anniversaire de l'adoption de la Résolution 1325 (2000) du CSNU, nous sommes rappelés à l'importance cruciale des voix et du leadership des femmes dans la quête de la paix et de la sécurité. La troisième édition d'Elle se bat pour la paix, publication conjointe du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine et de la Commission de l'Union africaine, constitue une contribution opportune et essentielle à ce dialogue permanent.

Au cours du dernier quart de siècle, nous avons constaté des progrès notables dans la reconnaissance du rôle déterminant des femmes dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et le règlement des différends. Les femmes se sont affirmées comme dirigeantes, défenseures et actrices du changement au sein de leurs communautés, souvent au prix de risques personnels importants. Les récits présentés dans cette troisième édition d'Elle se bat pour la paix mettent en lumière la résilience et la détermination de 19 femmes remarquables et de six réseaux féminins qui ont su naviguer dans la complexité des conflits et se distinguer comme championnes de la paix à travers l'Afrique.

Malgré ces avancées, nous devons continuer à relever les défis liés à la mise en œuvre de l'Agenda « Femmes, paix et sécurité ». Les femmes demeurent sous-représentées dans les processus décisionnels et leurs contributions sont trop souvent méconnues. Dans de nombreux contextes touchés par les conflits, des obstacles systémiques, des normes culturelles et des contraintes politiques

entravent leur pleine participation aux processus de paix. Ces défis nous rappellent que, si nous célébrons nos réussites, nous devons également renouveler notre engagement à démanteler les barrières qui empêchent les femmes de réaliser pleinement leur potentiel en tant que dirigeantes dans la consolidation de la paix.

En réfléchissant aux progrès accomplis et au travail qui reste à faire, j'exhorte les gouvernements, la société civile et les organisations internationales à donner la priorité à l'inclusivité de genre dans leurs efforts de paix. Nous devons renforcer la mise en œuvre des Plans d'action nationaux sur « Femmes, paix et sécurité » et promouvoir l'élaboration de politiques qui reconnaissent et soutiennent activement le rôle des femmes dans la prise de décisions à tous les niveaux. Cela implique de garantir la présence des femmes aux tables de négociation et leur capacité à influencer les résultats des accords de paix et des processus de reconstruction post-conflit. Comme je l'ai affirmé lors du troisième Forum africain sur « Femmes, paix et sécurité », il n'existe pas de paix et de sécurité particulières aux femmes, ni qui puissent être atteintes par les femmes seules. Assurer la participation pleine, égale et effective des femmes est une condition non négociable pour garantir une paix inclusive et durable. Une telle participation permet également aux accords de paix de refléter les perspectives uniques des femmes et d'être solidement ancrés dans les réalités des communautés.

Le 25e anniversaire de la Résolution 1325 constitue une occasion de nous rappeler que le



Ancienne Présidente de l'Éthiopie, S.E. Sable-Work Zewde
© Bureau de la Présidente, Éthiopie

progrès est possible lorsque nous agissons avec intention, dans l'unité et avec audace. L'Afrique a montré au monde que le leadership peut prendre des formes diverses. Nous avons vu émerger des femmes qui dirigent des nations, défendent la paix, dynamisent les économies et exigent la justice. Mais nous devons nous interroger : faisons-nous assez pour préparer et soutenir la prochaine génération de dirigeantes ? Trop souvent, nous nous concentrons sur l'accession des femmes à des postes de leadership, mais nous oublions de maintenir l'échelle une fois que nous avons gravi les échelons.

Il est impératif de donner aux jeunes et aux futures dirigeantes les moyens d'agir, afin que, lorsqu'on demandera « Où sont les femmes ? », nous disposions d'une liste étendue de responsables prêtes, compétentes et crédibles. Nous devons institutionnaliser le mentorat, créer des parcours et garantir que chaque jeune fille aspirante puisse se voir, à juste titre, dans les sphères du pouvoir, non comme une exception ou un symbole, mais comme une participante légitime.

Si nous voulons sérieusement parvenir à la paix, nous devons être tout aussi sérieux quant à la réduction des inégalités économiques et des écarts d'opportunités qui freinent les femmes et les jeunes. La vérité est simple : sans pouvoir

économique, la voix politique demeure fragile. Les récits présentés dans *Elle se bat pour la paix* témoignent de ce que les Africaines ont pu et peuvent accomplir malgré les obstacles structurels dressés contre elles. Leur force et leur engagement nous enseignent que l'égalité de genre n'est pas seulement une ambition, mais une réalité vécue à laquelle il faut aspirer.

J'espère que cette publication et les expériences partagées serviront de ressource pour promouvoir des approches sensibles au genre dans la résolution des conflits et la consolidation de la paix, et inspireront les futures générations de dirigeantes à travers l'Afrique.

Célébrons les réalisations des femmes dans la consolidation de la paix, tout en demeurant résolument attachés à relever les défis qui nous attendent. Le 25e anniversaire et les récits présentés dans cet ouvrage nous rappellent que nos engagements doivent toujours s'accompagner de cette question : quel changement apportons-nous réellement dans la vie des femmes sur le terrain ? C'est en gardant cela à l'esprit que nous pourrions contribuer de manière significative à la réalisation de « l'Afrique que nous voulons » et à la construction d'un monde plus inclusif, équitable et pacifique pour toutes et tous. Faute de quoi, cela restera un simple slogan.

La Vice-Secrétaire générale Amina J. Mobammed et la Présidente éthiopienne Sable-Work Zewde, photographiées le 21 octobre 2019 après leur dialogue stratégique sur l'avancement de l'Agenda « Femmes, paix et sécurité » en Éthiopie et à travers l'Afrique. La rencontre faisait partie de la troisième mission conjointe ONU-UA de solidarité, qui comprenait des consultations de haut niveau avec d'autres dirigeants régionaux. © UNOAU



AVANT-PROPOS

COMMISSAIRE DE L'UNION AFRICAINE CHARGÉ DES AFFAIRES POLITIQUES, DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ
DE S.E. L'AMBASSADEUR BANKOLE ADEOYE

Cet ouvrage, *Elle se bat pour la paix*, est un témoignage des contributions extraordinaires des Africaines à la paix et à la sécurité sur tout le continent. Il retrace les histoires de femmes qui ont défié d'immenses obstacles pour faire progresser la paix et la sécurité à travers l'Afrique. Leurs parcours nous rappellent que la paix n'est pas simplement l'absence de guerre, mais la présence de justice, d'égalité et de gouvernance inclusive.

À une époque marquée par des défis mondiaux sans précédent – conflits croissants, crises climatiques, érosion des droits des femmes et prolifération de la violence – la quête d'une paix durable n'a jamais été aussi urgente. Pourtant, au milieu de ces épreuves, les Africaines sont apparues comme des piliers d'espoir, de courage et de leadership, œuvrant sans relâche pour faire taire les armes et reconstruire des sociétés fracturées. L'Afrique, un continent débordant de résilience et de potentiel, reste à l'avant-garde de ces luttes, supportant près de la moitié des victimes des conflits dans le monde.

Depuis l'adoption de la Résolution 1325 du CSNU en 2000, l'Afrique a réalisé des progrès significatifs dans l'intégration des principes de l'Agenda « Femmes, paix et sécurité » dans son architecture de paix et de sécurité. Aujourd'hui, 35 pays africains et six Communautés économiques régionales (CER) ont adopté des Plans d'action

nationaux et régionaux (PAN et PAR), traduisant un engagement croissant en faveur du leadership des femmes.

Cependant, comme le montre de manière poignante cette publication, des défis importants persistent : la violence fondée sur le genre, le sous-financement chronique des initiatives de paix, et l'évolution des dynamiques conflictuelles, aggravées par le changement climatique, les difficultés économiques et l'extrémisme violent, continue d'entraver la participation pleine et effective des femmes à la construction de l'avenir de leurs sociétés.

Au milieu de ces défis, le travail souvent non documenté et sous-estimé des femmes au niveau local et communautaire constitue une preuve éclatante de leur résilience et de leur ingéniosité. Partout sur le continent, dans leurs communautés, les femmes impulsent silencieusement mais puissamment le changement. Elles interviennent pour régler les différends, favorisent le dialogue et reconstruisent la confiance dans des sociétés fracturées. Elles organisent des marches pour la paix, contribuent à la mise en place de systèmes d'alerte précoce et offrent des espaces sûrs aux survivantes de la violence. Elles plaident pour l'éducation, l'autonomisation économique et l'inclusion des voix marginalisées dans les processus décisionnels. Ces femmes, bien qu'elles



S.E. l'Ambassadeur Bankole Adeoye
© Commission de l'Union africaine

soient rarement sous les projecteurs, constituent l'épine dorsale de la paix durable. Leurs actions localisées créent des vagues d'espoir et de transformation qui dépassent largement leurs communautés immédiates.

Cet ouvrage met en lumière ces héroïnes de l'ombre, dont les contributions sont trop souvent ignorées dans les processus de paix officiels et les discussions politiques. En amplifiant leurs histoires, nous rendons hommage à leur travail inestimable et soulignons la nécessité cruciale de soutenir et de financer les initiatives féminines de base. Leurs expériences nous rappellent que la paix durable ne se construit pas seulement dans les salles de conseil ou aux tables de négociation, mais dans les actes quotidiens de courage, de compassion et de leadership des femmes dans leurs communautés.

La Commission de l'Union africaine (CUA), par l'intermédiaire de son Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité, reste fermement engagée à faire progresser l'Agenda « Femmes, paix et sécurité » (FPS). Consciente du pouvoir transformateur de la collaboration, la CUA promeut activement des initiatives conjointes avec l'Organisation des Nations Unies (ONU) afin d'intégrer la voix et le leadership des femmes dans les processus de paix sur tout le continent. Un exemple phare de ce partenariat est le projet Elle se bat pour la paix, qui a déjà produit deux

publications et une série de podcasts présentant les contributions extraordinaires des Africaines à la paix et à la sécurité.

Cette troisième édition d'*Elle se bat pour la paix* est à la fois une célébration et un appel à l'action. Elle célèbre la résilience, l'innovation et le leadership des Africaines qui ont transformé les défis en opportunités pour influencer les structures politiques et sociales. Dans le même temps, elle appelle la communauté internationale à soutenir et à financer de manière adéquate les contributions des Africaines à la consolidation de la paix. Leurs histoires nous rappellent qu'une paix durable ne peut être atteinte que lorsque les femmes sont pleinement, équitablement et effectivement associées à tous les aspects de la consolidation de la paix.

Alors que nous commémorons le 25e anniversaire de la Résolution 1325 du CSNU en octobre 2025, renouvelons notre engagement envers les principes de prévention, de participation, de protection, d'assistance et de relèvement. Rendons hommage aux héroïnes méconnues de la consolidation de la paix, dont les efforts inlassables ont jeté les bases d'un monde plus juste et plus pacifique. Et veillons à ce que leurs voix continuent de nous guider dans notre travail pour bâtir un avenir où la paix ne sera pas seulement un rêve mais une réalité pour toutes et tous.



Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies auprès de l'Union africaine et Chef du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (UNOAU), S.E. Parfait Onanga-Anyanga, avec le Commissaire de l'Union africaine chargé des Affaires politiques, de la Paix et de la Sécurité, S.E. l'Ambassadeur Bankole Adeoye, lors de la Réunion annuelle de concertation UNOAU-UA du 21 février 2024. © UNOAU

AVANT-PROPOS

L'ANCIENNE ENVOYÉE SPÉCIALE DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE SUR LES FEMMES, LA
PAIX ET LA SÉCURITÉ
DE S.E. BINETA DIOP

Dans un monde où les échos des conflits continuent de résonner à travers les continents, la quête de la paix demeure un appel à l'action inébranlable. L'Indice mondial de la paix 2023 dresse un tableau préoccupant, mettant en évidence l'aggravation des crises mondiales, l'Afrique supportant de manière disproportionnée le poids des souffrances liées aux conflits. Alors que nous traversons une période d'instabilité sans précédent, il est essentiel de reconnaître les femmes déterminées dont le courage, la résilience et le leadership sont devenus la pierre angulaire de la paix dans nos communautés, nos pays et sur notre continent.

C'est avec une immense fierté et un profond sentiment de devoir que je présente cette troisième édition d'Elle se bat pour la paix — une compilation puissante qui célèbre l'esprit indomptable des Africaines qui se sont tenues sans relâche à l'avant-garde des efforts de consolidation de la paix. Cette publication n'est pas simplement une anthologie de récits ; elle est un témoignage de la force, du sacrifice et de l'impact transformateur des femmes à travers l'Afrique, dont les contributions continuent de façonner l'avenir de la paix et de la sécurité.

Les récits contenus dans ces pages reflètent l'essence du cheminement de l'Afrique vers la paix. Ce sont les voix de femmes directement touchées par les conflits, mais qui ont transformé leurs

expériences personnelles en moteur de changement. De la consolidation de la paix au niveau communautaire à l'élaboration de politiques nationales et régionales, ces femmes ont défié les obstacles, surmontant d'immenses barrières pour remettre en cause des systèmes enracinés de violence et d'inégalités. Elles sont les architectes de la paix — souvent méconnues, mais toujours résilientes.

L'Agenda « Femmes, paix et sécurité » repose sur les piliers fondamentaux de la prévention, de la participation, de la protection, ainsi que de l'assistance et du relèvement. Au fil des années, l'Afrique n'a pas seulement adopté ce cadre, elle a aussi donné l'exemple, en mettant en œuvre des Plans d'action nationaux et en développant des institutions qui défendent le leadership des femmes dans les processus de paix. Aujourd'hui, 35 pays africains ont adopté des Plans d'action nationaux, et le continent continue de servir de phare du progrès dans la promotion de l'égalité des genres et de l'inclusion des femmes dans la paix et la sécurité.

Cependant, tout en célébrant les progrès accomplis, nous devons également reconnaître les défis qui demeurent. La violence fondée sur le genre continue de compromettre la pleine participation des femmes à la construction de sociétés pacifiques. L'évolution des conflits,



S.E. Bineta Diop, ancienne Envoyée spéciale de la Présidente de la Commission de l'Union africaine sur les femmes, la paix et la sécurité. © Commission de l'Union africaine

alimentée par le changement climatique, les difficultés économiques et la montée de l'extrémisme violent, nous oblige à adapter nos réponses et à renouveler notre engagement avec urgence.

Alors que nous réfléchissons au 25e anniversaire de la Résolution 1325 du CSNU, il est clair qu'un travail considérable nous attend. Le chemin vers une paix durable exige plus que la simple reconnaissance des contributions des femmes ; il impose que leurs voix soient entendues, valorisées et intégrées à tous les niveaux de la prise de décisions. L'initiative Elle se bat pour la paix amplifie les récits des femmes qui, depuis longtemps, sont au cœur de la consolidation de la paix, inspirant une nouvelle génération de femmes à poursuivre ce travail vital.

Souvenons-nous que la véritable paix n'est pas simplement l'absence de conflit ; c'est la présence de justice, d'égalité et d'opportunités pour toutes et

tous. Ces histoires nous rappellent le potentiel transformateur des femmes pour créer une paix durable et nous exhortent à rester fermes dans notre engagement à faire en sorte que les femmes continuent de diriger chaque aspect de la consolidation de la paix. En poursuivant ce cheminement, honorons les femmes remarquables présentées dans cet ouvrage numérique, dont le courage et le leadership façonnent l'avenir de l'Afrique et du monde. Leur héritage servira de phare d'espoir pour les générations à venir, nous rappelant à toutes et à tous que la paix n'est pas seulement un rêve — c'est une entreprise collective qui exige que nous nous tenions ensemble, dans la solidarité, pour un monde meilleur et plus pacifique.

Dans l'esprit de ces femmes remarquables, je vous encourage à lire, à réfléchir et à agir. C'est leur histoire — une histoire de résilience, de leadership et d'un engagement indéfectible en faveur d'un monde plus pacifique.

Atelier conjoint UA-UNOAU pour les organes de gestion des élections (OGE) en Afrique sur la participation effective des femmes aux processus électoraux, tenu au siège de l'UA du 13 au 14 octobre 2022. © UNOAU



AVANT-PROPOS

REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES AUPRÈS DE L'UNION AFRICAINE ET CHEF DU BUREAU DES NATIONS UNIES AUPRÈS DE L'UNION AFRICAINE (UNOAU)

DU M. PARFAIT ONANGA-ANYANGA

C'est un grand honneur de contribuer à l'avant-propos de cette troisième édition d'Elle se bat pour la paix. Cette publication et les aspirations qu'elle incarne ne reflètent pas seulement la lutte continue pour la participation des femmes à la paix et à la sécurité, mais aussi le pouvoir discret et le leadership constant des Africaines, dont les contributions sont trop souvent passées sous silence. Présentant 25 récits de femmes et de réseaux féminins engagés activement dans des initiatives de paix, cette édition paraît à un moment charnière : le 25e anniversaire de la Résolution 1325 du CSNU sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS). C'est un moment qui invite à la fois à la célébration et à la réflexion sur les progrès de l'Agenda FPS en Afrique — une occasion de nous réengager pleinement en faveur de la mise en œuvre intégrale de la résolution et de la réalisation de ses piliers. Depuis un quart de siècle, la Résolution 1325 rappelle à la communauté internationale que la paix construite sans les femmes n'est ni durable ni juste. Cependant, nous ne pouvons pas nous permettre de marquer cet anniversaire par des discours seuls. Qu'il soit commémoré non par le volume de nos paroles, mais par les transformations structurelles que nous sommes prêts à entreprendre.

À travers l'Afrique, nous avons vu cette vérité se confirmer à maintes reprises : les femmes ne sont pas seulement des victimes de conflits — elles sont

dirigeantes, négociatrices, actrices de paix et visionnaires, qui impulsent le changement positif. De la reconstruction des communautés fracturées à la médiation entre des factions divisées, leur travail est souvent invisible mais jamais insignifiant. Les récits présentés dans ce livre en sont la preuve. Le défi qui se pose à nous n'est pas de savoir si les femmes en sont capables, mais de savoir si nous sommes suffisamment disposés à lever les obstacles qui les entravent. Il est de notre responsabilité collective de soutenir et d'autonomiser les femmes dans la quête de la paix et de la sécurité, en veillant à ce qu'elles disposent des moyens et des connaissances nécessaires pour avoir un impact durable lorsqu'elles sont appelées à prendre les devants.

Soyons clairs : la participation des femmes aux processus et à la consolidation de la paix n'est ni symbolique ni purement décorative ; elle est essentielle. Nous ne pouvons prétendre construire des sociétés inclusives tout en excluant la moitié de notre population de la définition de leur avenir. Quand nous regardons autour du continent, nous voyons encore trop peu de femmes aux postes de direction et trop de conceptions dépassées sur la place des femmes. Ce ne sont pas seulement des échecs politiques — ce sont des échecs moraux. La participation pleine, égale et significative des femmes à tous les efforts visant à construire une paix durable



*Parfait Onanga-Anyanga, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies
auprès de l'Union africaine et Chef du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine
(UNOAU) © UNOAU*

est au cœur des obligations qui incombent à l'avancement de l'Agenda FPS. C'est pourquoi l'appel lancé à toutes les parties prenantes doit reconnaître que les voix des jeunes femmes et des filles sont essentielles pour façonner un avenir durable. Toute initiative de consolidation de la paix doit amplifier leurs perspectives et leur donner les moyens d'assumer des rôles de direction en participant activement aux efforts de paix.

L'initiative Elle se bat pour la paix et ses produits continuent de servir de vecteur permettant aux femmes de partager leurs récits, notamment leurs réussites et les défis auxquels elles sont confrontées. Alors que nous envisageons l'avenir de l'Agenda « Femmes, paix et sécurité » (FPS), nous devons en faire davantage : nous devons construire des cultures qui valorisent la voix des femmes. Cela suppose de reconnaître celles qui sont déjà en première ligne : les militantes pour le climat qui gèrent les conflits liés aux ressources, les casques bleus qui désamorcent les tensions et les dirigeantes communautaires qui réconcilient des familles déchirées par la guerre. Ces femmes n'ont pas besoin que nous parlions à leur place ; elles ont besoin que nous les écoutions, les soutenions et suivions leur exemple.

Il est essentiel que nous parlions d'une seule voix. Sur la scène mondiale, l'Afrique est plus forte lorsqu'elle parle d'une voix unie. Lorsque nous consultons au-delà des frontières, nous alignons

nos priorités et défendons ensemble la dignité et le leadership des Africaines. La scène internationale n'attend pas celles et ceux qui hésitent. Nos voix doivent être confiantes, unies, coordonnées et claires. Enfin, nous devons faire preuve d'innovation pour répondre à l'évolution du paysage conflictuel et des dynamiques de sécurité. L'Agenda FPS doit suivre le rythme. Chaque engagement que nous prenons doit s'appuyer sur des données et des preuves des réalités du terrain. Si notre action ne reflète pas les besoins de la mère déplacée, de la jeune fille aspirant au leadership ou de la femme entrepreneure, alors nous échouons. La redevabilité ne se résume pas aux données ; elle concerne aussi la dignité.

Cette édition d'Elle se bat pour la paix est plus qu'un témoignage historique — c'est une feuille de route pour ce que les femmes peuvent accomplir. C'est un appel à l'action pour les gouvernements, les organisations internationales, la société civile et chaque citoyen ou citoyenne qui croit en un monde plus juste et plus pacifique. Honorons l'héritage de la Résolution 1325 non seulement en regardant en arrière mais en allant de l'avant collectivement.

Soyons audacieux dans notre ambition, délibérés dans nos actions et inébranlables dans notre conviction que les Africaines ne sont pas seulement des participantes à la paix — elles en sont des architectes à part entière.

Réunion stratégique régionale africaine sur l'intégration de la dimension de genre dans le contrôle des armes légères en Afrique, tenue les 16 et 17 avril 2025. L'atelier a été coorganisé par la Commission de l'Union africaine et le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique. © UNOAU



INTRODUCTION

Le monde se trouve à la croisée des chemins. Selon l'Indice mondial de la paix 2023, la paix globale a continué de se détériorer, plus de 170 conflits ayant été recensés dans le monde, affectant 612 millions de femmes et de filles, dont une grande partie en Afrique. Du Sahel à la Corne de l'Afrique, des Grands Lacs à l'Afrique australe, le continent reste l'une des régions les plus touchées par les conflits au niveau mondial, représentant près de la moitié de toutes les victimes liées aux conflits.

Pourtant, malgré ces chiffres alarmants, les dépenses militaires mondiales ont atteint un niveau sans précédent de 2,4 billions de dollars américains en 2024, ce qui reflète une inquiétante priorité donnée à la militarisation par rapport aux investissements dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Cette croissance des dépenses en armement contraste fortement avec le sous-financement chronique des initiatives qui s'attaquent aux causes profondes de la violence, qui assurent la médiation des conflits et qui soutiennent la paix. Ce déséquilibre alimente l'instabilité, piégeant de nombreuses communautés, en particulier les femmes et les enfants, dans des cycles de souffrance.

Dans le même temps, nous assistons à un recul des droits des femmes, à de graves violations des droits humains, à des déplacements massifs et à une violence sans précédent contre les femmes et les filles au sein des sociétés et des familles.

Dans ce contexte, l'architecture mondiale de la paix a été transformée. Le Nouveau programme pour la paix présenté en 2023 par le Secrétaire général des Nations Unies renforce les efforts multilatéraux pour maintenir la paix, place le leadership et la participation des femmes au centre de la prise de décisions et souligne le potentiel transformateur des femmes pour parvenir à une paix durable. Le Secrétaire général a également plaidé pour un nouvel accent sur la consolidation de la paix mondiale à travers le Sommet pour un Pacte pour l'avenir. Cette initiative met l'accent sur l'interconnexion des défis mondiaux — du changement climatique aux conflits — et souligne l'importance d'une gouvernance inclusive. En Afrique, l'Agenda 2063, feuille de route du continent pour un développement durable, promeut « l'arrêt des armes » en s'attaquant aux facteurs structurels des conflits.

Parallèlement, les espaces de médiation évoluent, de nouveaux acteurs apparaissant. Les réseaux féminins et de jeunes, aux niveaux local, national et transrégional, interviennent de plus en plus dans le paysage de la médiation, introduisant des approches innovantes de résolution des conflits et de consolidation de la paix. Aucun acteur n'assure seul la direction des processus de paix, mais les femmes se sont imposées comme des protagonistes essentielles dans ce spectre d'efforts de médiation.

En octobre 2024, le monde a marqué le 24e anniversaire de la Résolution 1325 du CSNU. Ce jalon a mis en évidence à la fois les progrès accomplis et les défis persistants pour faire avancer la participation effective des femmes à la consolidation de la paix. Engagement à accroître davantage la représentation des femmes dans les négociations de paix et les initiatives de prévention des conflits d'ici 2030. Ces engagements mondiaux réaffirment l'importance du leadership des femmes dans la création d'une paix durable. Au cœur de ces célébrations figurait le lancement de l'Engagement commun du Secrétaire général des Nations Unies, un engagement historique visant à accroître davantage la représentation des femmes dans les négociations de paix et les initiatives de prévention des conflits d'ici 2030. Ces engagements mondiaux réaffirment l'importance du leadership des femmes dans la création d'une paix durable.

Depuis 2000, l'Afrique a réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de l'Agenda « Femmes, paix et sécurité » (FPS) grâce à la création de cadres juridiques, de mécanismes institutionnels et d'efforts de plaidoyer. De nombreux États ont également élaboré des plans d'action régionaux et nationaux pour appliquer ces principes. À ce jour, 35 pays africains ont adopté des Plans d'action nationaux (PAN), dont, récemment, le Zimbabwe, la Somalie, le Malawi, le Maroc et le Tchad.

Pourtant, bien avant que la Résolution 1325

ne codifie le rôle des femmes dans la paix et la sécurité, les Africaines étaient déjà en première ligne, affrontant la violence, assurant la médiation des différends et reconstruisant des communautés fracturées. Cet ouvrage numérique, Elle se bat pour la paix, rend hommage à leurs contributions extraordinaires. Il retrace les histoires de femmes africaines qui, contre toute attente, ont fait progresser les principes de la Résolution 1325. Ces « héroïnes locales, nationales et continentales » sont les architectes souvent méconnues de la paix, redéfinissant sans cesse la résilience et le leadership en temps de crise. À l'occasion du 25e anniversaire de la Résolution 1325, cet ouvrage vise à amplifier les voix des Africaines bâtisseuses de paix dont le travail constitue le socle de l'Agenda FPS.

Pour renforcer la mise en œuvre de l'Agenda FPS en Afrique, le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (UNOAU) et la Commission de l'Union africaine (CUA) ont accru leurs efforts au cours de la dernière décennie. Le Cadre conjoint ONU-UA pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité a consolidé la collaboration pour faire progresser le rôle des femmes dans la paix et la sécurité. Le projet Elle se bat pour la paix témoigne de cet engagement. Grâce à la collaboration avec l'UNOAU et des départements clés de la CUA — notamment Paix et sécurité, Affaires politiques et Bureau de l'Envoyée spéciale de la CUA sur les femmes, la paix et la sécurité

— cette initiative a déjà produit deux ouvrages numériques et une série de podcasts.

Ce troisième ouvrage numérique Elle se bat pour la paix représente une étape supplémentaire dans cette collaboration. Il met en lumière les expériences de dix-neuf femmes et de six réseaux féminins, illustrant le rôle crucial des femmes dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique. Ces récits montrent comment, en particulier dans les contextes touchés par les conflits, les femmes ont transformé des défis en opportunités pour influencer les structures politiques et sociales sur tout le continent. Leurs expériences soulignent l'importance de « glocaliser la paix » et l'urgence pour la communauté internationale de soutenir et de financer de manière adéquate les contributions des Africaines à la consolidation de la paix.

La Résolution 1325 s'articule autour de quatre piliers principaux : la prévention, la participation, la protection et l'assistance ainsi que le relèvement. Ces piliers mettent en évidence le rôle crucial des femmes dans la prévention des conflits, la négociation de la paix, le maintien de la paix et la reconstruction des sociétés après les conflits. Cet ouvrage numérique présente des exemples de pratiques efficaces dans ces domaines, illustrant les progrès réalisés pour accroître la participation des femmes aux processus de paix et lutter contre la violence fondée sur le genre. Ces pratiques incluent des initiatives communautaires locales, le leadership des jeunes, des collaborations transfrontalières et régionales et des réseaux de femmes leaders.

Toutefois, les expériences contenues dans cet ouvrage nous rappellent que beaucoup reste à faire. La violence fondée sur le genre continue d'entraver la pleine participation des femmes à la construction de l'avenir des sociétés affectées par

les conflits. Par ailleurs, les dynamiques de conflit évoluent et sont désormais façonnées par des facteurs intersectionnels tels que la mondialisation, le changement climatique, les difficultés économiques et la montée de l'extrémisme violent. Ces facteurs, combinés au développement de nouvelles technologies, ont donné naissance à de nouvelles formes de conflit en Afrique, rendant l'Agenda FPS plus pertinent que jamais.

L'année 2025 marque le 25e anniversaire de l'adoption de la Résolution 1325 du CSNU. Cet anniversaire offre une occasion cruciale de réaffirmer notre engagement en faveur de l'Agenda FPS en Afrique. En transformant nos engagements en actions concrètes, nous pouvons faire en sorte que les femmes ne soient pas seulement incluses dans les processus de paix mais qu'elles soient également habilitées en tant que dirigeantes et décideuses dans la construction d'une paix et d'une sécurité durables sur tout le continent.

Alors que nous réfléchissons aux réalisations des 25 dernières années et que nous envisageons l'avenir de l'Agenda FPS, cet ouvrage numérique se veut à la fois un hommage et un appel à l'action. En amplifiant les voix des Africaines à l'avant-garde de la consolidation de la paix, nous veillons à ce que leurs histoires soient entendues, leurs luttes reconnues et leurs contributions célébrées. Leur parcours éclaire la voie à suivre, nous rappelant que la paix et la sécurité durables ne peuvent être atteintes que lorsque les femmes sont pleinement, équitablement et effectivement incluses dans tous les aspects de la consolidation de la paix.

Ceci est leur histoire : une mosaïque d'expériences diverses façonnées par d'innombrables contextes de conflit où l'Agenda FPS trouve son expression à travers l'Afrique. Nous sommes honorés de la partager.



Troisième édition

- Récits individuels
- Réseaux de femmes
- Jeunesse

Cette carte de l'Afrique illustre la diversité de la représentation des femmes, mettant en évidence la jeunesse, les récits individuels et les réseaux féminins.
Copyright : UNOAU/Pravina Makan-Lakba.

Un nouveau chapitre dans l'avancement de l'Agenda « Femmes, paix et sécurité » en Afrique

La Commission de l'Union africaine a officiellement nommé S.E. l'Ambassadrice Liberata Mulamula comme Envoyée spéciale de l'Union africaine sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS). Lors de l'atelier de haut niveau sur la revitalisation du suivi de l'Agenda FPS, tenu au siège de l'UA du 23 au 25 juin 2025, l'Ambassadrice Mulamula a réaffirmé l'engagement indéfectible de l'Union à faire progresser l'Agenda FPS. Elle a souligné que le leadership inclusif, l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et les partenariats stratégiques ne sont pas facultatifs mais essentiels pour façonner une paix et une sécurité durables sur tout le continent.

Dans son intervention, elle a rendu hommage à son prédécesseur, S.E. Bineta Diop, dont le leadership pionnier a jeté les bases des progrès institutionnels et placé l'Agenda FPS au cœur de l'architecture de paix et de sécurité de l'UA. Son discours a marqué un moment décisif dans le parcours de l'Afrique vers une consolidation de la paix sensible au genre, alors que le continent se prépare à commémorer le 25^e anniversaire de la Résolution 1325 du CSNU. Avec clarté d'objectif et vision audacieuse, l'Ambassadrice Mulamula s'est engagée à accélérer la mise en œuvre de l'Agenda FPS, fondé sur trois piliers interdépendants :

- **Diplomatie** – pour augmenter le leadership des femmes et renforcer les processus de paix ;
- **Responsabilité** – pour veiller à ce que les engagements se traduisent en actions mesurables ;
- **Innovation** – pour impulser un changement transformateur et durable.

Envoyée spéciale de la Présidente de la
Commission de l'Union africaine sur
les femmes, la paix et la sécurité, S.E.
l'Ambassadrice Liberata Mulamula.
© Commission de l'Union africaine



AMER MANYOK DENG



Amer Manyok Deng est membre fondatrice du Women's Bloc du Soudan du Sud et une défenseure engagée des droits des femmes et de leur inclusion dans la consolidation de la paix. En tant que Présidente, elle a joué un rôle déterminant comme négociatrice, défendant la participation des femmes au processus de paix dirigé par l'IGAD à Addis-Abeba en 2015. Aux côtés des bâtisseuses de paix, ses efforts ont été essentiels pour faire en sorte que la voix des femmes soit entendue dans la définition du chemin du Soudan du Sud vers la paix et la stabilité.

Je m'appelle Amer Manyok Deng et je suis une militante de la société civile ainsi que la dirigeante du Women's Bloc, qui a joué un rôle crucial dans l'appel à la fin du conflit au Soudan du Sud. Je plaide depuis de nombreuses années pour la paix et la stabilité au profit des femmes. Cela inclut la promotion de politiques d'action positive pour garantir la représentation des femmes. Je me suis appuyée sur la Résolution 1325 du CSNU pour plaider en faveur de la participation des femmes au gouvernement et aux efforts de paix.

Je suis née à Gow, au Soudan du Sud, et j'ai été touchée par le conflit dès mon jeune âge. En 1986, la guerre a éclaté à Bor, dans l'État de Jonglei, forçant ma famille à fuir vers l'Éthiopie. Nous avons fini au camp de réfugiés de Dima, en Éthiopie, et ma mère est devenue la seule pourvoyeuse de notre famille après le décès de mon père et de mes frères pendant le mouvement de libération du Soudan du Sud. L'activisme de ma mère a eu un impact considérable sur moi, car elle est devenue une dirigeante dans le camp de réfugiés, se procurant de la nourriture et la vendant à ceux qui en avaient besoin. C'est également là que j'ai développé mes compétences en médiation, car j'intervenais souvent pour résoudre des conflits familiaux et faciliter le dialogue entre des personnes en désaccord.

« La violence fondée sur le genre touche toutes les femmes au Soudan du Sud, que vous soyez instruites ou non, riches ou pauvres : elle est omniprésente. Nous avons désespérément besoin de paix dans nos foyers. Sans paix, il n'est pas possible pour le pays de se développer. Mais nous n'avons pas encore atteint la paix dans notre pays. »

Je suis revenue au Soudan du Sud après l'indépendance, mais lorsque la guerre civile a éclaté en 2013, les femmes ont été durement touchées, avec des déplacements massifs et des violences sexuelles répandues. Les combats ont également créé de nombreux orphelins et veuves. C'est pourquoi j'ai commencé à mobiliser les femmes pour soutenir les efforts de secours. Nous sommes allées dans les stations de radio pour demander aux églises et aux médias de nous aider. Nous avons réussi à obtenir du porridge et du carburant pour les hôpitaux. Cela a marqué le début de mon travail continu de soutien aux victimes et de promotion de la paix.

En 2015, j'ai été l'une des fondatrices du Women's Bloc du Soudan du Sud, une ONG créée pour renforcer le pouvoir collectif des femmes. Depuis neuf ans, le Bloc travaille sans relâche à mettre en lumière les préoccupations des femmes et à plaider pour leur représentation dans tous les processus décisionnels. Le Bloc est un réseau faîtier de femmes issues de divers horizons ethniques, politiques et socio-économiques, comprenant des femmes de la société civile, des partis politiques, de la diaspora et du secteur privé. Au début, nous avons plaidé pour l'inclusion des femmes dans les négociations de paix. Nous avons également demandé que les problématiques spécifiques des femmes, y compris l'action positive, soient intégrées. Nous avons commencé par réclamer un espace pour nous exprimer, et nous ne nous sommes jamais arrêtées !

J'ai exercé la fonction de négociatrice et plaidé pour la participation des femmes au processus de paix dirigé par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) à Addis-Abeba en 2015. Grâce à notre mobilisation, les parties belligérantes ont dû inclure des femmes sur la liste des délégués aux pourparlers de paix. Le Women's Bloc a également obtenu de l'IGAD son accréditation en tant que partie prenante du processus de paix, à la suite des campagnes menées par le South Sudan Women Advocacy for Peace (SSWAP).



© Amer Manyok Deng



Le Women’s Bloc du Soudan du Sud, dirigé par Amer Manyok Deng, a remis le communiqué au Bureau du Président à Djouba, au Soudan du Sud, le 16 juillet 2016. Il a été reçu par le Porte-parole de la Présidence de l’époque, Ateny Wek Ateny. © Women’s Bloc of South Sudan/Amer Manyok Deng

Ainsi, en 2015, le Bloc a agi en tant qu’observateur officiel et signataire de l’Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud de 2015.

C’était la première fois que des femmes Sud-Soudanaises signaient un accord de paix dans l’histoire du Soudan et du Soudan du Sud. L’Accord a tracé une feuille de route vers un avenir de paix et prévoyait explicitement la participation des femmes à la mise en œuvre de l’Accord et au développement économique. Nous avons également été nommées membres de la Commission conjointe de suivi et d’évaluation.

Cependant, la paix était fragile et le conflit a repris en 2016. L’Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud (R-ARCSS) a été signé à Addis-Abeba en 2018. Toutes les personnes ayant signé au nom des parties au conflit étaient des hommes. Seules sept des 17 signataires de la société civile étaient des femmes.

Grâce à la mobilisation des femmes pour leur inclusion effective dans les processus de paix, le Soudan du Sud a réalisé certains progrès dans la nomination de femmes à des postes de haut niveau depuis 2015 ; cependant, il reste encore du travail à accomplir. La situation économique du pays crée désormais également des conflits. Face à ce défi, je plaide pour l’autonomisation économique des femmes et j’ai exhorté le gouvernement à offrir des opportunités financières aux femmes. Malheureusement, les femmes au Soudan du Sud se heurtent souvent à des discriminations dans le monde

des affaires, et les hommes sont plus susceptibles d’obtenir des contrats. Les hommes ignorent souvent que les femmes disposent dans le pays d’un statut et de droits juridiques égaux aux leurs. De plus, les femmes sont souvent accablées par des responsabilités telles que la garde des enfants et l’éducation, ce qui peut limiter leurs possibilités économiques. Et même lorsque les femmes réussissent dans les affaires, elles peuvent être confrontées à des pressions de la part des familles de leurs maris, qui revendiquent toujours que l’argent gagné leur revient. Dans certains cas, les femmes peuvent être évincées de leurs entreprises ou même subir des violences domestiques.

Ce que j’ai constaté, en tant que femme Sud-Soudanaise, c’est que les femmes ne sont pas reconnues de leur vivant. Celles qui veulent plaider pour l’unité des femmes ne bénéficient pas d’un grand soutien financier. Lorsqu’il s’agit d’autonomisation, les personnes qui défendent ces espaces sont souvent oubliées lorsque des ressources sont disponibles. Mais je continuerai à faire entendre ma voix dans des campagnes pour la participation des femmes, leurs droits économiques et contre la violence fondée sur le genre. Pour y parvenir, je souhaite mobiliser les hommes. Nos homologues masculins, en tant qu’alliés, devraient participer aux discussions sur l’importance de la paix et de la sécurité pour tous les membres de notre société. Les femmes connaissent les problèmes, mais les hommes doivent devenir partie prenante du processus de guérison et de réconciliation nécessaire. Nous devons nous unir, nous respecter et nous valoriser mutuellement.



Participants à la conférence de trois jours, tenue à Djouba du 21 au 23 mars 2018, sur le thème « Les femmes ensemble pour le développement durable », visant à sensibiliser les femmes à tous les niveaux aux phases 1 et 2 du Forum de revitalisation de haut niveau de l’Accord de 2015 sur le règlement du conflit au Soudan du Sud (« Accord de paix »). La conférence a été organisée par le Women’s Bloc du Soudan du Sud, en partenariat avec ONU Femmes, la RJMEC et l’UNMISS. © Amer Manyok Deng

Résolution 1325 du CSNU – Piliers « Participation » et « Assistance et relèvement »

L’activisme d’Amer Manyok Deng met en lumière le potentiel qu’offre la mise en œuvre de la Résolution 1325 du CSNU pour la participation des femmes au Soudan du Sud ainsi que la nécessité de promouvoir le pilier « Assistance et relèvement ». Le Women’s Bloc a plaidé avec succès pour l’inclusion des femmes dans les pourparlers de paix dirigés par l’IGAD et a contribué à un processus de paix plus inclusif. L’implication du Women’s Bloc a également permis d’intégrer d’importantes dispositions spécifiques au genre dans l’accord de paix.

L’histoire de Deng illustre également l’importance d’un soutien durable au pilier « Assistance et relèvement ». Malgré les engagements pris dans les accords de paix, leur efficacité a été limitée par un manque de volonté politique et une allocation insuffisante des ressources.



© Aminetou Mint El Moctar

AMINETOU MINT EL-MOCTAR



Aminetou Mint El-Moctar est la fondatrice et directrice de l'Association des femmes chefs de famille (Association of Women Heads of Household) en Mauritanie. Elle est une force déterminante dans l'avancement des droits, de l'autonomisation et du bien-être des femmes à travers le pays.

Mon parcours dans le domaine des droits humains a commencé dès ma jeunesse ; j'étais engagée en politique avant de me tourner vers le travail en faveur des droits humains. Très tôt, j'ai pris conscience des injustices systémiques auxquelles les femmes sont confrontées en Mauritanie. Mon activisme découle d'un profond devoir de protéger les droits des femmes, et j'ai consacré plus de quarante ans à plaider pour le changement dans mon pays.

Je suis née en décembre 1956 dans une famille conservatrice issue d'un clan « guerrier ». J'ai été façonnée par un mode de vie arabe traditionnel du désert, qui impose de fortes restrictions à la liberté des femmes. Ma conscience politique a été éveillée dès ma première année de lycée, lorsque j'ai pris connaissance de l'émergence du mouvement démocratique. Constatant la marginalisation des femmes et des enfants, j'ai mené activement campagne pour la liberté d'expression, comprenant que prendre la parole était nécessaire pour susciter une transformation.

Mon engagement pour la justice, la démocratie et l'égalité s'est souvent fait au prix de grands risques personnels, et j'ai subi des détentions, des emprisonnements et des accusations de trahison envers mon peuple. Au fil des ans, j'ai fréquemment été harcelée et critiquée en raison de ma lutte publique pour la justice. Dans une société conservatrice où l'activisme féminin est découragé, agir comme défenseure est souvent dangereux.

J'ai fait l'objet d'une fatwa à cause de mon travail. Un cheikh a émis une fatwa appelant à mon exécution. En 2015, ces menaces se sont intensifiées et m'ont obligée à envoyer mon fils à l'étranger pour sa sécurité. Bien que je ne bénéficie actuellement d'aucune protection de la police ni du gouvernement, je poursuis mon travail et refuse d'être réduite au silence.

Ma mère est décédée quand j'étais jeune et mon père s'est d'abord opposé à mon engagement politique, mais il a fini par comprendre et soutenir mes convictions. Je me suis mariée à 14 ans à un homme progressiste d'une trentaine d'années qui faisait partie du mouvement

Qu'est-ce qu'une fatwa ?
Une fatwa est un avis juridique formel émis par un érudit islamique de haut rang ou par un conseil. Elle peut porter sur diverses questions et viser parfois des personnes accusées d'avoir insulté l'islam ou le Prophète.

démocratique. À l'époque, je ne faisais pas la distinction entre mariage forcé et mariage consensuel, le mariage forcé étant la norme.

Le caractère soutenant de mon premier mari m'a permis de poursuivre mes aspirations politiques et de gagner mon indépendance vis-à-vis de ma famille. Cependant, mon second mari ne partageait pas mes valeurs démocratiques.

La Mauritanie reste un environnement difficile pour les femmes, car l'inégalité entre les sexes y est profondément enracinée. Elle alimente des problèmes tels que le mariage des enfants et les grossesses adolescentes et crée des obstacles à la propriété foncière. À travers l'Association des femmes chefs de famille en Mauritanie (AFCF), nous soutenons les femmes en gérant plusieurs centres d'accueil pour les survivantes de violences et d'abus sexuels. Nous offrons également une assistance juridique grâce à un réseau d'avocats dévoués. Par ces initiatives, nous aidons les femmes victimes de violences domestiques.

Notre campagne pour une législation protégeant les femmes contre la violence domestique et sexuelle a commencé en 2012 en mobilisant 4 000 femmes pour présenter un projet de loi à la présidence. Le texte a d'abord rencontré une opposition importante. Le projet de loi est actuellement au ministère de la Justice. Il est

« Défendre les droits humains est au cœur de ce que je suis. Je suis une militante du changement, déterminée à lutter contre l’impunité, la discrimination, l’esclavage et le racisme. Je crois en la nécessité d’aborder les sujets tabous pour mettre au jour toutes les formes de pratiques dégradantes et discriminatoires, en particulier celles qui touchent les femmes et les enfants. Mon plaidoyer m’a rendue cible, mais je continuerai toujours à lever la voix contre l’injustice. »



© Aminetou Mint El Moctar

vivement attendu au Parlement par un comité de femmes mobilisées pour soutenir son adoption.

Notre plaidoyer pour la protection juridique des femmes a été semé d’embûches mais, malgré cela, de plus en plus de Mauritaniennes se lèvent pour défendre leurs droits. Nous avons organisé des manifestations, des grèves et des sit-in afin d’attirer l’attention des parties prenantes sur nos problématiques et d’impulser le changement. L’obtention de quotas électoraux a été une victoire pour nous. Après avoir initialement plaidé pour une représentation de 20 pour cent, nous avons obtenu un quota de 25 pour cent en 2006. Notre objectif est désormais d’atteindre 50 pour cent de représentation des femmes au Parlement, ce qui reflète la proportion de femmes dans la population. À court terme, 33 pour cent est plus réaliste, mais nous restons déterminées à faire progresser la représentation paritaire.

L’AFCF a élargi son action pour promouvoir la paix et la stabilité dans la région du Sahel. Nous collaborons avec des groupes de femmes pour favoriser le dialogue sur la consolidation de la paix et nous encadrons de jeunes femmes afin de lutter contre l’extrémisme violent. Nos initiatives



Aminetou menant la marche des femmes organisée par l’AFCF à Nouakchott, en Mauritanie, en 2012 pour soumettre le projet de loi sur la protection des femmes et des filles à la présidence. © AFCF

s’étendent sur cinq pays touchés par des conflits et nous avons mis en place des comités axés sur la protection des femmes et des enfants. Notre modèle a gagné en reconnaissance, des pays voisins tels que le Burkina Faso et la Côte d’Ivoire souhaitant s’en inspirer.

Pour amplifier la voix des Mauritaniennes et faire connaître leurs expériences, nous voulons obtenir une couverture médiatique complète au niveau local, national et international. Cela inclut la production de rapports parallèles afin de mettre en lumière la réalité vécue par les femmes, les causes profondes de l’instabilité et les obstacles à la paix. L’implication des femmes est cruciale dans les processus de paix et, avec le soutien de la communauté internationale, nous pouvons promouvoir un changement significatif. Défendre les droits humains n’est pas seulement mon travail ; c’est la mission de ma vie.

Résolution 1325 du CSNU – Piliers Protection et Participation

Le travail d’Aminetou Mint El-Mohtar illustre les principes de participation et de protection de la Résolution 1325, en particulier dans la promotion du rôle des femmes dans la consolidation de la paix et la lutte contre la violence fondée sur le genre. À travers l’Association des femmes chefs de famille, un soutien essentiel est apporté aux femmes vulnérables grâce à la mise en place de centres d’accueil pour les survivantes. Ce faisant, l’association fait progresser la protection des femmes en situation de conflit.

La mobilisation des femmes pour obtenir une représentation parlementaire fait avancer l’un des objectifs fondamentaux du cadre 1325 : rehausser leur participation aux processus décisionnels. Cela contribue, à son tour, à créer une société où les droits des femmes sont respectés.

DR BRIGALIA BAM



La Dre Brigalia Bam est une médiatrice de renommée internationale qui a occupé divers postes clés en Afrique du Sud, en Afrique et dans le monde. Elle a été Présidente de la Commission électorale indépendante d'Afrique du Sud et est un ancien membre du Panel des sages de l'Union africaine (UA). Elle a également été Secrétaire exécutive du programme du Département des femmes du Conseil œcuménique des Églises (COE), Secrétaire générale du Conseil sud-africain des Églises et membre fondatrice et ancienne Présidente de la Women's Development Foundation.

Les réalités vécues par les femmes leur permettent d'apporter une contribution unique et centrale aux processus de médiation. Lorsqu'on commence à parler de la manière dont les femmes sont affectées par les conflits, ce ne sera jamais comme lorsqu'un homme décrit à d'autres personnes comment le conflit affecte la vie des femmes. Quand on commence à parler de l'absence de paix, les femmes y apportent l'aspect humain. Elles se concentreront sur les enfants dont nous avons la responsabilité dans la vie. Je pense que ce sont ces aspects qu'il nous faut veiller à intégrer systématiquement dans les médiations. Avec tous les principes dont nous disposons, nous devons prendre conscience que les femmes apportent cela et encourager davantage de femmes à participer à la médiation.

Je suis née dans le village de Goqwana, à Tsolo, dans l'ancien Transkei, en Afrique du Sud. Ma mère voulait s'assurer que ses enfants obtiennent tout ce qui était possible en matière d'éducation pour les personnes noires à l'époque, malgré la réalité de la discrimination raciale et de genre en Afrique du Sud. Résister à l'injustice a été un fil conducteur pour ma famille et moi, et nous avons pris part à la lutte contre l'apartheid.

J'ai eu du mal à séparer mon engagement politique, mon activisme, mes convictions féministes et mes croyances religieuses. Si je proteste contre un problème particulier, par exemple l'apartheid, est-ce en raison de ma religion, de mes convictions politiques ou parce que, en tant que féministe, je crois qu'aucun être humain ne doit être opprimé ? Tous ces aspects de mon identité influencent ce que je fais.

Pendant les années 1960, grâce à mon affiliation avec la World Young Women's Christian Association et le Conseil des Églises, j'ai participé à plusieurs conférences internationales. À cette époque, ces organisations constituaient un terrain de formation pour les femmes, notamment en matière de leadership. Des femmes comme moi, qui n'auraient jamais eu l'occasion de s'exprimer en public ailleurs, ont appris à le faire lors de réunions publiques. En visitant des pays

comme la Zambie, le Kenya et l'Ouganda, j'ai acquis de l'expérience comme oratrice et organisatrice, ce qui m'a conduit à être nommée Directrice du Département de coopération des hommes et des femmes dans l'Église et la société au Conseil œcuménique des Églises (COE). Malgré les tentatives du gouvernement de l'apartheid de m'empêcher d'occuper ce poste, j'ai déménagé à Genève en 1967.

À la tête du Département des femmes du Conseil œcuménique des Églises de 1967 à 1981, j'ai été témoin des défis spécifiques auxquels les femmes étaient confrontées dans l'Église et dans la société. J'ai dû organiser des réunions pour les femmes dans différentes parties du monde, mettre en place des structures pour les femmes dans diverses régions et renforcer les groupements régionaux existants. J'ai rencontré de nombreuses femmes dans le monde et j'ai constaté, de première main, que la subordination des femmes, les attitudes négatives à leur égard et leur exclusion de la participation à la vie publique étaient un phénomène universel. J'ai également vu que l'exclusion des femmes était fondée sur la culture et n'avait rien à voir avec les Écritures. Cela a nourri mon engagement à militer pour une plus grande participation des femmes à la prise de décisions, car les femmes doivent pouvoir accéder aux plus hauts niveaux de responsabilité.

Après avoir quitté le COE, j'ai travaillé pour le Programme des travailleuses (région Afrique), qui faisait partie de l'Union internationale des associations de travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie, de la restauration, du tabac et des branches connexes (UITA) à Genève. À mon retour en Afrique du Sud avant la fin de l'apartheid, j'ai été Secrétaire générale du Conseil sud-africain des Églises de 1994 à 1998. J'ai ensuite fondé la Women's Development Foundation et en suis devenue la Présidente.

En 1999, le Président Mandela m'a nommée Présidente de la Commission électorale indépendante (CEI) d'Afrique du Sud. Il ne m'a pas demandé de confirmer mon intérêt ni de décliner le poste. En réalité, Mandela a clairement indiqué qu'il ne me donnait pas le choix



© Nelson Mandela University



La Dre Brigalia Bam partageant ses enseignements et réflexions avec l'ACCORD pour les générations futures, le 29 août 2019 à Durban.
© ACCORD

mais voulait simplement m'informer que j'étais désormais responsable de la CEI. Pendant mes douze années de service à la CEI, mon équipe et moi avons mis au point un système électoral efficace en Afrique du Sud. Cependant, ma position à la CEI n'a pas été sans détracteurs. Lorsque j'ai commencé mon travail, tous les partis politiques étaient dominés par des hommes et l'on disait : « Mandela a commis la plus grosse erreur. Comment une femme peut-elle être nommée Présidente de la Commission ? Comprend-elle seulement la politique ? » Mais j'ai pu surmonter ces voix négatives en me concentrant sur le fait que ma tâche était de faire en sorte que la démocratie soit ressentie dans chaque recoin de l'Afrique du Sud. J'ai essayé de guider les Sud-Africains avec humour, tolérance et impartialité sur ce chemin vers une démocratie inclusive. Une autre initiative importante à laquelle j'ai participé a été de soutenir l'initiative de Mme Zanele Mbeki sur la participation des femmes au Dialogue inter-congolais. En 2002, nous avons travaillé en étroite collaboration avec des femmes de la République démocratique du Congo (RDC) qui, par un puissant acte d'activisme, ont formé une chaîne humaine pour convaincre les hommes de signer les accords de paix à Sun City, en Afrique du Sud. Leur détermination a porté ses fruits et les accords ont été signés, marquant une étape cruciale vers la paix.

Le Dialogue inter-congolais a abouti à la signature de l'Accord global et inclusif, signé à Pretoria le 17 décembre 2002, qui a jeté les bases d'un gouvernement de transition en RDC. Notre travail avec les femmes de la RDC a également servi de catalyseur à Mme Mbeki pour créer en 2003 la South African Women in Dialogue (SAWID). SAWID a ensuite facilité des dialogues nationaux et régionaux avec des femmes en Afrique du Sud ainsi qu'avec des femmes de la RDC, du Burundi et du Soudan. En reconnaissance de mon rôle sur le continent, j'ai été nommée en 2007 membre du premier Panel des sages (PoW) de l'Union africaine, un pilier essentiel de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) de l'UA. Le PoW est composé d'un panel de cinq personnalités africaines très respectées issues de divers secteurs de la société qui ont apporté des contributions remarquables à la cause de la paix, de la sécurité et du développement sur le continent, avec pour mission de soutenir les efforts du Conseil de paix et de sécurité (CPS) et ceux du/de la Président(e) de la Commission, en particulier dans le domaine de la prévention des conflits. C'est au cours de mon mandat en tant que membre du Panel des sages que j'ai été envoyée en mission diplomatique au Kenya, avec notamment l'archevêque Desmond Tutu, dans le contexte des violences postélectorales de 2007-2008. À ce moment-là, je faisais partie des deux seules femmes de l'équipe. À un moment donné, les négociations sont devenues si tendues qu'on avait l'impression que la salle allait exploser. J'ai demandé une pause et j'ai pris l'autre femme à part. Je lui ai dit : « Tu sais quoi ? Toi et moi sommes les deux seules femmes de cette équipe. Toi et moi sommes les seules qui pouvons faire ou défaire cette médiation. Trop de vies sont perdues. Des gens meurent. » J'ai compris que si nous étions là, c'était pour humaniser le processus et rappeler aux dirigeants autour de la table le coût dévastateur que cette crise faisait peser sur les Kényans ordinaires. Avec ce nouveau sens du devoir, nous avons travaillé ensemble à désamorcer les tensions, en exhortant toutes les parties à dépasser leurs griefs politiques et à donner la priorité au bien-être de leur peuple. En fin de compte, les efforts de médiation menés par l'Union africaine ont abouti à la signature de l'Accord national de partage du pouvoir et de réconciliation en 2008. Cet accord a contribué à restaurer la stabilité et à prévenir de nouvelles effusions de sang, marquant un tournant critique dans le paysage politique du Kenya. Avec le recul, je sais que la présence des femmes dans cette salle a été déterminante pour orienter le processus loin de l'effondrement et vers la paix. Néanmoins, j'ai dû apprendre à surmonter mes propres doutes lors de mes premières expériences de médiation. J'avais peur au début car je pensais qu'il fallait paraître extrêmement intelligente et tout savoir. Mais il faut être honnête. Il faut simplement réaliser que l'on a une responsabilité envers la protection des vies humaines. C'est cela, être médiatrice. Malgré certains changements progressifs, le domaine de la

consolidation de la paix reste dominé par des attitudes patriarcales. Bien qu'il y ait un discours progressiste et une représentation accrue des femmes, les mentalités ont changé plus lentement et les gardiens du statu quo sont nombreux. Dans l'ensemble, l'assimilation persistante des femmes à la question du genre a contribué à renforcer les relations patriarcales de genre. Pour briser ces barrières, les femmes doivent

continuer à réclamer non seulement la représentation mais aussi une participation et une influence effectives dans les espaces décisionnels. Renforcer les réseaux, amplifier le leadership des femmes à tous les niveaux et exiger des comptes aux institutions qui se contentent d'afficher l'inclusivité de genre sont des étapes essentielles pour aller de l'avant. Aluta continua (la lutte continue) ! »



L'ancienne Présidente de la CEI, la Dre Brigalia Bam, partage un moment avec Graça Machel, l'épouse du défunt Nelson Mandela, lors de la célébration de son anniversaire à la cathédrale anglicane St Alban the Martyr. © Thobile Matbonsi/ African News Agency (ANA)

Résolution 1325 du CSNU – Piliers Prévention, Participation et Protection

Les vastes contributions de la Dre Brigalia Bam, en tant que médiatrice et Présidente de la Commission électorale indépendante d'Afrique du Sud (CEI), s'alignent étroitement sur les quatre piliers de la Résolution 1325 du CSNU. Son engagement actif pour promouvoir la participation des femmes lors du Dialogue inter-congolais illustre le pilier « Participation » et met en évidence l'importance des voix des femmes dans les processus de paix. De plus, son rôle de médiatrice durant le conflit postélectoral au Kenya souligne son engagement pour la protection des femmes et des filles et la prévention de la violence à leur rencontre, ces dernières étant souvent les plus touchées par de telles crises. Par ailleurs, le leadership de la Dre Bam à la CEI a été déterminant pour garantir que les résultats électoraux en Afrique du Sud soient acceptés par tous les partis politiques ainsi que par les missions d'observation locales et internationales. Cette réussite démontre non seulement le rôle essentiel que jouent les femmes dans l'organisation d'élections libres et équitables, mais renforce également l'importance du leadership féminin pour promouvoir la gouvernance démocratique et la stabilité. Par son engagement et son travail percutant, la Dre Bam incarne les principes de la Résolution 1325, en plaidant pour la participation et la protection des femmes dans les situations de conflit.

*Participants à l'atelier de haut niveau
de formation et de recherche sur le cadre
continental de résultats Femmes, paix
et sécurité (FPS/CCR) tenu au siège de
l'Union africaine du 23 au 25 juin 2025.
© Commission de l'Union africaine*





PLATEFORME DE VEILLE DES FEMMES POUR LA PAIX ET LA SECURITE « ÉTTU JÀMM »

RÉSEAU ÉTTU JÀMM — UNE PLATEFORME POUR LE LEADERSHIP DES FEMMES DANS DES ÉLECTIONS PACIFIQUES



Éttu Jàmm est une coalition d'organisations de femmes au Sénégal. Elle est axée sur les questions de paix et de sécurité, en mettant l'accent sur le dialogue, la participation et le plaidoyer. L'organisation est reconnue comme un acteur de premier plan dans le domaine des femmes, de la paix et de la sécurité (FPS) dans l'ensemble de la région ouest-africaine.

Éttu Jàmm (« Espace de paix » en langue nationale wolof) a été fondé en 2012 comme une plateforme dirigée par des femmes pour promouvoir des élections pacifiques au Sénégal. Il a été créé avec le soutien de l'ancienne Envoyée spéciale de la Présidente de la Commission de l'Union africaine sur les femmes, la paix et la sécurité, Bineta Diop, et est coordonné par l'ONG Femmes Africa Solidarité. Éttu Jàmm regroupe plus de 60 organisations de la société civile sénégalaise exclusivement dirigées par des femmes, et compte une base de plus de 520 000 adhérentes dans les 14 régions du Sénégal.

Le Sénégal a connu une série de conflits, en particulier dans la région de la Casamance, où de nombreuses femmes vivent dans des situations post-conflit en tant que survivantes de violences, y compris de violences sexuelles et de blessures causées par les mines. Éttu Jàmm a activement soutenu ces femmes en plaidant pour leur réintégration dans la société et en militant pour leur inclusion dans les processus de paix et de prise de décision. À travers des campagnes de sensibilisation, du plaidoyer et une participation aux processus électoraux, la plateforme promeut la paix et les droits humains. Selon la présidente de l'organisation, Penda Seck Diouf, les femmes qui composent Éttu Jàmm ont constaté que « sans paix, sans stabilité, sans sécurité, il ne peut y avoir ni développement ni autonomisation des femmes ».

La mission de Éttu Jàmm est ancrée dans la promotion de l'égalité entre les sexes et l'extension des principes de parité dans les instances décisionnelles. Le travail de la plateforme s'appuie sur la Résolution 1325 du CSNU et souligne l'importance de la participation et de la protection des femmes ainsi que de l'élimination des violences fondées sur le genre. Les membres sont constitués de femmes dirigeantes locales engagées dans la prévention et la gestion des conflits, qui ont joué un rôle déterminant dans le suivi électoral et la prévention des conflits au Sénégal. Le travail de la plateforme comprend également la prise en compte de l'impact généralisé des violences sexuelles et fondées sur le genre, telles que la violence domestique, le mariage précoce et les pratiques préjudiciables.

L'une des initiatives phares de l'organisation a été l'observation électorale. De 2012 à 2024, les membres de Éttu Jàmm ont parcouru l'ensemble des régions du Sénégal pour sensibiliser à la nécessité d'élections pacifiques, contribuant à la prévention des conflits et des violences basées sur le genre pendant la période électorale et assurant, en collaboration avec des acteurs clés, un système d'alerte précoce et d'observation des scrutins afin de préserver la paix, la sécurité et les acquis démocratiques. En visitant la salle de suivi de Éttu Jàmm, Ellen Johnson Sirleaf, ancienne Présidente de la République du Libéria, a déclaré : « Les femmes du Sénégal montrent aujourd'hui au monde entier qu'elles ne sont pas seulement des observatrices du processus politique, mais des actrices à part entière qui, conscientes de leur responsabilité politique, prennent en main la lutte pour la paix au Sénégal. »

Activités et méthodes : la stratégie « 3M »

Le travail de Éttu Jàmm repose sur la stratégie « 3M » : Mobilisation, Médiation et Monitoring (suivi).

- **Mobilisation:** la plateforme rassemble des organisations de femmes, des leaders communautaires, des acteurs institutionnels et des partenaires au développement, en les fédérant autour de l'objectif commun de paix et de sécurité.
- **Médiation:** la diplomatie préventive est au cœur des efforts de médiation de Éttu Jàmm. La plateforme facilite le dialogue entre différents acteurs politiques, traditionnels, religieux et culturels pour garantir un processus électoral pacifique. Une série de rencontres est organisée avec les populations locales, les organisations de la société civile, les jeunes et les groupes de femmes pour promouvoir la compréhension et la coopération.
- **Monitoring (suivi) :** Éttu Jàmm suit activement le processus électoral, œuvrant à prévenir les conflits et à assurer la cohésion sociale. Cela comprend la production de supports de sensibilisation sur les violences sexuelles et fondées sur le genre (VBG) ainsi que l'élaboration de projets et programmes visant à prévenir les VBG.



Conférence de presse de l'Envoyée spéciale de la Présidente de la Commission de l'Union africaine sur les femmes, la paix et la sécurité, Bineta Diop, lors de la caravane de la paix de Èttu Jàmm à Diourbel, le 30 janvier 2024. © Èttu Jàmm

Èttu Jàmm a réalisé des avancées significatives en matière de formation et de renforcement des capacités. Cela comprend l'élaboration de modules de formation sur la violence fondée sur le genre et l'appui à la création d'un glossaire sur les VBG, l'équité et l'égalité entre les sexes, désormais largement adopté par la société civile. Plus de 1 000 parajuristes et travailleurs communautaires issus de 35 associations de la société civile ont bénéficié de ces initiatives. En collaboration avec le gouvernement sénégalais, en particulier le ministère de la Femme, Èttu Jàmm a également contribué à l'élaboration d'un Plan national de prévention et de lutte contre les VBG. Par ailleurs, la plateforme a intégré les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans ses stratégies, renforçant ainsi sa portée et son efficacité en matière de prévention des VBG.

Une réalisation notable de Èttu Jàmm est son plaidoyer pour la participation des femmes aux négociations de paix, notamment dans la région de la Casamance. La plateforme a formé des femmes dirigeantes sur les questions de paix et de sécurité, en mettant l'accent sur la médiation, la médiation communautaire et les stratégies de communication pour la consolidation de la paix. Des séances de dialogue et des forums communautaires ont offert des espaces d'échanges sur la paix et la sécurité, permettant aux communautés de base de débattre de thèmes cruciaux tels que la violence à l'égard des femmes, son ampleur et les solutions possibles. La collaboration avec d'autres secteurs, y compris les organisations religieuses et de la société civile, a été essentielle pour instaurer la confiance au sein des communautés. À travers des campagnes de sensibilisation et des rencontres avec les autorités religieuses, traditionnelles et culturelles, la plateforme a mobilisé divers acteurs, des chefs religieux de plusieurs régions devenant des ambassadeurs de la paix et renforçant son message.



Formation des jeunes à l'observation électorale menée par Èttu Jàmm – Dakar ; 20 mars 2024. © Èttu Jàmm

Malgré ces réussites, Èttu Jàmm a fréquemment été confrontée à des défis liés aux stéréotypes sexistes et à la résistance à l'égalité des sexes. Si les hommes sont souvent perçus comme le principal obstacle, la résistance provient également de femmes qui considèrent le plaidoyer en faveur du genre comme source de division. Selon Penda Seck Diouf : « Il y a aussi des femmes qui sont encore plus patriarcales que les hommes, en particulier des femmes religieuses ». Ces femmes adhèrent à des croyances traditionnelles selon lesquelles les hommes, en tant que « dirigeants naturels », détiennent l'autorité sur les femmes, une perspective parfois utilisée pour justifier la violence à l'égard des femmes. La plateforme aborde ces questions par des séances de dialogue ciblées qui remettent en cause ces stéréotypes et promeuvent l'inclusivité.

Èttu Jàmm œuvre également à relier les droits des femmes, la sécurité et l'autonomisation à la lutte plus large contre la discrimination. Ses efforts de plaidoyer soulignent que toutes les formes de discrimination constituent des causes profondes d'insécurité et de conflit, affectant de manière disproportionnée les femmes. Un aspect essentiel du travail de la plateforme consiste à exhorter les États à mettre en œuvre les lois et les conventions internationales qu'ils ont ratifiées, renforçant ainsi le lien entre l'élimination de la discrimination et l'instauration d'une paix et d'une sécurité durables.

Les efforts de la plateforme ont conduit à une acceptation croissante de son message de paix et de son approche de prévention des conflits. Les formations menées par le réseau communautaire de Èttu Jàmm se sont concentrées sur le renforcement des capacités, le dialogue et la communication efficace. Réfléchissant à ce travail, Penda note : « Dans la lutte contre les violences faites aux femmes, l'implication des communautés de base est le quatrième pilier, et la participation des hommes est le



« Salle de situation » de Èttu Jàmm pour l'élection présidentielle – Dakar, 24 mars 2024. © Èttu Jàmm

cinquième. Lorsque l'on met en avant l'égalité de genre, il faut l'expliquer en s'appuyant sur nos valeurs et notre culture. »

« Lorsque nous parlons de violence fondée sur le genre, d'égalité entre les sexes et de participation des femmes, nous nous référons automatiquement à nos valeurs. Nous devons avoir les hommes avec nous et encourager la masculinité positive ». Cette approche a contribué à une augmentation notable du nombre d'hommes qui s'expriment contre les actes de violence et soutiennent les efforts visant à éliminer les violences fondées sur le genre.

Utilisation des médias et des outils de plaidoyer

La plateforme a utilisé efficacement les médias et élaboré des outils de plaidoyer adaptés aux contextes locaux, en les traduisant dans les langues nationales pour en faciliter l'accès. Ces outils ont été essentiels pour diffuser le message de la plateforme à travers des campagnes et l'engagement communautaire, en particulier dans les zones post-conflit. La plateforme a également promu la participation des femmes aux cérémonies de réconciliation, aux efforts de désarmement et aux initiatives de reconstruction post-conflit.

Èttu Jàmm a produit un film de plaidoyer présentant les appels de femmes survivantes de blessures par mines, exhortant à l'application de la Convention d'Ottawa et de la Résolution 1325 du CSNU. Ces actions de lobbying ont également contribué à l'intégration d'un programme national d'éducation à la paix dans la stratégie du Sénégal de prévention et de lutte contre les violences sexuelles et fondées sur le genre.

Intégration des TIC pour l'alerte précoce et la réponse

Reconnaissant le potentiel transformateur de la technologie, la plateforme a intégré les TIC dans un système d'alerte précoce basé sur des SMS pour signaler les incidents de violence. Ce système est devenu un outil

essentiel pour alerter rapidement les communautés et localiser les victimes de violence, permettant ainsi un soutien et une intervention rapides. En réduisant l'isolement et en favorisant des réponses immédiates, ce mécanisme d'alerte précoce a renforcé la résilience communautaire.

Èttu Jàmm a mis en place des points focaux dans chaque région du Sénégal pour traiter les conflits, les menaces à la paix ou les besoins de médiation. Ce réseau décentralisé garantit que les victimes reçoivent une assistance rapide et restent connectées aux structures de soutien de la société.

Impact régional et international

L'influence de la plateforme s'est étendue au-delà du Sénégal, touchant des pays voisins tels que le Mali, la Mauritanie, la Guinée et la RDC. Des femmes de ces régions ont sollicité l'expertise de Èttu Jàmm pour mettre en place des initiatives similaires axées sur la paix, la sécurité et la transparence démocratique. Par exemple, lors des élections de 2024 en Mauritanie, des femmes ont organisé une salle d'alerte précoce pour promouvoir la paix, la sécurité et le respect de la démocratie. En réfléchissant à cette collaboration régionale, Penda Seck Diouf déclare : « Dans d'autres pays, nous avons eu l'occasion d'échanger des expériences sur la manière de promouvoir la participation et la mobilisation des femmes ».

Cette coopération transfrontalière a permis un partage de connaissances sur le dialogue, la résolution des conflits et l'implication des femmes dans la consolidation de la paix. En outre, la plateforme a compilé une documentation exhaustive sur les violences faites aux femmes et aux filles dans les zones touchées par des conflits, notamment au Libéria, en Sierra Leone, en Ouganda, en Guinée, au Bénin et au Burkina Faso, contribuant ainsi davantage aux efforts régionaux et mondiaux visant à traiter la violence fondée sur le genre dans les contextes de conflit.

FAIDA MWANGILA FABIOLA



Faïda Mwangila Fabiola est une militante des droits des femmes et une femme politique originaire du Nord-Kivu, en République démocratique du Congo. Elle est ancienne Ministre de la Famille et des Affaires féminines, fondatrice du Bureau de consultation en genre, participation citoyenne et développement et du Cadre permanent de concertation de la femme congolaise (CAFCO).

Le conflit a profondément marqué ma vie, et je me consacre à la recherche de la paix et à la défense des droits des femmes en RDC. Je suis née à Obaye, dans le Nord-Kivu, en 1965. Lorsque j'étais étudiante à l'Université de Kisangani, j'ai commencé mon parcours d'activisme. Il n'y avait qu'un seul dortoir pour les filles, qui n'était pas sûr la nuit. Nous avons décidé de nous organiser et de rédiger une déclaration qui a abouti à l'interdiction des hommes dans notre dortoir. Après avoir obtenu mon diplôme universitaire, la première guerre du Congo faisait rage. J'ai fondé ma première ONG, Action pour la participation de la femme au développement, en pleine violence.

En 1995, j'ai été nommée au cabinet du Gouverneur du Nord-Kivu, d'abord comme rapporteuse, puis comme conseillère administrative et enfin comme directrice de cabinet. J'ai ensuite été nommée Ministre de la Famille et des Affaires féminines dans le Gouvernement de transition de la RDC ; j'ai donc un long parcours en politique.

Alors que je travaillais pour le Gouverneur du Nord-Kivu, nous avons lancé Tous pour la paix et le développement. Tous pour la paix plaidait pour la cohésion entre les dix communautés du Nord-Kivu. C'était un groupe de jeunes qui disaient : « Nous ne voulons pas de conflit ». Cependant, beaucoup de personnes dans la région craignaient que nous ne puissions jamais avoir la paix sans le retour des réfugiés du Rwanda.

En 1996, lorsque la rébellion de Kabila s'est intensifiée, les femmes ont continué à subir des violences brutales, en particulier dans des zones comme Masisi et Rutshuru. Les camps de réfugiés ont été démantelés, forçant les réfugiés rwandais à se réfugier dans les forêts ou chez des habitants. Conscient de l'impact de la crise, Tous pour la paix a lancé en 1999 un projet de rapatriement des réfugiés rwandais en partenariat avec le HCR. De nombreux réfugiés avaient passé plus d'un an à vivre dans la misère dans la brousse et beaucoup mouraient. Nous avons sensibilisé les réfugiés à notre projet de rapatriement et les avons exhortés à retourner au Rwanda.

Cependant, tout le monde ne soutenait pas notre travail et, en

mars 1999, des groupes armés ont tendu une embuscade à notre convoi sur la route de Rutshuru. Lors de cette attaque violente, ils ont ouvert le feu sur nous et nous ont frappés avec la crosse de leurs armes. Mon chauffeur a été abattu et j'ai craint pour ma vie. J'ai même prié le Seigneur de recevoir mon âme ! J'ai échappé de justesse à la mort en soudoyant les soldats avec 3 000 dollars américains, ce qui m'a permis de gagner du temps jusqu'à ce que d'autres soldats de l'armée nationale interviennent. J'ai été hospitalisée à la suite de cet épisode et je dois vivre avec le traumatisme de cette épreuve, mais elle continue d'alimenter mon combat contre la violence.

J'ai participé aux pourparlers de paix de Sun City qui ont conduit à l'Accord global et inclusif de 2002 entre le Mouvement de libération du Congo de Jean-Pierre Bemba et le gouvernement de Joseph Kabila. J'y étais en tant que membre de la délégation du Rassemblement congolais pour la démocratie-Goma (RCD-Goma). J'ai plaidé pour l'inclusion des femmes et mobilisé les Congolaises à faire de même. Après l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka de 1999, les signataires s'étaient engagés à convoquer un Dialogue inter-congolais. Il y a eu une série de négociations en Éthiopie (Addis-Abeba) et en Afrique du Sud (Sun City et Pretoria) entre 2001 et 2003. L'Accord de Lusaka ne prévoyait aucun quota de genre pour les pourparlers et nous avons dû exercer des pressions sur le facilitateur du Dialogue inter-congolais, Sir Ketumile Masire, pour qu'il favorise l'inclusion des femmes.

Avant de me rendre en Afrique du Sud, j'ai rencontré d'autres femmes à Nairobi afin de construire une coalition avant les négociations de Sun City. Nous voulions en particulier augmenter le nombre de femmes représentantes aux prochains pourparlers, car les négociations d'Addis-Abeba n'avaient compté que six femmes sur 74 délégués. J'ai rejoint 64 femmes issues de différentes factions lors de cet atelier au Kenya, organisé par Femmes Africa Solidarité et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), et nous avons réussi à élaborer une Déclaration et un Plan d'action de Nairobi comprenant des recommandations pour le processus de paix.



© Faïda Mwangila Fabiola

« La violence que j’ai connue est une motivation essentielle dans mon combat pour la paix. Les horreurs que j’ai vécues resteront avec moi pour le reste de ma vie. »

Au début de la réunion, nous n’arrivions pas à nous entendre ; nous ne pouvions même pas nous saluer. Nous venions de tous horizons : il y avait des femmes issues des groupes rebelles, des femmes du gouvernement et des femmes de la société civile, et c’était la première fois depuis le déclenchement de la guerre en 1996 que des femmes de tout le pays se réunissaient. Finalement, nous avons décidé qu’au lieu de nous battre, nous devons nous unir. En tant que femmes, nous avons compris que nous n’étions pas le problème : les acteurs politiques qui nous faisaient la guerre et géraient mal le pays étaient le problème. Nous avons donc adressé une lettre ouverte au facilitateur du Dialogue inter-congolais en lui rappelant la Résolution

1325 (2000) du CSNU, qui exige la représentation des femmes. Au début des négociations de Sun City, les femmes représentaient 11 pour cent des délégués. Mais même en participant aux négociations, nous avons dû nous battre pour nous faire entendre. Ainsi, à Sun City, nous nous retrouvions le soir pour élaborer ensemble des stratégies. Nous avons entamé une grève de la faim en mars 2002 lorsque les pourparlers n’avançaient pas. Nous avons également produit un feuillet quotidien intitulé La Pensée du jour pour commenter les questions en discussion et leur pertinence pour les femmes. Le dernier jour des négociations, excédées par les hommes, nous avons bloqué les sorties jusqu’à la signature de l’accord. Grâce à notre plaidoyer, nous avons réussi à intégrer certaines dispositions relatives au genre dans l’accord de paix final (l’Accord global et inclusif). Celles-ci comprenaient un quota de 30 pour cent de femmes dans tous les secteurs de décision au niveau national, la création d’un Ministère du Genre et de la Famille, ainsi que des modifications de lois discriminatoires envers les femmes. À la suite du Dialogue inter-congolais de Sun City, nous avons créé en 2005 le Cadre permanent de concertation de la femme



Participants à la discussion en groupe focal sur l’histoire de la parité en RDC « Paix, Parlement et Parité », le 21 juin 2024. © Salama Women’s Institute (SAWI) / Happy Parcours



Réunion de plaidoyer avec la mission religieuse de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) et l’Église du Christ au Congo (ECC) en février 2025. © Eulodie Ntamuzinda

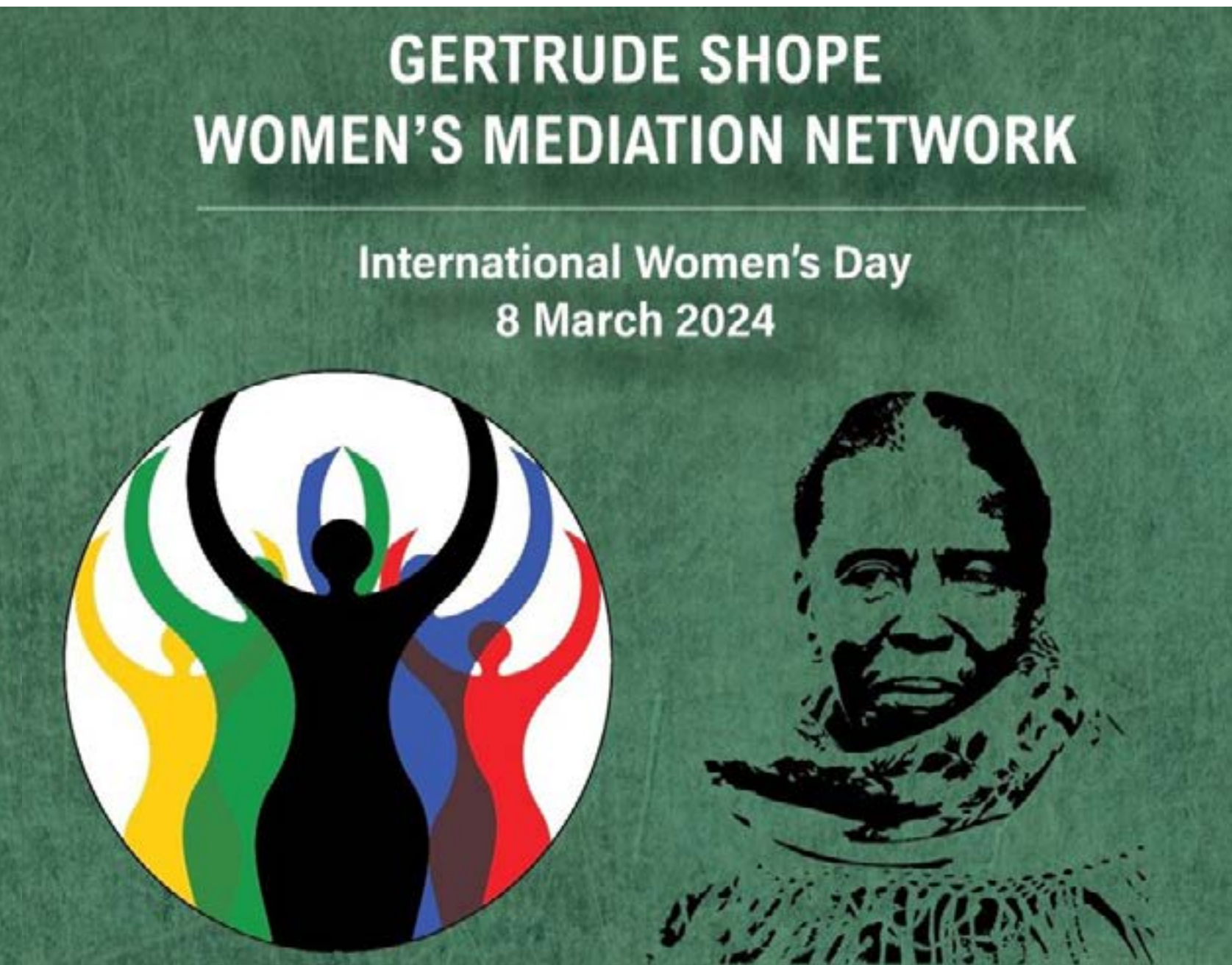
congolaise (CAFCO). C’est une plateforme pour les femmes de la société civile et des partis politiques afin de promouvoir les droits humains des femmes. En 2023, nous avons mis en place la Synergie des femmes pour la paix et la sécurité, dans laquelle nous œuvrons pour que l’Accord de Luanda soit respecté afin de garantir le retour d’une paix durable. Aujourd’hui, notre organisation est l’une des principales défenseuses des femmes, de la paix et de la sécurité dans la région. Nous travaillons au-delà des frontières, en collaboration avec des femmes du Burundi, du Rwanda et de l’Ouganda. Les femmes de la région ont supporté le poids du conflit et nous savons que travailler ensemble est essentiel. Avec la reprise des hostilités dans l’Est de notre pays en 2022, nous avons jugé utile de travailler à travers une Synergie des femmes pour la paix et la sécurité. Nous avons commencé à alerter nos dirigeants et même le facilitateur, Son Excellence le Président angolais Lourenço. Nous constatons que la voix des femmes n’est pas entendue et nous continuons d’accentuer nos actions de plaidoyer pour exiger la fin des hostilités afin de mettre un terme à la tragédie humanitaire qui se déroule dans l’Est de notre pays. Je souhaite profiter de cette occasion pour remercier nos sœurs africaines qui ont toujours soutenu les Congolaises dans les moments difficiles traversés par notre pays. Leur solidarité est une grande contribution à la lutte pour notre participation aux processus de prévention, de gestion et de résolution des conflits.

Résolution 1325 du CSNU – Piliers Protection et Participation

Le travail de Faïda Mwangila Fabiola s’appuie sur le pilier « Participation » de la Résolution 1325 et met l’accent sur l’importance de la représentation des femmes dans les processus de paix. Son engagement en faveur d’une représentation inclusive va au-delà des quotas ; il souligne la manière dont les perspectives des femmes contribuent à l’élaboration de stratégies de paix globales et durables. Le travail de Fabiola met également en lumière les expériences complexes des femmes dans les zones de conflit, reconnaissant à la fois les traumatismes qu’elles subissent et leur capacité de résilience et de changement. Son expérience illustre une approche féministe de la consolidation de la paix qui place les femmes au cœur de la résolution des conflits et joue un rôle déterminant dans la promotion de la guérison et de la réconciliation au sein de la société.

Marche de plaidoyer pour le lancement
des 16 jours d'activisme contre la
violence basée sur le genre tenue au
siège de la Commission de l'Union
africaine, novembre 2023. © UNOAU





© GSWMN

RÉSEAU DES FEMMES MÉDIATRICES GERTRUDE SHOPE – GSWMN



Le Forum annuel de dialogue Gertrude Shope (GSADF) et le Réseau Gertrude Shope pour la paix et la médiation (GSPMN) offrent une plateforme inestimable aux femmes artisanes de la paix et bâtisseuses de paix pour partager leurs expériences et leurs meilleures pratiques. Ces initiatives amplifient non seulement les voix des Africaines dans la médiation, mais elles veillent aussi à ce que les femmes restent à l'avant-garde de l'élaboration de solutions durables et inclusives.

Du dialogue à l'action : la naissance du Réseau des femmes médiatrices

Le Forum annuel de dialogue Gertrude Shope (GSADF) a été créé en août 2015 pour rassembler les artisanes de la paix et les dirigeantes, en vue d'échanger des connaissances, de partager les meilleures pratiques et de favoriser la collaboration pour relever les défis de la paix et de la sécurité. Nommé en hommage à Gertrude Shope, figure de proue de la lutte contre l'apartheid, le Forum s'inspire de sa vision d'autonomiser les femmes comme architectes de la paix et agentes de changement. Gertrude Shope, personnalité éminente du mouvement de libération en Afrique du Sud, a été une défenseuse de longue date de l'égalité des sexes et de la consolidation de la paix. Organisé sous la bannière « Je suis un cadre pour la paix », le Forum incarne la conviction durable de Shope selon laquelle « chaque génération a la responsabilité de connaître sa mission ».

Depuis sa création, le GSADF a joué un rôle essentiel dans la promotion des discussions annuelles sur le programme Femmes, paix et sécurité, en mettant particulièrement l'accent sur l'élaboration des politiques aux niveaux national et régional. Le Forum reconnaît de manière unique l'ensemble des pistes de médiation I, II et III et vise ainsi à répondre aux nombreux désavantages auxquels les femmes sont confrontées en période de conflit. Il a également facilité le plaidoyer en faveur de la mise en œuvre de politiques qui donnent la priorité à la représentation, à l'égalité et à la participation significative aux processus de paix. Le GSADF a été fondé sur le principe selon lequel les structures mondiales de paix et de sécurité doivent concrétiser leurs engagements en utilisant pleinement le potentiel des femmes et en assurant leur participation significative aux processus décisionnels.

Le Forum a accompli des progrès importants à cet égard, inspirant les femmes médiatrices à l'échelle internationale et contribuant à la mise en place de réseaux de médiatrices à travers le monde, tels que le Réseau nordique des femmes médiatrices, le Réseau méditerranéen des femmes

médiatrices et le Réseau des femmes médiatrices du Commonwealth. Il a également donné naissance, en 2017, au Réseau des femmes africaines dans la prévention et la médiation des conflits, officiellement appelé FemWise-Africa, un mécanisme subsidiaire du Panel des sages, l'un des piliers essentiels de l'Architecture africaine de paix et de sécurité de l'Union africaine. Toutefois, malgré ces efforts, la mise en œuvre des engagements relatifs aux femmes, à la paix et à la sécurité demeure lente, ce qui souligne la nécessité d'une action accrue.

Le Réseau des femmes médiatrices Gertrude Shope (GSWMN) a été lancé le 8 mars 2024, lors des célébrations de la Journée internationale des femmes. Initié par les ministères sud-africains des Relations internationales et de la Coopération, des Femmes, de la Jeunesse et des Personnes handicapées, ainsi que de la Défense et des Anciens combattants, le GSWMN représente une avancée audacieuse dans l'institutionnalisation du rôle des femmes dans les processus de paix.

Le GSWMN est l'aboutissement d'années de collaboration entre départements gouvernementaux, organisations de la société civile et dirigeantes communautaires. Il reconnaît les perspectives et approches uniques que les femmes apportent à la résolution des conflits et à la consolidation de la paix. Grâce à ses programmes de formation et de renforcement des capacités, le Réseau a formé plus de 1 000 femmes à travers l'Afrique en matière de résolution des conflits, de négociation et de médiation, leur donnant les compétences nécessaires pour diriger des processus de paix.

À l'échelle internationale, le Réseau des femmes médiatrices Gertrude Shope vise à s'appuyer sur le rôle de l'Afrique du Sud, après l'apartheid, en tant qu'acteur mondial de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix. Ancré dans les principes de la Résolution 1325 du CSNU, le GSWMN a pour objectif d'amplifier les voix des femmes et de renforcer leur participation à toutes les étapes des processus de paix, y compris la médiation en amont des conflits, les négociations de paix et la cohésion sociale post-conflit.



En haut à gauche : Portrait de Mama Gertrude Shope. En haut à droite : Autre portrait distinctif de Mama Gertrude Shope. En bas : La Ministre de la Défense et des Anciens combattants, Mme Tbandi Modise, la Ministre des Relations internationales et de la Coopération, Dr Naledi Pandor, et la Ministre des Femmes, de la Jeunesse et des Personnes handicapées, Dr Nkosazana Dlamini Zuma (au centre), rejoignent les délégués lors du lancement du Réseau des femmes médiatrices Gertrude Shope, tenu le 8 mars 2024. © Réseau des femmes médiatrices Gertrude Shope.

Le Réseau adopte une approche de diplomatie à voies multiples, permettant aux femmes de participer aux négociations de paix formelles (Voie 1), aux dialogues informels (Voie 2) et aux initiatives de base (Voie 3). Conscient que les femmes bâtisseuses de paix œuvrent déjà activement dans les zones touchées par les conflits, le GSWMN s'emploie à lever les obstacles systémiques qui entravent leur pleine participation.

Le Réseau des femmes médiatrices Gertrude Shope a apporté une contribution majeure à l'appui du rôle des femmes dans la consolidation de la paix. Il repose sur le principe selon lequel la paix n'est pas seulement nécessaire en temps de guerre, mais exige une infrastructure durable capable de la maintenir en période de crise. Le Réseau des femmes médiatrices Gertrude Shope et le Forum annuel de dialogue rendent hommage au courage des femmes qui ont marché en Afrique du Sud en 1956, à la vision de dirigeantes telles que Gertrude Shope et à la force collective des femmes à travers le continent africain.



Logo du Réseau des femmes médiatrices Gertrude Shope.
© Réseau des femmes médiatrices Gertrude Shope



Photo de groupe prise lors de la cérémonie de remise des diplômes du Programme international de renforcement des capacités en résolution des conflits, négociation et médiation en 2023. © Réseau des femmes médiatrices Gertrude Shope

GHALIA SASI



Ghalia Sasi est enseignante, médiatrice et présidente de l'association féminine Maaha (« Avec Elle »). Elle s'est activement engagée pour l'autonomisation politique des femmes en Libye et compte parmi les femmes qui ont lancé la campagne « Nous commençons avec 30 » visant à plaider pour un quota de 30 pour cent de femmes dans les espaces politiques. Inspirée par les réussites des femmes médiatrices en Irlande du Nord, au Rwanda et en Afrique du Sud, son action a contribué à ce que le Forum de dialogue politique libyen de 2020 adopte le quota de 30 pour cent pour les femmes — une étape majeure sur la voie de l'égalité des sexes et de la consolidation de la paix en Libye.

Je suis une défenseure engagée des droits des femmes en Libye, avec de nombreuses années d'expérience dans la promotion de l'autonomisation politique des femmes. Je suis originaire des montagnes Nfoussa et d'ascendance amazighe. Mon parcours d'enseignante a façonné de manière significative mon rôle en médiation et, tout au long de ma carrière, j'ai encouragé les filles et les jeunes femmes à poursuivre des études supérieures.

Ma vie a pris un tournant décisif avec la révolution de février 2011 contre Mouammar Kadhafi. J'ai rejoint le soulèvement et suis devenue membre du groupe « 17 février » pour les droits des femmes et des enfants. Avant cela, il était rare qu'une femme devienne négociatrice ou politicienne. Cependant, la révolution a brièvement ouvert des portes permettant à des femmes

« J'ai demandé : “Pourquoi une femme devrait-elle devenir réfugiée lorsqu'elle est victime de la guerre ?”. Ça n'a pas été un parcours facile. Les femmes pouvaient reconnaître qu'elles étaient opprimées, mais il était difficile de les convaincre qu'elles pouvaient y changer quelque chose, surtout parce qu'elles se considéraient comme plus faibles que les hommes et défavorisées sur le plan financier. Elles pouvaient reconnaître la situation dans laquelle elles se trouvaient, mais ne savaient pas quoi faire pour s'en sortir. »

comme moi d'explorer des rôles traditionnellement fermés. Plus tard, avec la légalisation des partis politiques en août 2011, j'ai mis en place une section féminine au sein d'un parti pour traiter les questions auxquelles les femmes étaient confrontées.

Les promesses initiales de la révolution se sont estompées lorsqu'il est rapidement apparu que les droits des femmes étaient marginalisés. Mon plaidoyer a commencé à être perçu comme une menace par les hommes autour de moi. Les années suivant les soulèvements de 2011 ont été tumultueuses, marquées par de nouvelles lois discriminatoires qui ont aggravé l'oppression des femmes, autorisant des pratiques comme la polygamie et réduisant les quotas limitant la représentation des femmes au Parlement. J'ai compris que nous aurions besoin d'initiatives dirigées par des femmes pour contester directement ces restrictions.

En 2014, lorsque le conflit a éclaté à nouveau, opposant l'Armée nationale libyenne à la coalition Aube de la Libye, les femmes ont été les premières victimes des déplacements, devenant souvent réfugiées tout en assumant des responsabilités domestiques et en subissant des violences. C'est à cette période que je me suis engagée dans la médiation, en formant l'un des premiers groupes de travail dirigés par des femmes sur la réconciliation, connu sous le nom de l'Équipe de femmes libyennes pour la paix à Misrata et Tawergha. Voyant les hommes instrumentaliser le conflit pour servir leurs propres intérêts, j'ai créé ce comité pour former les femmes à faire valoir leurs droits. Nous avons organisé des discussions entre citoyens de Misrata et de Tawergha, promouvant la coexistence et la sécurité. Pendant cette période, j'ai développé mes compétences en ligne et étudié les expériences de femmes médiatrices dans des pays comme l'Irlande du Nord, le Rwanda et l'Afrique du Sud. Cependant, bien que les femmes aient rapidement pris conscience de leur oppression, les convaincre qu'elles pouvaient impulser le changement était un défi, d'autant plus que beaucoup se sentaient défavorisées sur le plan financier et social.

L'un des défis que j'ai rencontrés en tant que médiatrice était la tenue de réunions programmées la nuit, souvent délibérément pour que les femmes



© Ghalia Sasi

n'y participent pas. Néanmoins, j'ai assisté à ces réunions, consciente de l'importance de faire entendre la voix des femmes.

Lorsque la communauté internationale parraine des pourparlers de paix en Libye, la participation des femmes est rarement une priorité. Par exemple, lors du Dialogue de Skhirat au Royaume du Maroc, qui a abouti à l'accord politique, seules deux femmes sur un total de 18 personnes participaient aux discussions en 2015. Après la campagne de plaidoyer menée par l'initiative « Nous visons 30 », à laquelle j'ai travaillé avec d'autres femmes pour accroître le nombre de femmes à la table des négociations et leur participation politique, le pourcentage est passé à 22 pour cent, avec 17 femmes dans l'Accord de Genève en 2020, et les candidats à la présidence du gouvernement se sont engagés à ce que leur gouvernement soit composé de 30 pour cent de femmes.

J'ai commencé à collaborer avec des organisations internationales et des municipalités pour créer des centres pour femmes en Libye où elles pouvaient acquérir des compétences professionnelles et des techniques de communication. Ces centres nous ont reliées aux organisations de base dans les villages, favorisant de petits projets et sensibilisant les femmes à leurs droits et à leur rôle dans le développement. Nous avons permis aux femmes de comprendre leur potentiel en tant qu'agentes de changement, bâtisseuses de paix et contributrices au développement de la Libye. Cependant, les femmes en Libye se voient souvent refuser leurs droits

juridiques, soit par manque d'information, soit parce que les lois coutumières sont interprétées de manière restrictive pour limiter leurs droits.

L'une des initiatives que nous avons mises en œuvre est la campagne « Nous commençons avec 30 », qui se concentre sur les quotas pour la participation des femmes à la politique et à la prise de décision. Notre campagne a formé les femmes à leurs droits et plaidé pour une représentation féminine de 30 pour cent à tous les niveaux du gouvernement. Cette campagne a été déterminante pour accroître la présence des femmes au Parlement et dans les postes décisionnels. Le Forum de dialogue politique libyen de 2020 a même adopté un quota de 30 pour cent pour les femmes, marquant une étape prometteuse.

Grâce à ces efforts, le nombre de femmes au Parlement est passé de six à 17 membres, atteignant 22 pour cent de représentation, ce qui est encore en deçà de notre objectif de 30 pour cent, mais constitue un progrès. La campagne a également exercé des pressions sur les candidats à la présidence pour qu'ils s'engagent à représenter les femmes dans leurs programmes. Cela a conduit à une représentation de 15 pour cent de femmes aux postes ministériels : un résultat notable non seulement pour la Libye, mais aussi pour l'Afrique du Nord et le monde arabe.

Cependant, les organisations de femmes et les défenseuses des droits humains continuent de faire face à d'importants défis. En mars 2023, le Conseil supérieur de la magistrature a déclaré toutes les ONG illégales,



Participants à l'atelier de consolidation de la paix tenu en Libye le 20 août 2024, discutant en groupe. L'atelier a réuni des femmes issues de différentes disciplines. © Ghalia Sasi



Ghalia animant l'atelier sur la consolidation de la paix tenu en Libye en août 2024. L'atelier, d'une durée de dix jours, a été parrainé par l'Association Nana Marne et a abordé des thèmes tels que l'analyse des conflits, la négociation, l'art du dialogue, la médiation, la justice transitionnelle, la réconciliation et la consolidation de la paix. © Ghalia Sasi

interdisant aux groupes de femmes de mener leurs activités. Actuellement, les femmes militantes risquent d'être accusées d'espionnage ou de trahison et ne bénéficient d'aucune protection juridique. Pour que les femmes puissent s'engager pleinement dans la société et la politique, elles ont besoin de garanties juridiques. L'implication des femmes dans la prise de décision est essentielle pour traiter des questions comme la prévention des conflits et la violence à l'égard des femmes. Il est nécessaire d'assurer cette représentation dans toutes les branches du gouvernement — judiciaire, exécutif et législatif. Les femmes doivent également participer aux discussions budgétaires nationales et locales afin de protéger leurs intérêts économiques.

Bien que certains hommes soutiennent les droits des femmes, la résistance persiste, beaucoup craignant que l'autonomisation des femmes ne menace leur statut. Il faut de l'éducation pour déconstruire les stéréotypes traditionnels et aider les hommes à voir les femmes comme des partenaires et non des concurrentes. Mais malgré ces défis, les femmes en Libye ont accompli des progrès remarquables depuis la révolution. Elles sont de plus en plus visibles dans la politique, l'action humanitaire et la prise de décision. Ces changements, bien que progressifs, reflètent un avenir porteur d'espoir où les femmes joueront un rôle plus important dans le développement de la Libye ainsi que dans sa paix et sa sécurité.

Résolution 1325 du CSNU – Piliers Participation, Protection, Prévention, Secours et Relèvement

Le travail de Ghalia Sasi illustre les principes de la Résolution 1325 à travers ses initiatives de plaidoyer, de médiation et d'autonomisation en Libye. La mise en place de la campagne « Nous commençons avec 30 » pour garantir un quota politique de 30 pour cent reflète le pilier « Participation », renforçant l'appel de la résolution à une implication significative des femmes dans les processus de paix.

Les initiatives de médiation de Sasi, en particulier son rôle dans la création de groupes de réconciliation dirigés par des femmes, démontrent son engagement envers le pilier « Prévention ». En s'attaquant aux causes profondes du conflit et en favorisant le dialogue entre les communautés de Misrata et de Tawergha, elle œuvre à prévenir de nouvelles violences et à jeter les bases d'une paix durable.

Grâce à son approche holistique de l'autonomisation et de la médiation, Sasi contribue également au pilier « Secours et Relèvement ». Son action visant à transformer les normes sociales qui perpétuent l'oppression des femmes tend à instaurer un changement systémique et durable qui soutient le relèvement et la résilience au sein de la société libyenne.



© Grace Kabayo

GRACE KABAYO



Grace Kabayo occupe le poste de Secrétaire générale de l'Organisation panafricaine des femmes (OPF), une agence spécialisée de l'Union africaine chargée de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes à travers le continent. En plus de ses fonctions à l'OPF, elle conseille le Président Yoweri Kaguta Museveni de l'Ouganda sur des missions spéciales.

Je suis née en Ouganda dans une famille relativement aisée. À cette époque, les royaumes constituaient l'institution administrative habituelle dans la région, avec plus de cinq à sept royaumes qui luttèrent pour défendre leurs territoires contre les intrusions, ce qui engendrait de l'instabilité. Issue d'une famille aristocratique, instruite et religieuse, mes parents étaient non seulement bien établis mais aussi suffisamment aimants et entourés d'une communauté soudée qui offrait à tout enfant la protection et l'éducation nécessaires.

Cependant, tout cela fut de courte durée en raison du décès de mon père, qui laissa ma mère veuve très jeune, avec de nombreux enfants et proches à charge. Cela fut immédiatement suivi d'une guerre civile qui abolit les royaumes en 1966, puis d'un coup d'État en 1971, d'une élection entachée d'irrégularités en 1981 qui entraîna un soulèvement, et d'une lutte révolutionnaire de cinq ans qui amena le gouvernement actuel au pouvoir. Ce fut une lutte de masse mobilisée qui impliqua littéralement la plupart des communautés.

Vous pouvez donc imaginer : de l'âge de six ans en 1966 à 1971, 1981, 1986, traverser ces épisodes de guerre civile, de coups d'État, d'abandons scolaires, de déplacements, d'emprisonnement et d'exil. Vingt années marquées par des pertes précoces — mais façonnées par la foi, l'espoir, la lutte et la détermination à survivre.

Au cours de ce processus, nos communautés ont connu d'immenses souffrances — en particulier les femmes et les enfants, soumis à de graves violations telles que la torture, le viol, les mariages forcés, la traite des êtres humains et le sexe de survie en échange de nourriture.

J'ai vu comment les conflits donnent aux soldats ou aux combattants la marge ou la permission de commettre des atrocités sans enquête, sans question ni précaution. Comme d'habitude, les femmes devenaient des instruments contre leur volonté. Durant ces mêmes années, nos pays voisins n'étaient pas non plus en paix.

Je me souviens avoir vu l'afflux de réfugiés venant de la RDC, du Rwanda, du Burundi et du Soudan du Sud, qui se poursuit encore aujourd'hui. Les mêmes atrocités étaient commises jusque dans les camps de réfugiés, en plus de nos normes culturelles qui encourageaient les mutilations génitales féminines, les mariages précoces, les pertes de vies humaines et les violations des droits de l'homme qui étaient monnaie courante. Ce sont de telles expériences et un tel contexte qui ont poussé certains d'entre nous à rejoindre des luttes révolutionnaires à la recherche d'autodéfense, de droits et de paix. Après de telles expériences brutales, quel choix feriez-vous ?

Comme le disent les proverbes africains : « Si tu rencontres le bâton qui frappe ta coépouse, jette-le loin » ou « L'incendie qui prend la maison de ton voisin doit être éteint car il finira par atteindre la tienne ». Ayant eu l'opportunité d'être formée par une mère célibataire, enseignante, dirigeante du développement communautaire et membre active de l'Union des Mères, j'ai appris auprès des meilleures. Ainsi, devenir panafricaniste et militante des droits des femmes a été naturel grâce à ma passion et à mon engagement.

Parfois, être au cœur des initiatives de paix peut vous fragiliser en raison des sacrifices exigés. Vous êtes tiraillée entre tout dire ou vous retenir pour permettre la paix et la guérison, comme c'est le cas dans mon histoire. Je me sens particulièrement chanceuse de faire partie de l'Organisation panafricaine des femmes (OPF), dont les racines remontent aux années 1940 et qui a été officiellement inaugurée en 1962 en Tanzanie. Elle a été fondée par des femmes dirigeantes pionnières, notamment Mwalimu Cissé de Guinée, Karma du Mali, Bibi Titi de Tanzanie, Margaret Wambui Kenyatta, Mama Pumla Kisosonkole, Rebecca Mulira et Joyce Mpanga d'Ouganda, ainsi que Joyce Majoro et Justina du Mozambique et Winnie Madikizela-



Grace Kabayo, enfant, accompagnant sa mère aux réunions. © Grace Kabayo

Mandela d'Afrique du Sud. La génération suivante de dirigeantes — telles que Mem Netumbo Nandi-Ndaitwah, Dr Nkosazana Dlamini-Zuma et Mama Astou Koité, qui a dirigé l'OPF pendant une longue période — a porté le flambeau. Nous leur sommes infiniment reconnaissantes. Elles se sont toutes levées et se lèvent encore pour la paix et les droits humains.

En tant qu'OPF, la plus ancienne organisation de femmes d'Afrique, nos sept domaines prioritaires commencent par la paix et la sécurité, l'agriculture et l'environnement, l'approvisionnement en eau, l'intégration régionale, l'éducation et la santé, le tout ancré dans les idéologies patriotiques panafricaines. La parité hommes-femmes et la présence des femmes aux postes de décision sont des outils qui facilitent notre mode d'action et de mise en œuvre. Après avoir lutté pour l'indépendance de l'Afrique, sa décolonisation et la

création de l'Organisation de l'unité africaine (aujourd'hui l'Union africaine), l'OPF estime essentiel que le mouvement des femmes reste uni et enraciné. Sans ces ancrages, nous risquons de perdre notre direction. En sachant d'où nous venons, nous réalisons où nous sommes et nous savons très bien où nous voulons aller. L'Afrique que nous voulons est une AFRIQUE EN PAIX !

La solidarité africaine et la véritable unité sont des facteurs clés pour atteindre la paix. Non pas pour des gains égoïstes ou politiques, mais pour créer une atmosphère pacifique pour nous tous. L'engagement communautaire et la discipline sont des valeurs puissantes pour nous. Lorsqu'une cause bénéficie à tout le monde, elle réussira. Réussissons tous ensemble.

Aluta Continua, dans la recherche de la paix pour nous tous. Je me tiens pour la paix !

Résolution 1325 du CSNU – Piliers Prévention, Participation et Protection

Le travail de Grace Kabayo, en tant que Secrétaire générale de l'Organisation panafricaine des femmes (OPF), s'aligne étroitement sur les quatre piliers de la Résolution 1325 du CSNU. Son plaidoyer en faveur de politiques visant à lutter contre les inégalités entre les sexes et la pauvreté contribue à la prévention des conflits en s'attaquant aux causes profondes de la violence. Son engagement à protéger les droits des femmes et des filles illustre son action dans le cadre du pilier « Protection ». Par un plaidoyer ciblé, elle œuvre à promouvoir la sécurité et la protection des femmes, en particulier dans les contextes où elles sont vulnérables à la violence et à l'exploitation.

Grace Kabayo amplifie la voix des femmes et défend leur représentation dans les processus décisionnels, contribuant ainsi au pilier « Participation ». Ses efforts garantissent l'intégration des perspectives des femmes dans les institutions et cadres politiques africains. En favorisant l'unité et les solutions collaboratives, son action vise également à lever les obstacles systémiques qui entravent le relèvement des femmes après les conflits et face aux inégalités. Son approche panafricaniste crée des voies pour un accès plus équitable aux ressources dans les contextes post-conflit.

HAJIYA RAMATU TIJJANI



Hajiya Ramatu Tijjani est une défenseure du dialogue interreligieux et de la consolidation de la paix au Nigéria. Elle est présidente nationale de la branche féminine de la Fondation pour le renouveau de la paix et la réconciliation du Nigéria et présidente de la Fondation pour la protection des femmes et des enfants au Nigéria.

À Kaduna, des affrontements interreligieux surgissent souvent en raison de l'intolérance religieuse ou d'un manque d'informations sur les autres religions. Des extrémistes existent dans chaque religion, mais il est toujours possible de favoriser la compréhension entre les gens. Une grande partie du conflit dans notre région découle de la désinformation.

Ayant été témoin de l'assassinat de personnes innocentes, j'ai décidé que la meilleure manière de contrer cette violence était le dialogue. J'ai compris que la meilleure façon d'agir consistait à m'adresser au chef du district pour lui expliquer notre volonté de sensibiliser la communauté. Je lui ai demandé de rassembler les personnes responsables des violences afin que nous puissions leur expliquer les dangers. Ils devaient comprendre ce que signifie la coexistence pacifique. Les marchés qu'ils détruisent touchent directement les femmes qui peinent à gagner leur vie. Pourquoi détruire des biens ? Piller et attaquer des biens, c'est aussi attaquer la communauté elle-même.

« En tant qu'agents de paix, nous avons une mission. Nous devons embrasser la diversité au sein de nos communautés et promouvoir la coexistence pacifique. La communication est essentielle. Nous devons être à l'avant-garde du dialogue. Si des griefs surgissent, nous devons démontrer qu'il existe une voie pacifique pour y répondre. »

La Peace, Revival, and Reconciliation Foundation of Nigeria (PRRFON) est un réseau confessionnel présent dans 19 États et mobilisant plus de 50 femmes. Ses initiatives incluent l'organisation de la Semaine mondiale de l'harmonie interconfessionnelle au niveau national pour promouvoir la tolérance, la tenue de concours et d'événements sportifs communautaires afin d'encourager la participation des jeunes, et le renforcement de l'unité entre chrétiens et musulmans. Consciente des défis liés à la violence et à la diversité dans l'État de Kaduna, PRRFON collabore également avec les écoles pour sensibiliser les jeunes à la paix et à la tolérance.

À travers la Fondation, nous sensibilisons sur l'impact des conflits sur les femmes de la région. Cela comprend des activités de renforcement des capacités et de formation à destination des responsables gouvernementaux, des organisations non gouvernementales (ONG) et des leaders communautaires sur la prise en compte des violences basées sur le genre. Nous menons des analyses de conflit sensibles au genre et œuvrons à l'engagement des femmes dans les processus de prise de décision. Nous sensibilisons également les femmes de la communauté sur la manière dont elles peuvent s'impliquer. Ma mère a été un modèle pour moi, car, durant mon enfance, elle traitait tout le monde de la même manière, quelle que soit sa religion ou son origine ethnique. Chrétiens, musulmans, jeunes ou âgés, nous vivions tous ensemble en paix.

En tant qu'activiste du dialogue interconfessionnel pour la paix, mon rôle est de rassembler les femmes de différentes confessions, de les sensibiliser et de partager des informations sur la tolérance religieuse afin de prévenir les conflits. L'une de nos stratégies, en cas de tensions, est d'envoyer des femmes issues des deux confessions dialoguer ensemble. Je m'entretiens également avec les chefs communautaires pour veiller à ce que les femmes disposent de leur propre espace. Ainsi, elles peuvent entrer dans la communauté, identifier les causes profondes de la violence et conduire des



© Ibrabima Yakubu

dialogues sur les solutions possibles. Lorsque je rends visite aux églises, je m'adresse aux femmes. J'avais même l'habitude d'y aller le jour de Noël pour partager de la nourriture avec elles.

Ma religion ne doit pas être une source de violence. Ce travail n'est pas facile, et les extrémistes ont tenté de me discréditer. Ils disent des choses comme : « Cette femme musulmane ne connaît pas sa religion ; elle brûlera en enfer ». Mais ma religion enseigne la paix. Le fait d'avoir été témoin de violences m'a seulement encore plus motivée, et je veux encourager les jeunes à soutenir des initiatives pour la paix et la sécurité. Ils doivent toujours se considérer comme des agents de changement, en mettant l'accent sur le plaidoyer, la tolérance et le dialogue en toutes circonstances.

Nous devons instaurer un dialogue sur les causes de la violence. Par exemple, quel est le rôle du chômage des jeunes ? L'un des plus grands défis de l'économie nigériane est le chômage, et il faut

s'y attaquer pour réduire les tensions parmi les jeunes. Quand les jeunes n'ont rien à faire et ne sont pas impliqués dans des activités porteuses d'avenir, ils rejoignent souvent des groupes pour avoir un sentiment d'appartenance. Nous devons réfléchir à des solutions. Par exemple, pouvons-nous offrir des formations professionnelles ? Nous appelons depuis longtemps les écoles à proposer une éducation à l'entrepreneuriat. Cela permettrait non seulement de créer des opportunités économiques, mais aussi de promouvoir la justice sociale.

Ceci est notre nation, et nous devons communiquer. Tel est notre objectif. J'aspire à voir un développement durable dans ma société. Nous devons promouvoir l'amour, la paix, la tolérance et le respect mutuel.



Hajia Ramatu Tijjani, militante musulmane pour la paix et le dialogue interreligieux, distribue des poulets à des veuves et orphelins chrétiens à Kaduna, au Nigeria, dans le cadre de ses efforts visant à promouvoir la compréhension entre communautés religieuses lors des célébrations de Pâques. © Africa Prime News



Dans un geste de solidarité interconfessionnelle, Hajia Ramatu Tijjani, militante musulmane pour la paix, a fait don et aidé à décorer un sapin de Noël au domicile du Révérend John Joseph Hayap, Président de l'Association chrétienne du Nigeria (CAN) de l'État de Kaduna. Son initiative visait à promouvoir la coexistence pacifique, la tolérance religieuse et l'unité entre les communautés confessionnelles au Nigeria. © Vanguard News Nigeria, 21 décembre 2019

Résolution 1325 du CSNU – Piliers de la Participation et de la Prévention

Hajiya Ramatu Tijjani, figure de proue du dialogue interreligieux et de la consolidation de la paix à Kaduna, au Nigéria, incarne les principes de la Résolution 1325 du CSNU, en particulier les piliers relatifs à la Prévention et à la Participation.

Sa mission consiste à rassembler les femmes de différentes confessions, en favorisant la compréhension mutuelle et en s'attaquant à l'intolérance religieuse, facteur majeur de conflit. Elle promeut activement la tolérance religieuse comme stratégie de prévention des conflits et facilite le dialogue en réunissant des femmes issues de divers horizons religieux.

À travers des initiatives communautaires — telles que le partage de repas lors des célébrations de Noël — elle bâtit des passerelles et renforce les liens interconfessionnels. Elle encourage également les jeunes à s'impliquer dans les efforts de paix et de sécurité, en mettant l'accent sur leur rôle d'agents de changement. Par la promotion du dialogue, de la tolérance et de la non-violence, elle milite en faveur de la prévention de la violence et de l'édification d'une paix durable.



© Koité Doumbia

KOITÉ DOUMBIA



Mama Koité Doumbia est Présidente de la Plateforme des Femmes Leaders du Mali et experte auprès de la Commission nationale de rédaction de la Charte pour la Paix au Mali. Elle est également professeure associée à l'Université de Jaén, en Andalousie (Espagne), et ancienne Présidente du Fonds au profit des victimes de la Cour pénale internationale (CPI).

Je suis une femme d'action, née à Thiès, au Sénégal. Syndicaliste de formation, je milite pour la justice et les réparations en faveur des victimes de violences sexuelles. Mon engagement profond est de lutter contre l'injustice sociale, sous toutes ses formes. Je puise ma force dans les épreuves de la vie et je n'ai jamais craint de prendre la parole. Mon enfance a été marquée par la dissolution de la Fédération du Mali en 1960, lorsque le Sénégal et le Mali ont proclamé leur indépendance. Les Maliens installés au Sénégal, comme ma famille, ont été contraints de partir. Ce fut une terrible expérience, car nous ne faisons aucune distinction entre nos peuples. Nous avons alors déménagé à Bamako, où nous avons d'abord vécu comme réfugiés. En 1962, mon père, policier, fut muté à Bamako puis à Kayes, où j'ai achevé ma scolarité avant de poursuivre ma formation d'enseignante en histoire et géographie à l'École normale. Je suis convaincue que sans éducation et sans renforcement des capacités, l'autonomisation des femmes reste impossible.

Après avoir rejoint la fonction publique en tant qu'enseignante, je me suis engagée dans le mouvement syndical afin de défendre le respect et la reconnaissance que méritent les enseignants. Mon expérience syndicale m'a ensuite menée à exercer diverses responsabilités au sein du Ministère de l'éducation et du Ministère de la jeunesse et des sports. Tout au long de ma carrière, j'ai lutté contre les discriminations, promu l'accès des femmes à l'éducation, à l'emploi et à la protection sociale, et défendu l'adoption d'instruments juridiques garantissant les droits des femmes.

Mon engagement m'a conduite à rejoindre FEMNET, le Réseau de développement et de communication des femmes africaines, basé à Nairobi (Kenya). Ma vision de la vie politique a changé lors de ma première Assemblée générale, où j'ai découvert la solidarité des femmes africaines. Arrêtée à l'aéroport faute de visa, j'ai dû contacter les organisatrices. Une participante est intervenue pour régulariser ma situation et a même pris en charge mon visa. Ce geste m'a profondément marquée et a renforcé mon engagement en faveur des

droits des femmes.

De 2003 à 2010, j'ai eu l'honneur de présider FEMNET. À mon arrivée, seuls 14 pays étaient représentés ; à la fin de mon mandat, 33 pays étaient membres. J'ai travaillé sans relâche pour recruter des femmes et des organisations, afin d'assurer une représentation équitable de toutes les régions d'Afrique et de renforcer la promotion des droits des femmes.

Je militais depuis des années pour la paix et la sécurité, sans imaginer que mon propre pays traverserait bientôt une crise majeure. Je n'ai pas pu rester spectatrice lorsque, en 2012 et 2014, le nord du Mali a été ravagé par des violences généralisées : viols, humiliations et exécutions de femmes et de filles. Leurs droits leur étaient arrachés et leur liberté de mouvement anéantie. Cette réalité m'a poussée à m'impliquer encore davantage.

En 2013, nous sommes entrées dans la salle des négociations de paix à Ouagadougou, sans autorisation ni badge. Les hommes nous ont lancé : « Que faites-vous ici ? » Nous avons répondu : « Nous venons porter la voix des femmes dans cette salle ! » C'était un moment légendaire. Ils nous ont regardées, surpris, et nous leur avons dit : « Quoi donc ?! Vous ne pouvez pas établir la paix sans les femmes ! »

« J’ai mobilisé plus de 500 femmes pour soutenir la nouvelle Constitution de 2023, qui stipule explicitement, dans son préambule, que le Mali s’engage à lutter contre toutes les formes de violence, en particulier celles exercées à l’encontre des femmes, des filles et des personnes en situation de handicap. Pour la première fois dans l’histoire de notre mouvement, l’article premier de la Constitution consacre le principe d’égalité entre les hommes et les femmes en matière de droits et de devoirs. »

En 2013, lors de l’Accord préliminaire de Ouagadougou entre le gouvernement malien et les groupes armés Touaregs, les organisations de femmes n’avaient pas été invitées à participer, et nous avons dû revendiquer notre représentation. Nous ne connaissons même pas le lieu des négociations, mais nous nous sommes rendues à Ouagadougou



Mama Koité recevant une distinction du Conseil pour la justice pénale internationale et des partenaires de terrain du Fonds au profit des victimes (TFV). © Koité Doumbia

pour exiger une place à la table des discussions et la cessation des hostilités. Lors des sessions de négociation ultérieures, notamment celles tenues à Alger en 2014, nous avons continué à revendiquer la présence des femmes. Nous avons parcouru la région — Abuja, Addis-Abeba, New York, jusqu’au CSNU — pour faire des déclarations sur la nécessité d’entendre la voix des Maliennes. Notre plaidoyer a permis d’inclure des références aux femmes dans les déclarations et d’influencer l’Accord de paix de Ouagadougou de 2013, qui comporte des dispositions relatives à la protection des femmes. Depuis, nous avons exigé une participation accrue des femmes à la mise en œuvre de l’Accord de paix.

Cet engagement a contribué à mon élection en 2015, puis à ma nomination en tant que Présidente du Fonds au profit des victimes de la Cour pénale internationale (CPI) de 2018 à 2021, représentant 125 États et défendant les droits de milliers de victimes. Pendant six ans, je me suis rendue dans les anciennes zones de conflit suivies par la Cour pénale internationale, notamment en République démocratique du Congo, en Ouganda, en Côte d’Ivoire, en République centrafricaine et à Tombouctou. J’y ai été témoin d’atrocités indicibles : des femmes violées et mutilées, des enfants nés de viols, de jeunes filles devenues mères dès l’âge de douze ans, dont certaines n’ont pas survécu à l’accouchement. Les traumatismes et la souffrance étaient immenses. Ma mission était de plaider pour ces femmes. Lorsque j’ai intégré le Fonds, seuls six projets existaient ; à mon départ, leur nombre s’élevait à 28.

Je suis fière d’avoir su fédérer différentes initiatives et organisations de femmes pour plaider en faveur de la paix, de la sécurité et de la défense des droits des femmes. Aux niveaux régional et international, j’ai constamment attiré l’attention sur la situation des femmes dans les zones de conflit, en particulier au Mali, ce qui a conduit à un soutien accru des partenaires, notamment des Nations Unies, aux organisations féminines du pays.

Par ailleurs, je me consacre désormais au travail intergénérationnel avec les jeunes. J’ai réussi à mettre en place des réseaux de jeunes femmes et filles engagées pour la promotion des droits et de l’autonomisation des femmes. Aux côtés de ces jeunes femmes, j’ai également impliqué un groupe d’hommes à travers un programme que j’ai créé, intitulé Men to Men, qui lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles. Ce groupe est composé de 75 pour cent d’hommes et de 25 pour cent de femmes, parmi lesquels des étudiants et des juristes, tous déterminés à combattre les violences basées sur le genre dans divers contextes.

Au niveau national, j’interviens sur des questions sociales. À travers un projet intitulé Droits et citoyenneté des femmes et des filles, j’ai permis à plus de 12 500 enfants d’obtenir des actes de naissance afin qu’ils puissent être scolarisés. J’ai œuvré pour que les femmes aient accès aux cartes d’identité, puissent exercer pleinement leurs droits de citoyennes et être éligibles aux élections. Grâce à ces avancées, des femmes ont accédé à des postes de responsabilité tels que maires et

adjointes au maire et occupent aujourd’hui des rôles de premier plan, en particulier au niveau local.

Mes efforts ont également contribué à l’adoption de la Loi sur le quota de novembre 2015, qui impose qu’au moins 30 pour cent des listes électorales et des nominations incluent des femmes. Cette mesure a permis de constituer une masse critique de femmes dirigeantes dans le paysage politique malien d’aujourd’hui.

Au cours de la récente crise sécuritaire au Mali, j’ai été nommée Présidente du Consortium des femmes pour la transition socio-politique. Dans cette fonction, aux côtés de mes collègues, j’ai influencé des réformes clés liées à la période de transition. Mon militantisme n’a jamais été facile. Il m’est arrivé de pleurer à de nombreuses reprises, mais je me considère comme une femme courageuse qui ne renonce pas facilement.

Ce qui m’a soutenue tout au long de mon parcours, c’est ma conviction que l’injustice sociale doit être combattue sous toutes ses formes. Je puise ma force dans les épreuves de la vie et je demeure déterminée à défendre les droits des femmes et à résister à toute forme de victimisation. C’est l’injustice qui m’a donné la force de caractère nécessaire pour défendre les intérêts des femmes. Rien ne nous est offert sur un plateau ; il faut se battre.

Résolution 1325 du CSNU – Piliers Participation, Prévention, Protection et Secours et Relèvement

Au Mali, la Résolution 1325 a été utilisée comme un instrument pour garantir un processus de paix plus inclusif sur le plan du genre ainsi que la reconnaissance des droits des femmes. Des militantes, telles que Mama Koité Doumbia, incarnent les principes de la résolution en exigeant la présence et l’influence des femmes aux tables de négociation, de Ouagadougou à Alger. Son action en faveur de la participation a permis d’intégrer dans les accords de paix les besoins et les perspectives des femmes touchées par la violence.

La promotion par Mme Doumbia de réparations pour les victimes de violences sexuelles sur la scène internationale s’inscrit pleinement dans le pilier Secours et relèvement. Elle a également ouvert la voie à d’importantes réformes juridiques au Mali, dont la loi sur le quota de 2015 qui impose la représentation des femmes dans l’arène politique. Ses efforts illustrent le pouvoir transformateur du programme Femmes, paix et sécurité, en reliant les cadres mondiaux aux dynamiques locales de changement.



Mission de terrain des Ambassadeurs intéressés par les programmes de mise en œuvre du Fonds au profit des victimes de la Cour pénale internationale (CPI) en Ouganda. © Koité Doumbia



Membres du Conseil du Fonds au profit des victimes (FPV). © CPI



Femmes du Mali avec M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint des Nations Unies. © Plateforme des femmes leaders du Mali



Participants à la formation destinée aux organisations de la société civile (OSC) de femmes sur leur participation effective aux processus électoraux, tenue à Nairobi (Kenya) du 18 au 20 juin 2024. © UNOAU

LIBERATA BURATWA



Liberata Buratwa is a peace activist, teacher, and public servant from the Democratic Republic of the Congo (DRC). She leads a network of women peace monitors in Rutshuru, a region bordering Rwanda. Buratwa spearheaded a delegation of women to meet Laurent Nkunda, leader of the CNDP. These bold visits opened an unprecedented channel of communication between the rebels and the government which, combined with international pressure, culminated in the 2009 Ituri Peace Agreement. Although the truce was short-lived—with the rebel group M23 contesting the accord—it provided a critical blueprint for women's peacebuilding strategies.

Depuis les années 1990, la région du Kivu a été marquée par une succession de conflits violents. En tant que mère, j'ai toujours considéré le dialogue comme la seule voie pour mettre fin aux atrocités que nous avons endurées. Mon engagement pour la paix remonte à mon enfance. Au sein même de ma famille, j'intervenais pour empêcher mon père de battre ma mère, et à l'école primaire, on me sollicitait souvent pour arbitrer les différends entre élèves. J'ai toujours porté en moi ce désir profond de voir les gens vivre ensemble en paix.

Le conflit mené par le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) fut particulièrement brutal. En 2008, les informations faisant état de massacres autour de Goma m'ont profondément alarmée, notamment le recrutement d'enfants dans les groupes armés — des enfants qui auraient pu être les miens. Je me suis sentie obligée d'agir. J'ai dit à mes voisines : « Pourquoi restons-nous silencieuses ? Des femmes sont violées, des enfants sont enrôlés de force à seulement 27 kilomètres d'ici. Que ferons-nous si la guerre arrive jusqu'à nous ? » J'ai réuni dix femmes issues de différentes communautés ethniques de Goma et, ensemble, nous avons pris la décision d'approcher le chef du CNDP, Laurent Nkunda, pour plaider en faveur de la paix.

Nous nous sommes rendues dans la brousse et, lorsque nous avons été arrêtées par les soldats de Nkunda, nous leur avons déclaré : « Nous sommes venues voir notre enfant. » Lorsqu'ils nous ont demandé de qui il s'agissait, nous avons répondu : « Laurent Nkunda. » Après l'avoir contacté par radio, Nkunda a accepté de nous recevoir. Je lui ai dit : « Mon fils, la rébellion ne te mènera nulle part ; la brousse est faite pour les animaux, pas pour les hommes. » Quelques mois plus tard, lorsque le CNDP a menacé d'attaquer Goma à Noël, je suis retournée dans la brousse pour le supplier d'épargner la population civile. Il a tenu sa promesse.

Parallèlement, des rumeurs circulaient sur le soutien du Rwanda aux rebelles. Nous avons donc décidé d'organiser une mission au Rwanda.

Là, nous avons rencontré Immaculée Ingabire, une figure éminente de la société civile, qui nous a mises en contact avec des responsables locaux, dont le maire de Kigali. Nous leur avons transmis notre message : « Lorsque la maison de votre voisin prend feu, vous devez aider à l'éteindre, sinon les flammes atteindront la vôtre. » Nous avons exhorté le Rwanda à cesser son appui à la rébellion. Nous avons ensuite rencontré des ambassadeurs de haut niveau, leur demandant de soutenir les efforts de paix dans la région.

Notre rencontre avec Nkunda a renforcé notre exigence d'un dialogue national. Avec nos propres ressources, nous avons voyagé jusqu'à Kinshasa pour dire au gouvernement que nous étions fatiguées de la guerre. À Kinshasa, nous avons rencontré un ministre qui nous a félicitées en nous qualifiant de femmes fortes, mais nous n'avons pas été autorisées à rencontrer directement le Président. Néanmoins, nous avons établi des liens avec des responsables religieux qui ont accepté de relayer notre message de paix. Nous avons imprimé des tracts portant l'inscription : « Nous ne voulons pas de guerre ; nous voulons le dialogue », que nous avons distribués toute la nuit dans Kinshasa avant de rentrer chez nous.

Notre persévérance a eu un impact. En 2009, j'ai reçu un appel de Vital Kamerhe, alors Président de l'Assemblée nationale. Il m'a informée qu'un avion arriverait le lendemain matin à Goma pour m'emmener à Kinshasa afin de participer aux pourparlers de paix. À l'aéroport, j'ai réalisé que j'étais la seule femme de la délégation. Ces négociations ont abouti à la signature d'un Accord de paix à Goma en mars 2009, ainsi qu'au lancement de l'Opération Amani Leo (« La paix aujourd'hui »). J'ai eu l'honneur d'être nommée au sein d'une Commission de paix à la suite de cet accord. Malheureusement, les rebelles sont rapidement retournés dans la brousse, mais notre lutte pour la paix s'est poursuivie.

L'insécurité dans l'est de la République démocratique du Congo perdure par cycles, et en octobre 2022, j'ai de nouveau été déplacée



© Liberata Buratwa

Je ne me laisserai jamais de défendre les femmes. Je continuerai à plaider en leur faveur jusqu’à mon dernier souffle. J’appelle toutes les mères à s’unir pour la paix au Nord-Kivu. Je suis convaincue que nous pouvons mettre fin à cette guerre sans tirer une seule balle, mais seulement si nous sommes unies.

à cause d’un conflit. À cette époque, le groupe rebelle du Mouvement du 23 mars (M23) avait bloqué la route orientale vers Goma. J’ai tout perdu : ma maison, ma ferme, ma voiture — et je dépends désormais de la générosité des autres pour trouver un abri. La vie dans les camps de cette région est extrêmement difficile. Les enfants errent dans les rues, et des mères qui autrefois subvenaient aux besoins de leur famille se retrouvent aujourd’hui démunies. Beaucoup d’hommes ont abandonné leurs familles.

Pourtant, je demeure inébranlable dans mon engagement à défendre les femmes et à plaider pour la paix. À Rutshuru, je dirige désormais un réseau de femmes qui agissent comme observatrices de la paix. Nous connaissons la réalité : les rebelles se déguisent en civils lorsqu’ils

repèrent les lieux à attaquer. Mais nous savons les reconnaître et, en tant que femmes, nous travaillons ensemble pour maintenir la sécurité dans les camps.

Récemment, nous avons rencontré le général Peter Cirimwami de l’armée congolaise pour solliciter son soutien. Il est responsable de la lutte contre le M23 à Rutshuru, et nous lui avons demandé de veiller à ce que ses soldats protègent les civils et soient tenus responsables de leur comportement à l’égard des femmes. Je lui ai dit que nous savions qui était qui et que nous pouvions collaborer pour mettre fin au conflit, à condition qu’il assure la sécurité des sites de déplacement. Nous voulons la paix, et nous continuerons à nous battre pour elle afin de pouvoir rentrer chez nous.



Liberata Buratwa, représentante des femmes déplacées internes de la République démocratique du Congo, s’exprime lors d’un panel sur la situation des femmes et des filles déplacées internes en RDC, à l’occasion de la cérémonie marquant le 15^e anniversaire de la Convention de l’Union africaine pour la protection et l’assistance aux personnes déplacées internes en Afrique (Convention de Kampala), Dakar, 11 décembre 2024. © NRC Dakar, Sénégal



Liberata Buratwa, alors Administratrice du Territoire, en discussion avec M. Daniel Ruiz, Chef du Bureau de la MONUSCO, sur la situation sécuritaire à Rutshuru, avec une attention particulière portée à la condition des femmes, des filles et des enfants, Rutshuru, RDC, 2017. © MONUSCO

Résolution 1325 du CSNU – Piliers Participation, Prévention, Secours et Relèvement

L’histoire de Liberata Buratwa illustre que les principes de la Résolution 1325 du CSNU étaient déjà mis en pratique au niveau communautaire, bien avant l’adoption formelle de l’agenda « Femmes, Paix et Sécurité » (FPS). Son action incarne de manière concrète et significative les quatre piliers de la Résolution 1325 — prévention, participation, protection, ainsi que secours et relèvement. À travers son leadership, Liberata a mobilisé les femmes pour entreprendre des démarches proactives en faveur de la paix, notamment en rassemblant des mères afin de rencontrer les groupes rebelles, les considérant comme leurs propres fils, et en les exhortant à mettre un terme aux violences. Cela illustre les piliers de la prévention et de la participation, car elle a su porter la voix des femmes dans le dialogue avec les chefs rebelles, les responsables gouvernementaux et les diplomates internationaux, démontrant ainsi leur rôle essentiel dans les négociations de paix.

L’engagement de Liberata dans la reconstruction communautaire et la promotion de l’autonomisation économique des femmes s’inscrit dans les objectifs de secours et de relèvement de la Résolution 1325, en favorisant des moyens de subsistance durables et la stabilité post-conflit. Son activisme de proximité met en lumière la puissance des organisations locales de femmes dans la promotion d’une participation significative et dans l’orientation des processus de paix. Des femmes comme Liberata incarnent pleinement l’esprit de l’agenda « Femmes, Paix et Sécurité », en transformant les pratiques de terrain en politiques qui plaident pour une paix véritablement inclusive.



Mano River Women's Peace Network

LE RÉSEAU DES FEMMES DU FLEUVE MANO POUR LA PAIX (MARWOPNET)

Le Réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix (MARWOPNET) illustre le leadership des femmes africaines en action. Au cœur des conflits, des déplacements et des inégalités qui ont marqué la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone dans les années 1990 et 2000, le MARWOPNET a redéfini le rôle des femmes dans la consolidation de la paix. Ses activités actuelles mettent en évidence les expériences et les contributions des femmes africaines, en les présentant comme des actrices centrales de la construction et de la pérennisation de la paix.

Le Réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix (MARWOPNET) est né de l'Union du fleuve Mano (UFM), fondée en 1973 par la Sierra Leone et le Libéria. L'objectif initial de l'UFM était « d'établir une base économique solide pour une paix durable, l'amitié, la liberté et le progrès social ». Toutefois, les conflits brutaux des années 1990, conjugués aux revendications des femmes pour une participation aux processus de paix, ont progressivement réorienté le mandat de l'UFM vers les questions de paix, de sécurité et de prévention des conflits, ouvrant ainsi la voie à la création du MARWOPNET.

En mai 2000, lors d'une réunion de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO/ECOWAS), des dirigeantes ont plaidé pour la mise en place d'une plateforme dédiée à la résolution des conflits. Le MARWOPNET a officiellement vu le jour en 2001 au Libéria, grâce aux initiatives de femmes venues de Guinée, de Sierra Leone et du Libéria, avec le soutien déterminant de Femmes Africa Solidarité (FAS). Conçu comme une plateforme sous-régionale dirigée par des femmes, son mandat était de renforcer les efforts de paix dans l'espace du fleuve Mano.

Les membres fondateurs du MARWOPNET représentaient un groupe diversifié et inclusif comprenant des militantes, des responsables politiques, des dirigeantes religieuses, des syndicalistes, des entrepreneures, des femmes au foyer et des éducatrices. Le Réseau a mis en place des sous-comités dans chacun des États membres afin d'assurer un ancrage communautaire et une gouvernance décentralisée. La présidence de l'organisation est rotative entre représentantes des trois pays membres.

Luttes partagées et mise en place du Réseau

La création du MARWOPNET est profondément enracinée dans les luttes communes des femmes de la région du fleuve Mano pendant les conflits des années 1990 et du début des années 2000. Les violences sexuelles et sexistes généralisées ainsi que les déplacements forcés ont renforcé la détermination collective des femmes à restaurer la stabilité

et à construire des communautés résilientes. Selon Yasmin Jusu-Sheriff, l'une des fondatrices du MARWOPNET, l'origine du mouvement s'inspire directement des expériences vécues par les femmes réfugiées. L'urgence de leur situation appelait une réponse transnationale et solidaire. Elle témoigne : « Nous avons rencontré une jeune femme qui avait fui la guerre du Libéria vers la Sierra Leone, puis vers la Guinée. Elle a suggéré que la solution au conflit passait par une mobilisation commune des femmes des trois pays afin de prendre des mesures collectives pour arrêter la guerre. »

Contributions majeures aux processus de paix

Le MARWOPNET a rapidement obtenu des succès notables, notamment sa contribution significative à l'Accord de paix global de 2003 qui a mis fin à la deuxième guerre civile au Libéria. En 2002, le Réseau a organisé un sommet réunissant le Président Charles Taylor (Libéria), le Président Lansana Conté (Guinée) et le Président Ahmad Tejan Kabbah (Sierra Leone), favorisant ainsi un dialogue inédit entre les principaux dirigeants de la région. L'année suivante, le MARWOPNET a obtenu le statut officiel d'observateur lors des pourparlers de paix d'Accra (Ghana). L'organisation y était représentée par une délégation de huit femmes, parmi lesquelles figuraient Amelia Ward, l'ancienne Cheffe d'État par intérim Ruth Perry et Theresa Leigh-Sherman.

Bien que le MARWOPNET et d'autres organisations de la société civile n'aient pas disposé d'un pouvoir direct de négociation, leur influence fut déterminante. Leur plaidoyer ne s'est pas limité à l'arrêt des hostilités : elles ont exigé un processus de paix intégrant explicitement l'égalité de genre et les droits des civils, en particulier des femmes et des enfants.

La portée du travail du MARWOPNET a été internationalement reconnue lorsqu'il a reçu, en 2003, le Prix des Nations Unies pour les droits de l'homme, en hommage à sa contribution exceptionnelle aux droits humains et aux initiatives de consolidation de la paix dans la sous-région. Outre son rôle dans la conclusion de l'accord, le Réseau a participé activement au suivi de sa mise en œuvre, veillant à ce que



© Réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix – Chapitre Sierra Leone

les engagements pris se traduisent par des avancées concrètes sur le terrain.

De la médiation à la consolidation de la paix

Au cours des deux dernières décennies, les activités du MARWOPNET ont évolué en réponse aux défis sociopolitiques et culturels de la région. Au cœur de son action, l'organisation place les femmes en tant qu'agentes essentielles du changement, veillant à ce que leurs voix et leurs expériences vécues soient centrales dans les processus de résolution des conflits et de consolidation de la paix. Cette approche remet en question les mécanismes traditionnels, largement dominés par les hommes, qui prévalent souvent dans les sociétés patriarcales de la région du fleuve Mano.

Dans l'ensemble, les stratégies de consolidation de la paix du MARWOPNET restent profondément ancrées dans les réalités vécues par les femmes. En formant celles-ci comme médiatrices, négociatrices et dirigeantes, le Réseau les dote des compétences nécessaires pour s'attaquer aux causes structurelles des conflits. Ainsi, l'organisation

a été pionnière dans la mise en place de programmes de formation destinés aux femmes de marché, leur offrant des compétences en résolution de conflits, en éducation de base et en entrepreneuriat. Le Réseau a également œuvré au développement d'expertises juridiques afin d'assurer la protection des femmes et des enfants, notamment par la représentation des victimes de viol devant les tribunaux, grâce à des organisations comme l'Association des femmes juristes du Libéria (AFELL).

Au centre de sa mission se trouve l'inclusion des femmes dans la prise de décision et la gouvernance. Un message clé du Réseau a été : « Ne vous laissez pas enfermer dans une boîte. Restez concentrées sur l'objectif d'apporter des changements positifs dans la vie des femmes ordinaires. » Cette vision s'est matérialisée par des initiatives marquantes, telles que le séminaire de la jeunesse tenu en 2004 à Conakry, en Guinée, qui a réuni plus de 60 participants venus de tout le continent africain.

L'engagement du REFMAP en faveur de l'intervention précoce et du dialogue est illustré par la mise en place de la Salle de situation des



© Pewee Flomoku



© Réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix – Section Sierra Leone

femmes, un dispositif visant à promouvoir la résolution pacifique des conflits pendant les processus électoraux. En 2011, le Réseau a formé des femmes comme observatrices électorales lors de l'élection présidentielle très disputée au Libéria, réaffirmant ainsi le rôle crucial des femmes dans la sauvegarde des pratiques démocratiques.

En 2012, la Salle de situation des femmes a été déployée dans les 14 districts de la Sierra Leone, mobilisant plus de 300 observatrices. Elle a été décrite comme « non pas tant une salle qu'un espace sûr pour un processus pacifique ».

Le MARWOPNET a également joué un rôle déterminant dans le plaidoyer. En 2012, les chapitres de Sierra Leone et du Libéria ont chacun lancé des stations de Radio Paix dans les villes frontalières, diffusant leurs programmes auprès des communautés transfrontalières dans les trois pays de l'Union du fleuve Mano. Le journal en ligne du Réseau, Voices of Peace, amplifie les récits des personnes affectées par la guerre et les conflits à travers des témoignages personnels, de la poésie et de l'art.

L'influence de l'organisation s'étend jusqu'à la scène internationale. En 2012, MARWOPNET s'est associé au Réseau mondial des femmes bâtisseuses de la paix (Global Network of Women Peacebuilders) et à l'Organisation nationale des femmes pour organiser en Sierra Leone des ateliers sur les résolutions 1325 et 1820 du CSNU. Ces ateliers ont permis d'autonomiser les femmes issues de régions affectées par la guerre, en les sensibilisant à la législation internationale et à leurs rôles potentiels dans la résolution des conflits et la consolidation de la paix.

Les efforts constants du Réseau ont conduit à des avancées notables. Ainsi, en juin 2021, MARWOPNET a célébré son 21^e anniversaire en

forgeant des partenariats avec des femmes policières pour aborder les questions liées aux femmes, à la paix et à la sécurité. À cette occasion, le Réseau a également dévoilé son projet de création d'un centre de consolidation de la paix et de tourisme à Bomaru, en Sierra Leone, destiné à pérenniser son héritage d'autonomisation et de réconciliation. L'obtention du statut consultatif auprès des Nations Unies a renforcé son influence, lui permettant de porter son plaidoyer à l'échelle mondiale.

Malgré ses réalisations remarquables, MARWOPNET continue de faire face à des défis majeurs, notamment l'instabilité politique des régions où il opère, qui met en danger la sécurité de ses membres. La Côte d'Ivoire a rejoint l'Union du fleuve Mano en 2008. Toutefois, à ce jour, MARWOPNET, pour diverses raisons, n'a pas encore pu lancer de chapitre national ivoirien au sein du Réseau sous-régional. Le Réseau est également confronté à une forte résistance à la présence des femmes dans les instances dirigeantes, ainsi qu'à un accès limité aux ressources. Néanmoins, ses accomplissements demeurent un témoignage éclatant de sa résilience et de son efficacité.

Dans un monde qui privilégie souvent les processus formels pour trouver des solutions, MARWOPNET propose un modèle africain novateur de paix, conduit par les femmes. Ce modèle reconnaît non seulement la force et la résilience des femmes africaines, mais il affirme aussi que la véritable paix se construit à partir de la base, grâce à l'autonomisation économique, à l'égalité sociale et à des dynamiques communautaires de transformation.

MARIAM BABU



Mariam Babu est médiatrice dans les conflits transfrontaliers et défenseure de la paix. Elle est présidente de la Coopérative des femmes commerçantes transfrontalières de Busia et de l'Union nationale des femmes commerçantes transfrontalières d'Ouganda.

Je suis née dans le district de Mukono, en Ouganda, et j'ai grandi dans un foyer modeste. En raison de la situation économique de ma famille, j'ai été contrainte de me marier très jeune. Lorsque nous nous sommes mariés, mon époux avait déjà trois femmes, et je suis devenue la quatrième. Il est vite apparu que son revenu ne suffisait pas à subvenir aux besoins de toutes, et une forte compétition existait entre les épouses pour l'accès aux ressources. Déterminée à rompre le cycle de la pauvreté pour mes enfants, j'ai compris qu'il me fallait un revenu supplémentaire afin d'assurer leur éducation.

J'ai vu ma sœur franchir de manière informelle la frontière de Busia pour acheter du sucre au Kenya et le revendre en Ouganda. C'était sa principale source de revenus, et j'ai décidé d'en faire de même afin de gagner ma vie. Mais cela impliquait souvent de passer par des chemins abandonnés, en pleine nuit ! Les femmes représentent 80 pour cent des petites commerçantes transfrontalières informelles en Afrique, mais des études ont montré que la plupart d'entre nous sont victimes de harcèlement.

J'ai commencé à faire passer en contrebande des produits comme le riz, le sel ou les œufs, par des pistes à travers la brousse entre le Kenya et l'Ouganda. C'est uniquement par la grâce de Dieu que je suis encore en vie. Le commerce dans le secteur informel, lorsqu'on est une femme, est semé d'embûches. Chaque jour, nous étions confrontées à l'intimidation et à l'exploitation sexuelle, aux routes dangereuses avec des agents peu scrupuleux, et au risque d'être arrêtées par la police et de perdre notre seule source de subsistance.

Le Groupe des femmes commerçantes transfrontalières de Busia a été créé en novembre 2010 avec 46 membres fondatrices. Il est né d'un programme régional de formation visant à autonomiser les femmes impliquées dans le commerce transfrontalier informel. J'ai participé à ce programme afin de connaître mes droits en tant que femme, de comprendre les procédures de franchissement de la frontière par des voies officielles et d'identifier les documents requis. Nous avons également appris les avantages de l'intégration

régionale, notamment le régime commercial de la Communauté de l'Afrique de l'Est, qui simplifie les procédures de dédouanement pour les petites commerçantes transfrontalières. Cette initiative a été particulièrement bénéfique pour les femmes, nous permettant d'échanger des informations sur les routes commerciales sûres.

Mon engagement dans le commerce transfrontalier m'a mise en relation avec FemWise-Africa, le Réseau des femmes africaines pour la prévention des conflits et la médiation, qui fonctionne comme un mécanisme subsidiaire du Panel des Sages de l'Union africaine. FemWise-Africa offre une plateforme pour l'adhésion, le renforcement



Mariam Babu partageant son expérience sur les concepts de genre lors de la réunion sur le commerce transfrontalier organisée par le Life and Peace Institute, tenue le 22 novembre 2022 à Mombasa, Kenya. © Mariam Babu



© Mariam Babu

« D’après mon expérience, les personnes les plus proches du conflit détiennent toujours les meilleures solutions. Pourtant, les efforts des femmes sont rarement reconnus, alors même qu’elles portent le fardeau du conflit. De plus, les femmes transmettent souvent des messages de paix, ce qui contribue à la cessation des hostilités. »

des capacités et la mise en réseau des femmes. Grâce à ce réseau, j’ai plaidé pour la création de guichets dédiés aux femmes dans tous les Postes frontières à guichet unique du pays. Depuis sa mise en place en 2017, ce guichet a permis de renforcer les mécanismes sensibles au genre aux points de passage frontaliers et de promouvoir des pratiques commerciales inclusives.

En raison de mon engagement au sein de FemWise-Africa, j’ai été désignée en 2018 par l’Ambassadeur Frédéric Gateretse-Ngoga pour intégrer une équipe de médiation de l’Union africaine chargée de résoudre un différend frontalier entre la Tanzanie et le Malawi. Dans cette région, les conflits aux frontières surviennent fréquemment autour de la gestion des ressources naturelles, en particulier lorsque des cours d’eau, comme la rivière Songwe, changent de trajectoire ou débordent à la suite de précipitations accrues. Cela affecte parfois la délimitation des frontières internationales entre le Malawi et la Tanzanie. J’ai été sollicitée pour rejoindre l’équipe de médiation de l’UA et j’ai guidé les négociateurs afin qu’ils tiennent compte des



Participants au dialogue conjoint frontalier organisé au poste frontière unique de Busia en 2024. © Mariam Babu

populations les plus affectées. J’ai surtout plaidé pour l’inclusion des femmes, qui sont systématiquement marginalisées dans les processus de consolidation de la paix.

Lorsque les négociations de paix se limitent à des personnalités de haut niveau réunies dans des hôtels, sans participation des communautés locales, elles s’éternisent et peinent à déboucher sur des solutions durables. Grâce à notre intervention concernant le différend lié à la rivière Songwe, un Mémoire d’Entente établissant un comité local transfrontalier a été signé par les deux parties en octobre 2018. Je me réjouis que les parties aient respecté cet engagement. Cependant, d’autres conflits frontaliers persistent, liés au changement climatique et au vol de bétail alimenté par la concurrence pour les pâturages. À cela s’ajoute le défi persistant de la traite des êtres humains, qui touche particulièrement les femmes déplacées à travers les frontières.

FemWise-Africa a joué un rôle essentiel dans le renforcement des capacités régionales en faveur de la paix aux frontières. Le cas échéant, des femmes d’Ouganda, du Kenya et de la République démocratique du Congo collaborent afin de promouvoir la paix dans les zones frontalières. Nous avons mis en place des comités de paix aux frontières d’Elegu et de Busia, chacun comprenant 20 femmes. Ces membres ont été formées en tant que faiseuses de paix, médiatrices et négociatrices, et nous plaçons pour l’inclusion, notamment des jeunes et des personnes handicapées, qui traversent fréquemment les frontières à la recherche de moyens de subsistance.

Mes comités de paix s’emploient à identifier et à traiter les principaux problèmes auxquels leurs communautés sont confrontées. Par exemple, j’ai fait de l’appui aux survivants de l’Armée de résistance du Seigneur (LRA) dans le nord de l’Ouganda une priorité. La LRA a laissé des séquelles profondes dans la région, et certaines personnes vivent encore dans des camps de déplacés internes, bien que le conflit ait pris fin. Nos comités de paix visitent ces camps, identifient les difficultés rencontrées et s’efforcent de développer des stratégies pour s’attaquer aux causes profondes de ces problèmes.

Je travaille également à la frontière entre le Soudan du Sud et l’Ouganda, où je forme des femmes à la Politique de justice transitionnelle de l’Union africaine. J’attache une grande importance à la participation des femmes dans les processus de justice transitionnelle, car j’ai constaté que les conflits non résolus resurgissent souvent. Les victimes deviennent généralement des auteurs si le passé n’est pas pris en compte. En tant que mères et épouses des auteurs de violences, les femmes peuvent exercer une influence significative et faciliter leur transformation si elles participent aux négociations de paix. Je considère la justice transitionnelle comme un outil indispensable pour traiter les violences passées et jeter les bases d’une paix durable en favorisant la réconciliation et la guérison.

Je suis convaincue que le renforcement des capacités des communautés frontalières, en particulier des jeunes et des femmes, constitue un levier essentiel pour instaurer une paix durable et combler les fractures créées par les frontières. La paix doit être une priorité.

Résolution 1325 du CSNU – Piliers Protection, Participation et Secours, et Relèvement

Le parcours de Mariam Babu illustre la pertinence de la résolution 1325 du CSNU et met en lumière la force du leadership local dans l’avancement du programme Femmes, Paix et Sécurité (FPS) dans les contextes transfrontaliers en Afrique. Mariam a su tirer parti de sa double fonction de présidente de la Coopérative des femmes commerçantes transfrontalières de Busia et de l’Union nationale des femmes commerçantes transfrontalières d’Ouganda pour promouvoir la paix et l’autonomisation économique au-delà des frontières.

Son action démontre comment des approches locales peuvent répondre aux défis sécuritaires, renforcer les relations transfrontalières et promouvoir une paix durable, éléments cruciaux face au changement climatique. L’histoire de Mariam illustre le rôle central des femmes dans la transformation des régions touchées par les conflits et dans la mise en œuvre des principes FPS dans des contextes où la paix et la résilience économique sont étroitement liées. En associant les communautés locales aux négociations pour garantir la conclusion et le respect des accords, Mariam donne corps aux principes de prévention, participation et protection de la résolution 1325.



Marche de sensibilisation pour lancer les 16 jours d'activisme contre la violence sexiste, organisée au siège de la CUA, en novembre 2023. © UNOAU



© Mary Balikungeri

MARY BALIKUNGERI



Mary Balikungeri est une défenseure des droits humains et une militante de la justice de genre et de la consolidation de la paix au Rwanda. À la suite du génocide perpétré contre les Tutsis en 1994, elle a fondé le Rwanda Women's Network, créant ainsi un espace de soutien pour les survivantes et une plateforme destinée à reconstruire des communautés profondément brisées. Elle est actuellement Présidente du Réseau africain des refuges pour femmes (Africa Network of Women Shelters).

J'ai consacré une grande partie de ma vie à la lutte contre les violences basées sur le genre au Rwanda. Le fait d'avoir été témoin d'injustices m'a donné la conviction de ne plus jamais vouloir voir quiconque en subir. Mon enfance en tant que réfugiée a profondément marqué ma manière de penser. Née en 1953 à Nyanza, au Rwanda, j'avais six ans lorsque ma famille a été contrainte de quitter le pays. En 1959, nous faisons partie des nombreux Rwandais qui ont fui les violences. Nous nous sommes d'abord installés au Burundi, puis en Ouganda, où mes parents ont fondé une église pour réfugiés, sous l'égide de la Church Missionary Society. Avec le recul, je mesure les choix douloureux auxquels ils ont dû faire face.

En 1986, j'ai rejoint le Conseil œcuménique des Églises (COE) comme chargée de liaison pour un programme de lutte contre le racisme et de soutien au mouvement anti-apartheid en Afrique du Sud. Ma collaboration avec des défenseurs sud-africains des droits humains, tels que Barney Pityana et le révérend Frank Chikane, a renforcé ma conviction de la nécessité de lutter pour la justice. Cette expérience m'a profondément marquée et a façonné mon approche lors de mon retour au Rwanda.

J'ai travaillé au sein du COE jusqu'à l'éclatement du génocide perpétré contre les Tutsis en 1994. Tragiquement, les églises, longtemps perçues comme des sanctuaires, se sont rendues complices des violences. Alors que certains responsables religieux abritaient au départ les personnes en fuite, beaucoup les ont ensuite trahies en signalant leur présence aux tueurs. Après la prise de pouvoir par le Front patriotique rwandais, qui mit fin au génocide, des discussions furent engagées à Genève sur la contribution possible des Églises à la reconstruction du pays.

C'est dans ce contexte que je suis rentrée au Rwanda en 1995 et que j'ai fondé le Rwanda Women's Network. J'ai mobilisé des partenaires internationaux pour financer la vision de ce réseau. L'une de nos premières initiatives fut la création du programme Polyclinic of Hope, un espace sûr pour les femmes et les filles afin qu'elles puissent partager leurs expériences. Après le génocide, elles étaient profondément traumatisées

et avaient besoin d'un lieu où elles pouvaient s'exprimer librement, sans crainte d'être jugées. Nous avons choisi d'accueillir aussi bien des femmes tutsies qu'hutu, indépendamment de leur appartenance ethnique.

Les récits recueillis révélaient des souffrances extrêmes : certaines avaient subi des viols collectifs, des mutilations, des tortures, et avaient perdu toute leur famille ; d'autres affrontaient le traumatisme de voir leurs maris condamnés comme auteurs de crimes. Nous avons travaillé sur des méthodes de guérison en mettant l'accent sur la justice et la reconstruction de leurs vies.

Un souvenir me marque particulièrement : une femme séropositive, violée par l'homme qui avait également assassiné son mari, se retrouva face à l'épouse de cet homme lors d'une rencontre à la Polyclinic. La douleur éclata : « Pourquoi es-tu ici ? Ton mari m'a fait cela, tu n'as pas le droit d'être là. » Je suis intervenue pour apaiser la situation, expliquant : « Cette femme ignorait les actes de son mari et qu'il t'avait contaminée. Elle est ici car lui est désormais emprisonné. Vous souffrez toutes deux, chacune à sa manière, et le pardon est essentiel pour alléger la douleur et avancer. »

Nous avons accompagné de nombreuses femmes victimes de viols collectifs et vivant avec le VIH/sida. Avec le temps, elles sont devenues des militantes influentes au sein de leurs communautés, sensibilisant à la lutte contre les violences basées sur le genre. Plusieurs ont été formées comme parajuristes, soutenant les femmes victimes de violences domestiques et devenant des actrices de changement. Dans le cadre de notre programme, nous avons également introduit la formation financière et le renforcement du leadership. Lorsqu'une femme devient économiquement autonome, elle peut affronter la violence, subvenir aux besoins de sa famille et réduire les risques de recourir à la violence.

Le Polyclinic of Hope a pris de l'ampleur, évoluant vers un centre de guérison des traumatismes, d'autonomisation économique, de solidarité, de mise en réseau et de plaidoyer – conçu par les femmes et pour les femmes. Nous avons compris qu'il fallait prolonger son impact au-delà de la phase initiale de reconstruction. Aujourd'hui, la Polyclinic of Hope

« Au bout du compte, les victimes d’hier sont celles qui deviennent les actrices du changement. Ce sont elles qui créent des réseaux résilients de femmes, devenues parajuristes et dirigeantes au service de leurs communautés. Leur action incarne la Résolution 1325. Car, dans ces communautés, on retrouve la participation, la prévention, la relance et la durabilité. »

est implantée dans 20 centres supplémentaires répartis dans divers districts du Rwanda, faisant de la santé un levier de paix. En intégrant les dimensions psychologiques, économiques et liées aux violences basées sur le genre, nous avons pu offrir une approche globale des problématiques des femmes.

Le Rwanda Women’s Network regroupe des femmes devenues facilitatrices communautaires, porteuses des préoccupations et des priorités de leurs communautés locales. Notre vision est d’établir, dans chaque district du Rwanda, des réseaux de coalition contre les violences basées sur le genre, réunissant ces facilitatrices, les responsables locaux et les forces de sécurité, afin de promouvoir le dialogue et d’approfondir la compréhension de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité. Ces réseaux créent des passerelles vitales entre les foyers, les communautés et les initiatives nationales. Nous travaillons également à renforcer les alliances régionales, notamment avec FEMNET, pour amplifier notre action.

Notre plus grand défi demeure de convaincre les femmes que ces espaces sont destinés à leur leadership, et à remettre en cause des normes sociales profondément ancrées. Un axe actuel de travail est la sensibilisation aux lois sur l’héritage et à leurs implications pour les droits des femmes. Nous constatons une prise de conscience croissante de ces droits – un exemple vivant de la mise en œuvre de la Résolution 1325 et



Mary Balikungeri à l’Assemblée générale du Réseau des femmes du Rwanda, célébrant 27 ans d’autonomisation des femmes, de renforcement des communautés et de promotion de l’égalité des genres au Rwanda, janvier 2024. © Réseau des femmes du Rwanda

de son impact transformateur. Il est extrêmement stimulant de voir les jeunes femmes que nous avons accompagnées accéder aujourd’hui à des postes de direction au niveau national. Leurs réussites apportent espoir et inspiration à toutes celles qui cherchent encore à faire entendre leur voix.

Cependant, il est frustrant de constater le décalage persistant entre les organisations de femmes et les instances de décision, tant au niveau local qu’international. Les décideurs doivent reconnaître les formes uniques de leadership exercées par les femmes au sein de leurs communautés. Il est essentiel d’écouter véritablement les femmes et de leur donner les moyens d’agir de manière significative. Partout en Afrique, du Burundi à la RDC en passant par le Rwanda, les femmes sont déjà engagées dans des initiatives locales essentielles de consolidation de la paix. Il est impératif que ces femmes non seulement disposent d’une place à la table des négociations, mais qu’elles soient également pleinement intégrées dans les processus décisionnels où leurs voix peuvent contribuer à orienter les politiques et les actions.



Mary Balikungeri présentant le travail du Rwanda Women’s Network (RWN) à SAR le Prince Charles lors de sa visite au Rwanda en juin 2022, dans le cadre de la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth (CHOGM). Elle a mis en lumière l’impact du RWN dans la promotion des droits des femmes, de l’égalité de genre et de l’autonomisation des communautés. © Rwanda Women’s Network

Résolution 1325 du CSNU – PRÉVENTION, PARTICIPATION, PROTECTION ET SECOURS ET RELÈVEMENT

Les principes de la Résolution 1325 du CSNU sont au cœur du Rwanda Women’s Network et de son initiative phare, la Polyclinic of Hope, qui illustre l’importance accordée à la participation, à la protection, à la prévention ainsi qu’au secours et au relèvement. Le pilier de la protection se manifeste à travers les espaces sûrs et les systèmes de soutien mis en place par la Polyclinic of Hope, offrant aux survivantes de violences basées sur le genre une prise en charge complète, des services de conseil et une voie pour reconstruire leur vie dans la dignité.

À travers la guérison des traumatismes au niveau communautaire, le plaidoyer juridique et l’autonomisation économique, le Rwanda Women’s Network incarne le pilier de la participation en permettant aux femmes de transformer leurs expériences traumatiques en leviers de changement social et de leadership. En s’attaquant aux causes profondes de la violence et en promouvant une culture de responsabilité et de paix, les initiatives du Réseau renforcent le pilier de la prévention. Enfin, l’approche holistique de la Polyclinic of Hope reflète le pilier du secours et du relèvement, en explorant des méthodes de guérison tout en mettant l’accent sur l’importance de la justice et de la reconstruction des vies dans un pays en situation post-génocide.

MULHER E PAZ – MOUVEMENT FEMMES ET PAIX



Le Mouvement des femmes pour la paix, aujourd'hui connu sous le nom de Mouvement femmes et paix, a été créé au Mozambique en tant que plateforme nationale ancrée dans des initiatives communautaires. Il regroupe 230 organisations de femmes issues de 53 districts et représente environ 125 000 femmes.

En 2018, le Mouvement des femmes pour la paix, désormais connu sous le nom de Mouvement femmes et paix (MFP), a été créé au Mozambique en tant que plateforme nationale ancrée dans des initiatives communautaires. Regroupant des organisations de femmes mozambicaines, le Mouvement vise à renforcer le rôle des femmes dans la consolidation de la paix et la réconciliation. L'initiative a été fondée par deux militantes de la paix de premier plan : Graça Machel, défenseure mondialement reconnue des droits des femmes et des enfants, et Marie Andersson de Frutos, ancienne ambassadrice de Suède au Mozambique. Comme l'a souligné Graça Machel : « En tant que femme occupant une position d'influence, vous avez l'obligation de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour que les autres femmes, pour qui il est bien plus difficile d'exercer leurs droits, puissent également gravir les échelons. L'égalité n'est pas une question de femmes. C'est une question de société ».

Le Mouvement est né à l'issue de consultations ayant recueilli les voix de plus de 600 femmes, au cours desquelles les participantes ont exploré des concepts liés à la paix, notamment la réconciliation, la médiation, la résolution des conflits, la cohésion sociale et le rôle des femmes.

Sous la direction de la Fondation pour le développement communautaire (FDC), le MFP collabore avec des organisations de renom, tant au niveau national qu'international, telles que l'Institut pour la démocratie multipartite (IMD) et le Centre africain pour la résolution constructive des différends (ACCORD).

Le Mozambique possède une longue histoire de conflits ainsi qu'une succession d'accords et de protocoles de paix, parmi lesquels : l'Accord général de paix de 1992, l'Accord de cessation des hostilités de 2014 et le Mémoire d'entente de 2018 sur les questions militaires/ Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR). Ces efforts ont abouti à la signature de l'Accord de paix et de réconciliation nationale de Maputo en 2019, avec l'appui de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour la paix au Mozambique.

En 2018, le Mozambique a également adopté son premier Plan d'action national (PAN) sur les femmes, la paix et la sécurité pour la

« Nous, en tant que femmes, voulons affirmer notre volonté de nous engager dans l'établissement de la paix et de la réconciliation nationale, car nous sommes COURAGEUSES ! »

— Déclaration des participantes à la 1^{re} Conférence nationale du Mouvement femmes et paix, Beira, province de Sofala (Mozambique), 2018.

période 2018-2022. La FDC contribue par ailleurs à l'élaboration de la deuxième génération du PAN pour la période 2025-2029.

Malgré les défis systémiques persistants — structures patriarcales, violences fondées sur le genre, dépendance économique et faibles opportunités éducatives pour les femmes — le Mouvement femmes et paix s'appuie sur les engagements du gouvernement en faveur des droits des femmes. Pour ce faire, il a redéfini le concept de paix au Mozambique en introduisant la notion de « paix sociale », mettant l'accent sur la collaboration à la base, la cohésion sociale et le rôle central des femmes dans la promotion d'une réconciliation durable et d'une unité nationale renforcée.

À travers ce Mouvement, les femmes mozambicaines affirment qu'elles sont des actrices incontournables de la consolidation de la paix, car elles disposent des compétences, des savoirs et du statut social nécessaires pour impulser le changement dans les contextes post-conflit. Elles mettent en avant leur capacité à instaurer la confiance, à engager des parties diverses et à promouvoir le dialogue dans des environnements complexes.



Mulher Activa, Paz Efectiva

Mouvement Femmes et Paix
Femme active, paix effective
Mozambique

Cependant, elles ont souligné que la pleine participation des femmes aux processus de consolidation de la paix et de réconciliation nationale nécessite la réalisation de plusieurs conditions préalables essentielles :

- **Renforcement des capacités** : offrir des formations adaptées aux femmes en médiation, négociation, facilitation, création de confiance et dialogue.
- **Dialogue institutionnalisé** : mettre en place des espaces réguliers où les femmes peuvent débattre des questions qui les concernent et identifier des solutions pour la paix.
- **Inclusion dans le leadership** : garantir la représentation des femmes dans les espaces de direction et de prise de décision.
- **Opportunités éducatives** : développer des initiatives pour encourager les femmes à poursuivre des études supérieures.
- **Autonomisation économique** : promouvoir des programmes qui renforcent l'indépendance économique des femmes et des filles.
- **Implication des hommes** : associer les hommes à la promotion du respect des droits et du rôle des femmes dans la société.
- **Lutte contre les violences** : combattre toutes les formes de violence à

« L’objectif principal du Mouvement des Femmes pour la Paix est d’élargir l’espace, les opportunités et les capacités des femmes au Mozambique afin qu’elles deviennent des médiatrices et participent activement aux dialogues, aux processus politiques, à la consolidation de la paix et aux processus de réconciliation, contribuant ainsi à la cohésion sociale au Mozambique. »



© FDC et ACCORD



Les membres du Mouvement des femmes et de la paix participent au processus électoral à Maputo, Mozambique (2024). © ONU Femmes Mozambique



Les médiatrices du Mouvement Femmes et Paix formées par la FDC et ACCORD à Maputo en 2024. © Movimento Mulher Paz



Fátima Jerónimo, médiatrice pour la paix, remet l'Agenda national des femmes pour la paix à Son Excellence le Président Filipe Nyusi, Mozambique (2018). © Movimento Mulher Paz

« Les femmes, en tant que mères, promotrices et protectrices de la vie, ont une grande responsabilité dans la promotion de la paix et de la réconciliation au sein de la famille et de la société en général. » — Déclaration des participantes à la 1^{re} Conférence nationale du Mouvement Femmes et Paix.



Membres du Mouvement Femmes et Paix, d'ACCORD et du réseau Femmes, Paix et Sécurité (FPS) lors de la 5 Réunion de haut niveau tenue à Washington en 2023. © Movimento Mulher Paz

l'égard des femmes et des filles afin de briser les cycles d'abus.

Le Mouvement Femmes et Paix (WPM) a également affirmé que l'édification d'une paix effective exige la création de conditions propices au dialogue et à la réconciliation. Cela implique de renforcer la confiance, de répondre aux traumatismes, de soutenir les victimes de violences, d'impliquer des leaders communautaires expérimentés et de mettre l'accent sur la communication ouverte et l'écoute active.

À l'heure actuelle, la devise du Mouvement est « Femme active, Paix effective », avec plus de 60 médiatrices formées pour mettre en œuvre l'Agenda national des femmes pour la paix, contribuant à la création de 372 Noyaux de Paix organisés aux niveaux district, communautaire et provincial.

Les Noyaux de Paix servent d'espaces sûrs où les femmes peuvent s'engager dans le dialogue, planifier la mise en œuvre de l'Agenda national du Mouvement Femmes et Paix, et promouvoir l'autonomisation

sociale et économique des femmes et de leurs familles. Ils encouragent également l'implication des hommes dans des discussions constructives.

Ces espaces sûrs permettent aux femmes de collaborer sur des plans visant à assurer la durabilité du Mouvement et à répondre aux défis tels que les conflits sociaux et les moyens de subsistance économiques. Les Noyaux de Paix visent à accroître la participation des femmes à la gouvernance locale et aux processus décisionnels, tout en renforçant l'estime de soi et le sentiment de pouvoir d'agir parmi les membres.

Le Mouvement met l'accent sur l'action collective et le développement de partenariats pour relever les défis communs. À travers ses Noyaux de Paix et l'utilisation de plateformes numériques telles que WhatsApp, Facebook, Twitter et Instagram, le WPM a élargi sa portée, mobilisant désormais 10 098 membres et abonnés. Ces efforts visent à amplifier les voix des femmes mozambicaines et à renforcer leur rôle dans la consolidation de la paix et le développement communautaire.



*Policières ghanéennes servant au sein de la Mission
des Nations Unies au Soudan du Sud (UNMISS).
© Isaac Billy/UNMISS*



Une policière s'entretenant avec des habitants lors d'une mission de maintien de la paix des Nations Unies. © Photo ONU/Marco Dormino



LE RÉSEAU DES ASSOCIATIONS DE FEMMES ÉTHIOPIENNES (NEWA)



Le Réseau des associations de femmes éthiopiennes (NEWA) est un réseau national pionnier, non partisan et non gouvernemental, fondé en 2003 avec pour vision la réalisation de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes. Il regroupe actuellement 38 organisations membres. Le Réseau a joué un rôle central dans la création des Femmes éthiopiennes bâtisseuses de paix (EWPB), un réseau dédié à la promotion du rôle des femmes dans la résolution des conflits et la consolidation de la paix. À travers l'EWPB, NEWA a lancé l'initiative « Coffee for Peace » (Un café pour la paix), un programme novateur qui utilise la cérémonie traditionnelle du café éthiopien comme plateforme de dialogue communautaire sur la paix. En s'appuyant sur ce rituel d'une grande portée culturelle, l'initiative est devenue un outil puissant de consolidation de la paix à la base et de résolution des conflits.

Au cours des années 1990, l'Association éthiopienne des femmes juristes (EWLA) a joué un rôle de premier plan dans la promotion de la justice de genre et des réformes juridiques en Éthiopie. Ses efforts pionniers ont jeté les bases de la création de nombreuses organisations de femmes à travers le pays, contribuant à mobiliser un mouvement croissant en faveur des droits des femmes. En 2003, reconnaissant la force de l'action collective et de la voix commune, ces organisations se sont unies pour former une plateforme nationale : le Réseau des associations de femmes éthiopiennes (NEWA). Cette coalition nationale avait pour objectif de créer des synergies entre les efforts menés pour les femmes éthiopiennes et de renforcer le mouvement des femmes en s'attaquant aux inégalités systémiques entre les sexes.

Selon Saba Gebremedhin, directrice du NEWA, les femmes du Réseau ont rapidement pris conscience de la nature profondément enracinée du patriarcat : « Il n'est pas seulement intégré dans le système culturel, mais aussi dans le système formel, y compris dans l'application de la loi et les processus de décision politique ».

L'une des stratégies centrales du NEWA a été de renforcer les capacités de ses associations et organisations membres afin de leur permettre de répondre efficacement aux multiples défis auxquels les femmes et les filles sont confrontées. Cette approche a permis au Réseau de soutenir un large éventail d'initiatives, allant de la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes à la promotion de l'éducation des filles et à l'autonomisation économique des femmes. Comme le rappelle Saba : « À partir de 2006, nous avons mis en place un groupe de plaidoyer, le Campaign Group against Gender-Based Violence-Ethiopia (CGBV-Ethiopia), qui rassemblait toutes les organisations, y compris les associations de femmes, œuvrant contre les violences basées sur le genre. Ce travail collectif nous a permis de coordonner la campagne annuelle des 16 jours

d'activisme et de mener d'autres initiatives de plaidoyer ».

L'année 2009 a marqué un tournant décisif pour NEWA avec l'adoption de la Proclamation sur les associations et sociétés (n° 621/2009). Cette législation imposait de sévères restrictions aux organisations de la société civile éthiopienne, interdisant à celles engagées dans la défense des droits humains, des droits des femmes ou dans la consolidation de la paix de recevoir des financements de bailleurs étrangers. Saba décrit cette période comme un moment de défi majeur pour le NEWA, qui a effectivement vu son réseau se scinder en deux : d'une part, les organisations dépendantes du financement international, et d'autre part, celles travaillant sur les droits humains contraintes de s'appuyer uniquement sur des ressources locales. « À ce moment-là, explique-t-elle, nous étions face à un choix difficile : soit devenir un réseau local engagé dans la défense des droits des femmes, de la justice et des droits humains, soit nous transformer en organisation dépendante des bailleurs et incapable de s'exprimer sur ces questions cruciales. Nous avons choisi la voie du plaidoyer, malgré les difficultés financières, parce que nous croyions que les droits des femmes ne pouvaient pas être compromis ».

La décision du NEWA de ne plus recevoir de fonds internationaux lui a permis de continuer à défendre ouvertement les droits des femmes sans compromettre son mandat. Cependant, parmi les 42 organisations membres enregistrées, certaines sont restées au sein du NEWA, tandis que d'autres ont formé un nouveau réseau fâtier appelé Union des associations caritatives de femmes éthiopiennes (UEWCA), devenu par la suite l'Union des associations de femmes et d'enfants d'Éthiopie. L'UEWCA a initialement regroupé près de 30 organisations qui ont continué à recevoir un financement extérieur, réduisant le NEWA à seulement dix organisations (deux associations professionnelles, une organisation axée sur le handicap

et sept groupes communautaires).

Malgré ce sacrifice considérable, Saba Gebremedhin a déclaré : « Bien que ce fut une décision difficile, je suis heureuse que nous l'ayons prise. Elle a démontré l'engagement du NEWA à faire progresser les droits des femmes en Éthiopie. Nous avons dû réduire la taille de notre bureau et de notre personnel. Mais lorsque la loi sur les associations et sociétés a été révisée en 2019, nous avons recommencé à recevoir des fonds internationaux et notre nombre de membres est remonté à 38 organisations ».

Aujourd'hui, le NEWA se montre sélectif dans son adhésion, privilégiant la force de sa voix collective plutôt qu'une expansion numérique. À l'origine, le NEWA ne mettait pas l'accent sur la consolidation de la paix, mais cette orientation a évolué après 2019, lorsque des conflits ont éclaté dans plusieurs régions d'Éthiopie. Avec le déclenchement de la guerre au Tigré, le conflit s'est étendu aux régions de l'Amhara, de l'Afar et de l'Oromia. « Nous avons été témoins de massacres et de déplacements massifs », note Saba. « Les femmes étaient particulièrement vulnérables, et les signalements de violences, notamment contre les jeunes filles dans les camps de déplacés, affluaient ».

Bien que le NEWA ait salué les avancées politiques de l'Éthiopie en faveur des femmes – telles que la nomination d'une femme à la présidence, d'un cabinet composé à 50 pour cent de femmes et d'une ministre de la Défense – Saba a constaté que les femmes restaient souvent absentes des discussions clés sur la résolution des



La Directrice exécutive du Réseau des associations de femmes éthiopiennes (NEWA), Saba Gebremedhin Hagos, prononçant un discours lors de l'événement national « Coffee for Peace ». © Réseau des associations de femmes éthiopiennes (NEWA)

conflits : « Ce furent des victoires que nous avons célébrées, mais nous avons vite réalisé que malgré ces acquis, les conflits dévastaient les femmes et que leurs voix étaient absentes des négociations de paix. C'est alors que nous avons décidé de contester le statu quo et de promouvoir des interventions collectives pour la paix ».

En réponse, des organisations de femmes ont commencé à offrir un abri et un soutien aux survivantes de violences sexuelles, d'abord dans la région de Benishangul, puis auprès des femmes fuyant le conflit du Tigré. Leurs témoignages poignants ont poussé le NEWA à amplifier leurs voix, malgré la crainte d'être mal interprété. L'organisation a publié des communiqués de presse dénonçant les violences massives, notamment les difficultés rencontrées par les femmes enceintes en raison de la destruction des infrastructures de santé. Le NEWA a appelé à la paix et à une protection accrue des femmes et des enfants dans les zones de conflit.

Par ailleurs, le NEWA a organisé des actions de secours, collectant des vivres, des vêtements et des produits d'hygiène, et a lancé l'initiative « Blanket for a Mom » (Une couverture pour une maman) destinée aux personnes déplacées, dont beaucoup vivaient dans les rues du Tigré sans accès aux camps officiels. Cette initiative de solidarité a contribué à rétablir les liens avec les organisations basées au Tigré, qui se sentaient initialement abandonnées en raison du blackout de communication.

Lorsque la Commission nationale de dialogue a été créée en 2022, seules trois femmes figuraient parmi les 11 commissaires. Avec l'appui de TIMRAN, une organisation locale de femmes, le NEWA a cofondé la Coalition des voix des femmes et du dialogue national, regroupant des femmes des régions touchées par le conflit (Tigré, Amhara, Afar et Oromia), ainsi que des représentantes de la société civile, du secteur privé, du milieu universitaire et du Parlement. « C'était une mixité précieuse », souligne Saba. « Elle a favorisé la solidarité et permis d'exprimer les traumatismes vécus. Le partage des récits a créé un sentiment de sororité, et le dialogue entre générations a facilité un échange intergénérationnel essentiel ».

Le NEWA assure actuellement la présidence de cette Coalition, qui joue un rôle central dans la formation de femmes facilitatrices et médiatrices à travers le pays, leur donnant les compétences nécessaires pour diriger des discussions et défendre des approches sensibles au genre dans les processus de paix. La Coalition mène également des Dialogues nationaux des femmes dans diverses régions, offrant une plateforme aux perspectives et priorités féminines dans les débats nationaux. Ces initiatives sont cruciales pour que les voix des femmes ne soient pas seulement incluses, mais placées au centre de l'agenda éthiopien de paix et de réconciliation.

En 2022, le NEWA a créé les Ethiopian Women Peacebuilders (EWPB), une initiative inclusive regroupant des femmes bâtisseuses de paix issues de toutes les régions d'Éthiopie. L'EWPB rassemble



Le Réseau des associations de femmes éthiopiennes (NEWA) organisant un dialogue interrégional « Coffee for Peace » entre les régions Oromia et Somali, en septembre 2023. © Réseau des associations de femmes éthiopiennes (NEWA)

des membres de divers secteurs, notamment des universités, des institutions religieuses et des communautés locales. L'organisation vise à renforcer les capacités des femmes médiatrices, à coordonner leurs activités et à faciliter des actions aux niveaux national, régional et communautaire en vue de faire progresser l'agenda Femmes, Paix et Sécurité en Éthiopie. Dans ce cadre, le NEWA a dispensé des formations en consolidation de la paix, s'appuyant sur les expériences de pays tels que le Soudan du Sud et le Kenya. Des dirigeantes venues de ces régions ont partagé leurs réflexions sur la manière d'être une bâtisseuse de paix et de s'impliquer efficacement dans l'agenda FPS.

L'une des initiatives phares de l'EWPB est le programme Coffee for Peace (Bunna LeSelam), mis en œuvre dans différentes communautés. La cérémonie du café occupe une place culturelle importante en Éthiopie ; elle constitue un processus long et réfléchi, propice à un dialogue approfondi. Les échanges dans le cadre de Coffee for Peace durent généralement deux à trois heures. Les femmes y exposent d'abord leurs situations particulières et leurs expériences du conflit, puis en identifient les causes perçues, proposent des solutions possibles et explorent les moyens d'y prendre part activement. Ces discussions offrent souvent des perspectives sensiblement différentes des récits avancés par les acteurs politiques. De plus, Coffee for Peace favorise les dialogues interrégionaux, permettant à des femmes de zones voisines affectées par les conflits de partager leurs vécus. Cette approche fait passer l'accent des griefs individuels à une compréhension collective,



La Présidente de l'Éthiopie, Son Excellence Sable-Work Zeude, et la Ministre de la Femme et des Affaires sociales, Dr Ergoge Tesfaye, aux côtés de la Directrice exécutive du NEWA, Saba Gebremedhin, et du personnel du NEWA, lors de la cérémonie d'inauguration des Ethiopian Women Peace Builders, tenue du 21 au 23 juin 2022 au siège de la CEA. © Réseau des associations de femmes éthiopiennes (NEWA)

en amenant les femmes à reconnaître qu'elles sont toutes touchées par la guerre et confrontées à des difficultés similaires.

L'initiative ne s'est pas limitée aux communautés locales ; elle a également été étendue à l'échelle nationale. Des femmes issues de la base ont pu partager leurs expériences et leurs points de vue lors de forums fédéraux. Au départ, les Ethiopian Women Peacebuilders ne comptaient pas de participantes venues du Tigré en raison du conflit en cours. Des efforts ont toutefois été entrepris pour y étendre le programme : le NEWA y a mené douze jours de sessions de guérison des traumatismes avant de lancer les formations en consolidation de la paix. La prochaine phase du projet prévoit l'organisation de dialogues Coffee for Peace dans la région du Tigré.

Selon Saba Gebremedhin, même si de nombreux membres des communautés n'ont pas reçu de formation officielle sur l'agenda FPS, ils comprennent de manière intuitive la nécessité de résoudre les conflits et l'importance du dialogue inclusif. Les enjeux qu'ils soulèvent s'alignent souvent avec les principes du cadre Femmes, Paix et Sécurité. Les femmes, désireuses de contribuer, estiment fréquemment que leurs voix ne sont pas prises au sérieux. Offrir des espaces sûrs comme Coffee for Peace est donc essentiel pour amplifier leur parole. Comme le souligne Saba : « Impliquer les femmes et valoriser leurs savoirs est indispensable. Les femmes doivent avoir une place à la table, et leurs contributions doivent orienter tout dialogue et tout effort de résolution ».

PLATEFORME PAIX POUR LE SOUDAN



La Plateforme Paix pour le Soudan a été créée en réponse au déclenchement du conflit en avril 2023 afin de permettre aux organisations de femmes de communiquer et de coordonner leurs actions. Si sa mise en place a bénéficié du soutien d'ONU Femmes, la Plateforme appartient et est dirigée par des Soudanaises. Elle regroupe 49 organisations et initiatives de paix dirigées par des femmes, issues de diverses régions du Soudan, notamment des initiatives humanitaires portées par des femmes, des organisations de la société civile dirigées par des femmes ainsi que des représentantes féminines des « salles d'urgence ». La Plateforme fédère ainsi des activistes, des défenseuses de la paix et des réseaux de femmes mobilisés contre le conflit, affirmant le rôle central des Soudanaises dans la recherche de solutions pacifiques et inclusives.

L'objectif principal de la Plateforme « Paix pour le Soudan » est d'amplifier la voix des femmes soudanaises aux niveaux national, régional et international, afin de mettre un terme au conflit qui a éclaté en 2023 entre les Forces armées soudanaises (SAF) et les Forces de soutien rapide (RSF). La Plateforme plaide pour une paix durable, en reconnaissant que, bien que les femmes soient parmi les plus vulnérables et les plus gravement touchées par les conflits, elles ont historiquement été exclues des processus de paix officiels au Soudan. Elle vise à remettre en cause les structures dominées par les hommes dans le domaine de la paix et de la sécurité et milite pour un processus de paix inclusif, intégrant les femmes et les jeunes et garantissant une participation équitable.

Les membres de la Plateforme contribuent activement à promouvoir une approche holistique du rôle des femmes dans la paix et la sécurité. À travers leurs organisations réparties sur l'ensemble du territoire soudanais, ils apportent un soutien essentiel aux victimes ainsi qu'aux femmes et filles déplacées, notamment en matière d'abris d'urgence, d'alimentation, d'eau, d'assainissement, de soins de santé et d'éducation. Ces activités sont menées tant à l'intérieur du pays que dans les régions voisines accueillant des populations réfugiées. Elles témoignent de l'engagement de chaque membre et contribuent à répondre aux immenses besoins des femmes et des filles résultant du conflit. Les membres échangent et partagent également leurs expériences et informations au sein de la Plateforme, y compris leurs activités de terrain.

Les initiatives des membres viennent renforcer les efforts de paix plus larges, en contestant les dynamiques de pouvoir traditionnelles et en soulignant l'importance de l'inclusion de voix diverses. En mettant l'accent sur le renforcement des capacités, les membres consolident leurs initiatives communautaires, renforçant ainsi la confiance et la solidarité entre les régions.

La Plateforme a structuré ses travaux autour de dix axes thématiques : assistance humanitaire ; justice transitionnelle ; lutte contre les violences

faites aux femmes ; protection des personnes déplacées et réfugiées ; participation politique ; paix et cohésion sociale ; questions sociales et économiques ; élaboration constitutionnelle et droit international ; législation du travail et protection sociale ; et développement. Sa structure décisionnelle est horizontale, avec un petit groupe administratif chargé de relayer les questions aux membres.

Stratégies et activités

La Plateforme privilégie une approche collaborative, en mobilisant divers réseaux de femmes pour partager connaissances et compétences et mener des actions de plaidoyer en faveur de la paix, tout en permettant à ses membres de poursuivre leurs activités à l'intérieur du Soudan et au sein de la diaspora. Elle a produit plusieurs déclarations, dont une adressée au Secrétaire général de l'ONU au début de la guerre, appelant les deux parties belligérantes à protéger les civils et à mettre fin aux violences faites aux femmes et aux enfants, y compris les violences sexuelles.

Le travail de suivi et de rapportage mené par l'un des membres de la Plateforme sur les violations des droits humains a contribué, parmi d'autres efforts, au déploiement de la Mission internationale d'établissement des faits des Nations Unies sur le Soudan, chargée d'enquêter sur les violations commises contre les femmes. ONU Femmes consulte également les membres de la Plateforme lors de la préparation de ses déclarations devant le Conseil des droits de l'homme à Genève.

Grâce aux actions de plaidoyer d'un membre, la Plateforme a mobilisé la solidarité de 95 organisations de femmes à travers le monde. Ces actions se sont traduites par des manifestations organisées par des femmes au Liban, des communiqués de presse diffusés en Jordanie et en Syrie, ainsi que par la création d'un groupe WhatsApp intitulé « Solidarité avec les femmes du Soudan contre la guerre ». La Plateforme a également créé une page Facebook.



Plaidoyer de haut niveau et coopération internationale

La Plateforme a participé activement à des réunions et à des événements de plaidoyer de haut niveau afin de réclamer la paix et la fin du conflit. En mai 2023, la Plateforme a collaboré avec l'Union africaine et ONU Femmes pour organiser une réunion virtuelle de haut niveau, à laquelle ont pris part des personnalités éminentes de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, notamment l'ancienne Présidente du Libéria, Ellen Johnson Sirleaf.

Parmi les autres événements marquants figurent la conférence de Kampala, organisée en octobre 2023 par l'Union africaine, les Nations Unies et l'IGAD, qui a abouti à la Déclaration féministe des femmes soudanaises ; ainsi que la conférence Dialogue pour la paix des femmes



Membres de la Plateforme « Paix pour le Soudan » et Hanna Tetteh, Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la Corne de l’Afrique.
© Asba Hamad / Plateforme Paix pour le Soudan

soudanaises, tenue à Kampala en juillet 2024, en partenariat avec l'Union africaine et les Nations Unies. Cette conférence visait à amplifier la voix des femmes, à sensibiliser l'opinion et à renforcer leur participation aux processus de paix au Soudan.

Défis majeurs et résilience des femmes soudanaises

La Plateforme a dû faire face à des défis considérables, au-delà même de la violence du conflit. Les groupes de femmes sont fréquemment marginalisés dans les rares pourparlers de paix qui ont eu lieu. Cette exclusion compromet leur capacité à influencer le processus de paix soudanais, poussant la Plateforme à plaider sans relâche et à se mobiliser pour la participation des femmes. Le plaidoyer en faveur de la paix au Soudan est par ailleurs jalonné de risques politiques et sécuritaires. Les militantes sont souvent confrontées à des menaces telles que des arrestations, des enlèvements et des actes d'intimidation de la part de différents acteurs.

Depuis le coup d'État militaire de 2021, les organisations de femmes soudanaises subissent une répression accrue, aggravée par l'escalade du conflit en 2023. Ces contraintes limitent fortement leur capacité à mobiliser efficacement la société civile et à mener des activités de consolidation de la paix. En outre, l'insécurité persistante a considérablement restreint l'accès à l'aide humanitaire, en particulier dans des régions comme le Darfour, où les besoins fondamentaux en matière de soins de santé, d'alimentation et de sécurité demeurent criants. Les organisations opérant sur le terrain souffrent souvent d'un manque de ressources et d'infrastructures, entravant la mise en œuvre d'actions de plaidoyer, de formation et de services de soutien.

Malgré ces obstacles, la Plateforme poursuit son action à travers le plaidoyer international, la collaboration communautaire et une documentation rigoureuse pour promouvoir des solutions au conflit, en s'appuyant sur les différentes formations et initiatives de renforcement des capacités offertes aux membres de la Plateforme, tant à l'intérieur du pays qu'au sein de la diaspora, notamment dans le domaine de la négociation et de la médiation, avec l'appui d'ONU Femmes. La Plateforme habilite les femmes à conduire leurs propres initiatives de paix, à remettre en cause les normes de genre traditionnelles et à favoriser une société civile plus inclusive et plus résiliente, même au cœur des bouleversements que traverse le Soudan.

La Plateforme « Paix pour le Soudan » s'emploie à transformer le récit de la femme en simple victime, en l'autonomisant, en affirmant son droit à partager son histoire, à exprimer ses souffrances et à revendiquer protection et justice. Elle aspire à unir les communautés autour de la cause commune de la paix, en s'appuyant sur le slogan de la révolution : Liberté, Paix et Justice.



Participants au Dialogue pour la paix des femmes soudanaises, convoqué par le Président de la Commission de l'Union africaine, S. E. Moussa Faki Mahamat, à travers le Bureau de l'Envoyée spéciale pour les femmes, la paix et la sécurité, et placé sous la direction du Groupe de haut niveau de l'Union africaine sur le Soudan (HLP-Soudan), tenu à Kampala les 3 et 4 juillet 2024. © Commission de l'Union africaine



Femmes en uniforme participant au 3^e Forum Afrique sur les femmes, la paix et la sécurité, tenu au siège de la Commission de l'Union africaine du 14 au 15 décembre 2022. © Commission de l'Union africaine



© Penda Seck Diouf

PENDA SECK DIOUF



Penda Seck Diouf est Présidente de la Plateforme de suivi pour la paix et la sécurité (ËTTU JÀMM), qui fédère des organisations de la société civile engagées dans la médiation pour des élections pacifiques au Sénégal et dans la promotion du leadership féminin en matière d'accès aux postes de décision. Elle est également l'ancienne Présidente du Comité de lutte contre les violences faites aux femmes (CLVF). Elle exerce en outre les fonctions de Présidente du Groupe d'initiative des femmes (GIF), une initiative visant à promouvoir l'intégration du genre dans les politiques publiques, à lutter contre les violences basées sur le genre et à soutenir le développement durable.

Voir des femmes victimes de conflit, ignorantes de leurs droits, subissant des violences basées sur le genre et laissées à elles-mêmes, m'a conduite à affirmer qu'il fallait agir et que je devais m'engager sur ces questions. J'ai constaté que sans paix, sans stabilité et sans sécurité, il ne peut y avoir ni développement ni autonomisation des femmes. C'est ce constat qui a fait de moi une militante pour l'élimination des violences basées sur le genre.

J'ai grandi dans une grande famille à Thiès, une région du Sénégal, et dès mon plus jeune âge, j'ai ressenti le besoin de contester l'injustice sociale et la discrimination. À l'école, j'ai été témoin de scènes d'injustice, où des enfants devenaient souvent victimes de violences. À peine un mois passait sans que l'on entende les cris de femmes appelant à l'aide dans leur foyer, victimes de violences domestiques.

À l'école, j'ai très tôt reçu un sens aigu des responsabilités et, durant les vacances, je rejoignais les associations locales. Cette culture de l'engagement communautaire m'a fortement influencée et m'a ensuite conduite à intégrer de nombreuses organisations et réseaux, en privilégiant ceux qui défendaient les droits des femmes et des filles et luttaien contre toutes les formes de discrimination et de violence. Je n'ai jamais toléré l'injustice, la banalisation ou la marginalisation d'une personne, ni l'atteinte à sa dignité.

En 1995, j'ai fondé l'association NENUPHAR, qui accompagne les femmes confrontées à l'addiction. L'inspiration est venue de l'expérience d'une voisine proche, contrainte d'abandonner l'université après avoir été initiée à la drogue. Les consommatrices de drogues sont fréquemment marginalisées, rejetées de leur foyer et laissées à la rue, vulnérables à toutes les formes de violence. NENUPHAR demeure la seule organisation de ce type au Sénégal, s'attaquant à un problème social encore tabou et trop souvent abordé uniquement par des mesures répressives. Dans de nombreux cas, la consommation de drogues est étroitement liée aux violences basées sur le genre.

Je suis également Présidente de la Plateforme de suivi pour la paix et la sécurité (Ëttu Jàmm), initiée par S. E. Bineta Diop, ancienne Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité. Ëttu

Jàmm promeut le leadership féminin au Sénégal et concentre ses actions sur trois domaines : la mobilisation, la médiation et le suivi. J'ai aussi exercé les fonctions de Présidente du Comité de lutte contre les violences faites aux femmes (CLVF), créé en 1997 pour soutenir les femmes victimes de violences domestiques et les enfants victimes de violences. Enfin, je préside le Groupe d'initiative des femmes (GIF), qui œuvre pour l'intégration du genre dans les politiques publiques, la lutte contre les violences basées sur le genre et le développement durable. Inspectrice de l'éducation et de l'animation, sociologue du développement, diplômée de l'École supérieure d'économie appliquée (ESEA) de Dakar, je suis spécialisée en communication sociale et éducative.

Mon parcours académique et professionnel m'a permis de voyager et de côtoyer de nombreuses sociétés différentes. J'ai constaté que, lors d'un conflit, les femmes et les filles sont les plus touchées. J'ai aussi compris que les femmes sont des médiatrices et qu'elles peuvent apporter une contribution déterminante. J'ai été influencée par de nombreuses femmes remarquables : Bineta Diop, la Professeure Amsatou Sow Sidibé, Présidente du Comité sénégalais des droits humains, et la Professeure Ndioro Ndiaye, ancienne Ministre de la Femme, de la Famille et du

« Mes moments les plus heureux sont ceux où nous parvenons à tendre la main à des femmes ayant subi des violences et à les réintégrer dans la société — en leur disant : “Oui ! Vous avez toute votre place dans la société et vous ne devez pas vous sentir coupables. La personne qui doit porter la culpabilité, c’est l’auteur de la violence, celui qui est à l’origine de la situation que vous traversez.” »

Développement social. J'ai longuement travaillé avec ces inspiratrices sur les questions de paix, de sécurité et de protection des droits humains, en particulier des droits humains des femmes.

Le lieu qui m'a le plus marquée reste le Libéria. Èttu Jàmm y a organisé des sessions de dialogue, et certaines femmes y étaient victimes d'atrocités indicibles. Elles ont été contraintes par les belligérants, par exemple, à avoir des rapports sexuels devant leurs enfants, avant que leur mari ne soit exécuté sous leurs yeux. Non seulement elles ont été violées, battues et humiliées, mais, pire encore, lorsque le mari, l'époux ou le fils était tué, son cœur était extrait et les femmes étaient forcées de le cuisiner et de le manger. « Si on vous tue, vous êtes chanceuse. Les survivantes sont les plus malheureuses, car elles ne seront plus jamais des êtres humains », m'a un jour confié une femme. Nous avons tenté de rendre vie à ces survivantes. Mais c'est terrible : le corps des femmes est utilisé comme une arme de guerre, un champ de bataille destiné à

humilier l'ennemi.

En tant que militante et formatrice, j'ai également dû affronter le grand défi des violences domestiques au Sénégal. Dans la sphère domestique, on rencontre des cas d'homicides, de coups et blessures, de violences psychologiques, de violences sexuelles, de pratiques néfastes et de violences économiques. Toutes ces formes de violence constituent de véritables obstacles à la paix, à la cohésion sociale et à la liberté des femmes. Très souvent, ces violences ne sont pas dénoncées. Le Plan national d'action du Sénégal pour l'éradication des violences basées sur le genre prend très au sérieux la violence domestique et toutes ses conséquences, et recommande de la traiter comme une priorité. Mais l'espace domestique reste un espace protégé. La culture de la dénonciation, du témoignage et de l'accès à la justice y est encore absente, ce qui constitue un défi majeur.

La violence ne peut fonder une société, et les violences basées sur



Penda Seck Diouf lors d'une campagne de sensibilisation avec le chef traditionnel, le Roi Sibilumbaï Diedbiou d'Oussouye (Casamance), tenue le 28 janvier 2024. © ÈTTU JÀMM

le genre constituent une violation des droits humains fondamentaux ainsi qu'une atteinte au principe d'égalité. La paix n'est pas seulement l'absence de guerre : elle implique également l'élimination de toutes les formes de violence, en particulier celles qui visent les femmes et les

filles — un engagement réel en faveur de la paix, de la sécurité et de l'éradication des violences basées sur le genre. On ne peut prétendre à la paix et à la sécurité lorsqu'on est victime de violences simplement parce que l'on est une femme.



Penda Seck Diouf animant une formation des jeunes sur l'observation électorale à Dakar, tenue le 20 mars 2024. © ÈTTU JÀMM

Résolution 1325 du CSNU – Piliers : Participation, Prévention, Protection, Secours et Relèvement

L'engagement de Penda Seck Diouf au sein d'organisations communautaires, ainsi que sa présidence de Èttu Jàmm et du Comité de lutte contre les violences faites aux femmes (CLVF), illustre une détermination constante à amplifier la voix des femmes dans les processus de consolidation de la paix et de prise de décision. À travers ses actions en faveur des survivantes de violences basées sur le genre, y compris les femmes en situation d'addiction et celles affectées par les violences domestiques, elle intervient dans des espaces qui œuvrent activement à la protection des droits et de la dignité des femmes.

Son plaidoyer pour une réforme législative et son implication dans le Plan d'action national du Sénégal s'inscrivent dans le principe de la prévention des violences faites aux femmes et dans la promotion d'une culture de l'égalité et de la justice. Par ailleurs, son travail auprès des survivantes et ses efforts de réhabilitation des femmes affectées par les conflits témoignent de son engagement en faveur du relèvement et de la reconstruction. Son parcours met en lumière l'intersection entre justice, égalité et paix, et s'aligne profondément sur la vision portée par la Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

QUITERIA GUIRENGANE



Quitéria Guirengane est une militante sociale et politique engagée dans la promotion des droits des femmes et des jeunes. Elle a exercé en tant que parlementaire jeunesse de 2008 à 2018 et occupe actuellement le poste de Secrétaire exécutive de l'Observatoire des femmes.

Je fais partie d'une nouvelle génération au Mozambique qui n'a pas participé à la guerre de libération ni à la lutte pour la démocratie multipartite. Aujourd'hui, le Parlement mozambicain ne compte qu'environ 17 pour cent de parlementaires âgés de moins de 35 ans, ce qui est une anomalie dans un pays où près de 70 pour cent de la population a moins de 30 ans. Les jeunes peuvent faire la différence car nous comprenons que l'éducation est politique, que la paix est politique, que la santé est politique, et que si nous voulons changer notre société, nous devons faire partie de la solution.

On entend souvent dire que les jeunes ne s'intéressent pas à la politique. Mais Frantz Fanon disait que chaque génération doit découvrir sa mission, l'accomplir ou la trahir. C'est un message que nous, les jeunes, devons faire nôtre. Je crois que j'ai un rôle à jouer pour promouvoir de nouvelles approches de la politique et inspirer ma génération à croire que le changement est possible. C'est pourquoi j'ai décidé de créer un mouvement de jeunesse pour briguer des sièges au Parlement et reprendre en main notre propre récit.

Je suis née à Maputo le 3 février 1990. Le 3 février est une date importante au Mozambique, car elle commémore l'assassinat de l'architecte de l'unité nationale, Eduardo Mondlane, et est célébrée comme la Journée des héros. L'année 1990 est également symbolique car elle marque l'adoption de la première Constitution démocratique du Mozambique. Bien que j'aie grandi dans une société où les rôles étaient divisés entre les femmes et les hommes, avec des attentes précises sur ce que chacun devait accomplir, j'ai toujours été une militante. Mon engagement a commencé à travers mon église, et j'ai toujours été de celles qui remettent en question l'injustice et la division sociale.

En tant qu'étudiante à l'Université Eduardo Mondlane, je me suis engagée dans la politique étudiante, ce qui a constitué ma première expérience de mobilisation formelle. En 2007, j'ai rejoint l'Association des étudiants et j'ai assumé la responsabilité des affaires académiques, en luttant pour un meilleur accompagnement pédagogique. Cependant,

« En tant que jeunes femmes, nous devons nous assurer qu'après avoir ouvert la porte, nous la laissons ouverte pour que davantage de femmes puissent la franchir. Quand j'ai commencé mon activisme, les gens disaient que je n'étais pas capable de le faire, mais quelqu'un m'a donné cette opportunité, et je dois offrir la même chance à d'autres jeunes femmes. Beaucoup de gens ont des doutes à notre sujet en raison de notre âge et de notre sexe. Je ne viens pas d'un milieu privilégié, et pourtant je suis arrivée là, et d'autres jeunes femmes le peuvent aussi. »

j'ai rapidement été frustrée par l'association, en raison du contrôle exercé par l'université : il s'agissait davantage de relayer le discours de l'institution que de défendre réellement les intérêts des étudiants.

C'est à ce moment-là qu'un ami m'a fait découvrir le Parlement de la jeunesse du Mozambique. Au départ, je ne voulais pas en faire partie, mais j'ai fini par m'y intéresser, car je voyais là un espace où les jeunes pouvaient dialoguer, poser des questions, suivre la gouvernance et faire entendre leur voix face à la marginalisation.

Je suis restée au sein de l'Association du Parlement de la jeunesse pendant dix ans, de 2008 à 2018, occupant différentes fonctions. J'y ai dirigé de nombreuses campagnes : observation des élections, mobilisation des jeunes électeurs, organisation de programmes de



© Quitéria Guirengane

formation au leadership, manifestations, marches et promotion de dialogues politiques entre divers groupes. Mon dernier rôle fut celui de responsable des programmes, où je gérais des projets dans 132 districts du Mozambique. Chacune de ces expériences m'a permis de mieux comprendre les défis auxquels sont confrontés les jeunes de différents horizons et contextes. J'ai aussi pris conscience du privilège que j'avais en tant que jeune femme originaire de la capitale, comparée aux jeunes venant des autres régions du pays. C'est par le biais du Parlement de la jeunesse que j'ai représenté le Mozambique au Premier Forum des jeunes leaders, organisé par le Président Obama aux États-Unis.

Pendant longtemps, le Mozambique a été présenté comme un modèle de stabilité en Afrique australe. Pourtant, les conflits militaires et politiques persistants rendent le terme de paix bien vide. Je me suis toujours posé cette question : Que signifie réellement la "paix" ? Peut-on affirmer que nous vivons en paix lorsqu'il existe encore un conflit politico-militaire dans la région centrale du pays, ou que sévit l'extrémisme violent dans le nord ? Peut-on parler de paix quand des femmes de la province de Tete sont exploitées, ou lorsque des terres sont expropriées à Montepuez à cause de l'exploitation du rubis ?

Ces disparités m'ont amenée à lancer des dialogues sur les femmes, la paix et la sécurité. J'ai découvert la Résolution 1325 du CSNU en 2010, lorsque nous avons créé le Front féminin de l'Association du Parlement de la jeunesse. Nous avons commencé à discuter du rôle

des femmes dans le maintien, le rétablissement et la consolidation de la paix. Nous avons mis en lumière le fait que, dans chaque conflit militaire — y compris dans la région centrale — les femmes sont de manière disproportionnée victimes d'abus et d'exploitation sexuels.

Nous avons également souligné que la loi d'amnistie au Mozambique a négligé les crimes commis contre les femmes, perpétuant ainsi une culture d'impunité et sapant à la fois la justice et la paix.

En 2013, lorsque la RENAMO a déclaré caduc l'Accord général de paix de 1992 et relancé une insurrection contre l'administration du FRELIMO, un comité de médiation a été constitué. Pourtant, tous les représentants du gouvernement, de la RENAMO, des médiateurs et des observateurs internationaux étaient des hommes. Pas une seule femme n'y figurait. Nous avons dénoncé cette exclusion et, en 2015, sous l'effet de notre pression, une femme a été ajoutée à chaque comité.

L'absence de perspectives féminines était flagrante durant le processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR). Le « kit de réintégration » se limitait à un pantalon, un t-shirt et une ceinture, sans aucune prise en compte des besoins spécifiques d'une femme pour reconstruire sa vie. J'ai soulevé cette question de l'inclusion et de tout ce qui aurait pu être fait de plus. Au lieu de cela, nous continuons à passer d'un conflit à l'autre, en nous appuyant sur des accords de paix techniques qui n'abordent pas les besoins profonds ni ne donnent voix à celles et ceux qui sont directement affectés.



© Quitéria Guirengane

J'ai fondé le Réseau des jeunes femmes leaders, une vaste plateforme rassemblant des jeunes femmes de tout le pays, issues de diverses idéologies politiques. L'objectif de ce réseau est de soutenir et de défendre nos droits en tant que femmes. Nous travaillons actuellement à la constitution d'une base de données de jeunes militantes provenant de divers domaines — artistes, organisatrices communautaires, entrepreneures et universitaires. Cette initiative a également conduit à la création de l'Observatoire des femmes, qui fédère plusieurs organisations de la société civile œuvrant pour les droits des femmes. L'Observatoire se concentre sur le suivi de l'état des droits des femmes, l'observation de la gouvernance, l'engagement dans des contentieux stratégiques et le plaidoyer pour l'égalité de genre.

En réponse à l'escalade des attaques de milices à Cabo Delgado en 2021, nous avons lancé la campagne « Femmes en deuil ». Nous avons choisi de ne pas célébrer la Journée nationale des femmes le 7 avril, car nous savions que de nombreuses femmes y étaient tuées, victimes de violences sexuelles et exploitées. Nous avons appelé la population à s'habiller en noir et initié une campagne sur les réseaux sociaux pour sensibiliser l'opinion publique.

À notre grande surprise, la campagne a eu un fort retentissement. Des présentateurs de télévision sont apparus habillés en noir et nous avons reçu de nombreux messages et photos de personnes exprimant leur solidarité. Lors de la cérémonie officielle organisée par le Président sur la Place des Héros, nous avons constaté que de nombreux participants, y compris Samito Machel, le fils du premier Président du Mozambique, étaient vêtus de noir. Cette mobilisation visible a envoyé un message fort : il n'avait aucun sens de célébrer la Journée des femmes alors que les femmes de Cabo Delgado souffraient autant.

Déployer davantage de militaires à Cabo Delgado ne résoudra pas le problème si l'on ne s'attaque pas aux causes profondes et aux facteurs sous-jacents du conflit. Les femmes de Cabo Delgado se sentent exclues,

leurs terres ont été expropriées, et les jeunes se sentent privés de voix. Tous ces éléments favorisent la propagation de l'extrémisme violent. Nos recherches ont révélé un harcèlement sexuel généralisé et l'exploitation de femmes souvent contraintes d'échanger des relations sexuelles contre une aide humanitaire.

Comme le dit le proverbe : « La guerre est le lieu où des jeunes qui ne se connaissent pas se battent sur l'ordre de vieux qui se connaissent, se détestent, mais ne se battent pas. » Pourtant, de nombreux groupes et associations de jeunes, formels ou informels, luttent pour leurs convictions : une société plus juste et meilleure. Nous, les jeunes, devons saisir ce moment et écrire notre propre récit.

Les principaux groupes politiques du Mozambique, la RENAMO (Résistance nationale du Mozambique) et le FRELIMO (Front de libération du Mozambique), se sont affrontés à plusieurs reprises depuis l'indépendance du pays, donnant lieu à une guerre civile de 1977 à 1992, puis à une reprise des violences en 2013. Les femmes y ont joué un rôle central, à la fois en soutenant et en résistant aux conflits, souvent confrontées au déplacement et aux violences, tout en militant pour la paix.

Résolution 1325 du CSUN – Piliers : Participation et Protection

Quitéria Guirengane incarne les principes de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies en défendant l'inclusion significative des femmes et en s'attaquant aux causes profondes du conflit à travers son plaidoyer. Son attention portée à la lutte contre l'exclusion démontre une approche proactive de la prévention d'une reprise de la violence. Son plaidoyer pour l'inclusion des jeunes femmes dans les cadres de gouvernance soutient indirectement le pilier de la protection, car il vise à sauvegarder leurs droits et à garantir que les politiques répondent à leurs besoins, réduisant ainsi les vulnérabilités dans les sociétés sujettes aux conflits.

Quitéria incarne également le pilier de la participation en affirmant que les perspectives des jeunes femmes sont essentielles à des processus de paix complets. Son leadership souligne que les accords de paix dépourvus d'inclusivité de genre ne parviennent pas à traiter des dimensions sociales et culturelles essentielles. Son engagement à résoudre des griefs fondamentaux, tels que l'exclusion et la dépossession, reflète le pilier du secours et du relèvement, en plaidant pour des mesures transformatrices et inclusives afin de reconstruire les communautés et de favoriser la réconciliation.



*Photos du 5^e Forum Afrique sur les femmes, la paix et la sécurité, tenu au siège de la Commission de l'Union africaine les 5 et 6 décembre 2024.
© Commission de l'Union africaine*





© Samia Argawi

SAMIA ARGAWI



Samia Argawi est une avocate soudanaise et membre de la Plateforme « Paix pour le Soudan », une initiative de consolidation de la paix portée par des organisations dirigées par des femmes soudanaises.

Depuis de nombreuses années, je m'oppose aux violations des droits humains commises par le gouvernement soudanais. Je suis née à Khartoum, au Soudan, et j'ai grandi dans un foyer modeste. Après le décès de mon père, alors que j'avais sept ans, ma mère a dû élever seule huit enfants. Malgré ces difficultés, elle accordait une grande importance à l'éducation et m'a inspirée à travailler dur. Son courage et sa détermination demeurent mes plus grandes sources d'inspiration.

Défiant les normes culturelles qui découragent les femmes de voyager seules, j'ai poursuivi des études de droit à l'Université arabe de Beyrouth à Alexandrie, en Égypte, avec le soutien indéfectible de ma mère. Mon militantisme avait déjà commencé au lycée, sous le régime de l'ancien Président Gaafar Muhammad an-Nimeiry, lorsque j'ai rejoint l'union étudiante et manifesté contre sa dictature et d'autres injustices dans le pays. Mais à l'université, mon activisme s'est intensifié lorsque j'ai rencontré des étudiants originaires du Soudan du Sud. J'ai appris d'eux les souffrances disproportionnées des femmes et des enfants pendant la deuxième guerre civile soudanaise dans le sud du pays. Cela a encore renforcé mon engagement à me dresser contre l'injustice.

J'ai été arrêtée à plusieurs reprises pour mon activisme. La première fois, en 2013, parce que j'avais défendu des centaines de manifestants et présenté avec succès une pétition au Parlement pour obtenir leur libération. En conséquence, aux côtés de deux autres avocates, j'ai été détenue à la prison pour femmes d'Omdurman, un établissement tristement célèbre pour accueillir des prisonnières politiques.

Ma deuxième arrestation a eu lieu en janvier 2013 après une manifestation contre un budget provincial. Cette fois, j'ai été détenue pendant 38 jours. En 2018, j'ai de nouveau été arrêtée pour ma participation à des activités d'opposition, en défendant les droits des personnes et en écrivant sur Facebook au sujet de l'oppression et des disparitions forcées. Mon activisme m'a également valu de fréquents interrogatoires et du harcèlement de la part des forces de sécurité. J'ai été interrogée à de nombreuses reprises pour avoir défendu des femmes ciblées pour leur tenue vestimentaire ou battues par la police,

« J'ai quitté le Soudan avec seulement les vêtements que je portais, et je suis aujourd'hui réfugiée en Ouganda. Au moment de mon départ, ma maison avait été pillée, ainsi que mes bureaux et ma voiture. J'ai tout perdu. Mais dès que la guerre prendra fin, je rentrerai chez moi. J'espère pouvoir rentrer bientôt. »

ce qui a culminé en décembre 2018 par des interrogatoires quotidiens. Ma famille et mes connaissances ont également été harcelées.

Les femmes ont joué un rôle déterminant dans la révolution qui a renversé Omar el-Béehir en 2019. Nous avons été également impliquées dans les revendications pour une représentation lors des négociations de paix de 2020 à Djouba, au Soudan du Sud. L'accord de paix d'octobre 2020 a reflété ce plaidoyer des femmes, en intégrant davantage de dispositions sensibles au genre. Lors des négociations de la Piste Un (les négociations principales), les femmes représentaient 10 pour cent de l'équipe de négociation. Les ONG de femmes ont participé à la Piste Deux à Djouba et ont plaidé pour l'agenda des femmes pour la paix. Cette représentation inclusive a fortement influencé les dispositions de l'accord relatives au genre.

Lorsque le conflit a éclaté en avril 2023, j'ai rejoint la Plateforme « Paix pour le Soudan », qui s'est donné pour objectif d'unir les femmes contre la violence. Nous soutenons les survivantes de violences basées sur le genre et demandons la fin du ciblage des défenseuses des droits humains. Khartoum a été divisée en trois zones après le déclenchement du conflit, et j'ai été contrainte de me déplacer fréquemment pour éviter

les bombardements. Pendant mes déplacements, je suis restée en contact avec d'autres femmes, en écoutant leurs problèmes. Beaucoup m'appelaient pour demander de l'aide, que ce soit pour trouver des médicaments vitaux ou pour organiser leur fuite de zones dangereuses. Je me souviens d'une femme qui m'a appelée à une heure du matin parce que sa fille avait été violée et que les milices menaçaient de revenir. J'ai coordonné avec des médecins, organisé l'envoi d'argent et aidé la femme et ses filles à fuir Khartoum.

Finalement, après avoir reçu de nombreux appels me menaçant

de viol et de mort, j'ai décidé de partir. Déguisée sous un voile noir, le visage couvert, j'ai pris la route de Port-Soudan avant d'entrer en Ouganda. Mais même aujourd'hui, je ne peux pas me reposer tant qu'il n'y aura pas la paix au Soudan. Nous devons continuer à travailler ensemble pour ramener la sécurité, la paix et l'établissement d'un État civil où tous les citoyens sont égaux et où les opportunités sont accessibles à chacun, indépendamment du genre, de l'ethnie, de la religion ou de la tribu. Le Soudan est mon pays, et je ressens une profonde responsabilité de faire davantage pour mon peuple.



Samia participant à un rassemblement contre les arrestations arbitraires de citoyens au Soudan. © Samia Argawi



Samia Argawi modérant un atelier organisé par l'IGAD pour soutenir la participation des femmes soudanaises au processus de paix au Soudan, tenu à Nairobi en 2024. © Samia Argawi

Résolution 1325 du CSNU – Piliers : Protection, Prévention, Participation et Secours et Relèvement

L'activisme de Samia Argawi s'aligne étroitement sur l'agenda Femmes, Paix et Sécurité en faisant progresser ses quatre piliers : protection, participation, prévention, et secours et relèvement.

Son action illustre le pilier de la protection, puisqu'elle défend les femmes contre la violence d'État, le harcèlement et la discrimination fondée sur le genre, en luttant pour leur sécurité et leurs droits. L'activisme de Samia incarne la prévention en dénonçant les injustices systémiques au Soudan et en mettant en lumière l'impact du conflit sur les femmes. Par le biais des efforts de secours et de relèvement, Samia soutient les survivantes en documentant leurs expériences et en plaidant pour un appui international. Son engagement auprès des comités des Nations Unies favorise des actions visant à aider les victimes et à prévenir de nouveaux préjudices, démontrant un engagement global en faveur de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité.

DR TIMIEBI KORIPAMO-AGARY



Dr Timiebi Koripamo-Agary est une militante pour l'égalité de genre, médiatrice et experte des questions de travail et de conflit. Elle dirige les efforts des femmes en matière de consolidation de la paix dans le delta du Niger et possède plus de 45 ans d'expérience dans les secteurs public et privé au Nigéria.

Dans mon travail, je donne la priorité aux voix des femmes et je plaide pour des politiques qui répondent à leurs préoccupations spécifiques. Bien que j'aie travaillé aux niveaux national et international, ma priorité actuelle est la question Femmes, paix et sécurité dans le delta du Niger.

Mon engagement en faveur de la consolidation de la paix a été façonné par la guerre du Biafra de 1967 à 1970, que j'ai vécue personnellement en tant que jeune femme. Pendant la guerre, j'ai vu les difficultés auxquelles les familles étaient confrontées et les traumatismes subis par les jeunes filles déracinées, exploitées et brisées. À Escravos, aujourd'hui dans l'État du Delta, j'ai été arrêtée par des soldats nigériens qui m'accusaient d'être une informatrice de l'autre camp. Heureusement, un soldat de ma communauté a reconnu mon nom de famille, m'épargnant ainsi un destin incertain. Bien que j'aie eu cette chance, j'ai vu suffisamment pour comprendre les séquelles graves et durables que la guerre inflige aux femmes et aux filles. Après la guerre, il a été dévastateur de constater la vie de jeunes filles anéanties : abandonnées avec des enfants, brisées, et sans rien.

Ces expériences m'ont donné la détermination de protéger les femmes et les filles contre les horreurs de la guerre. La guerre civile nigérienne a été particulièrement douloureuse car elle a fracturé les communautés selon des lignes ethniques, transformant des amis en ennemis. Elle m'a conduit à faire le serment d'intervenir, chaque fois que cela serait possible, pour soutenir les femmes, protéger les filles et prévenir la violence afin qu'elle ne provoque pas une telle souffrance physique, émotionnelle et psychologique. J'ai également voulu empêcher que de petits conflits ne dégénèrent en violences, en prolifération des armes et, finalement, en crise à grande échelle.

Ma carrière s'est principalement déroulée dans le secteur formel, au service du gouvernement. Mon introduction au plaidoyer pour l'égalité de genre est survenue en 1989, lorsque j'ai participé à

« Les femmes du delta du Niger sont les plus touchées par les conflits, la pauvreté et la crise environnementale, et leurs problèmes doivent être entendus et traités dans tout effort de paix durable. Je me suis donnée pour mission d'encourager, de conseiller et de soutenir les femmes et les filles de toutes les manières possibles. »

la Conférence régionale africaine des femmes, organisée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Cela m'a finalement conduit à la Conférence de Beijing en 1995, en tant que membre de la délégation gouvernementale nigérienne. Là, j'ai vu des femmes du monde entier se rassembler pour revendiquer l'égalité, la paix et le développement, et s'unir pour faire face à des défis communs : c'était puissant. J'ai ensuite été affectée au ministère du Travail, où j'ai développé un intérêt pour la consolidation de la paix à travers des négociations constructives.

Au fil des années, j'ai collaboré avec des dirigeants syndicaux, des panels de paix et des programmes gouvernementaux tels que l'amnistie dans le delta du Niger et les commissions sur les violences postélectorales. Dans tous mes travaux, je plaide pour l'inclusion des femmes et des enfants dans la recherche de solutions. Dans des panels principalement composés d'hommes, j'ai défendu les besoins des femmes, en mettant l'accent sur l'accès à l'éducation et aux



© Dr Timiebi Koripamo-Agary

« La région du delta du Niger, au Nigéria, a longtemps été un foyer d’instabilité politique et de conflits. Malgré l’immense richesse pétrolière de la région, des conflits se sont développés autour du contrôle des ressources, de la dégradation de l’environnement et de la marginalisation des communautés locales. Le militantisme armé, les affrontements intercommunautaires et le chômage des jeunes ont exacerbé les tensions, mettant à l’épreuve la gouvernance et les efforts de développement durable dans la région. »



© Dr Timiebi Koripamo-Agary

soins de santé. Cela a renforcé ma détermination, enracinée dans mes expériences pendant la guerre du Nigéria, à résister à l’injustice.

En 1999, une incursion militaire a eu lieu dans une communauté d’Odi, dans l’État de Bayelsa, dont je suis originaire. Des militants semaient le chaos dans ma communauté en harcelant la population, jusqu’à ce que les femmes décident qu’elles en avaient assez. Un jour, elles se sont levées pour protester, déterminées à résister à la violence qui menaçait leur sécurité. Dans une démonstration de force impressionnante, elles se sont dressées contre les militants. Leur courage a contribué à instaurer une période de paix dans la communauté et a mis en lumière le pouvoir du collectif.

Mon travail en matière de consolidation de la paix a également concerné la crise pétrolière des Ogoni. Une étude menée en 2011 a révélé que l’extraction de pétrole en Ogoniland avait entraîné une contamination grave et généralisée des sols et des eaux souterraines. Consciente des dévastations subies par les femmes, j’ai mené campagne pour leur autonomisation économique en tant que membre du Conseil de direction du Projet de dépollution des hydrocarbures (HYPREP). Cela comprenait un soutien à la formation technique, à des méthodes de cuisson alternatives et à l’acquisition de compétences génératrices de revenus pour les femmes ayant perdu leur mari en raison de la pollution pétrolière.

En 2008, une grave crise secouait le delta du Niger, marquée par des sabotages d’oléoducs, des enlèvements et une intensification de la violence militante. En réponse, le gouvernement a créé le Comité présidentiel sur l’amnistie et le désarmement du delta du Niger, et j’ai été nommée coordinatrice des médias et agent de liaison communautaire. J’ai rencontré directement les militants à la base,

les persuadant d’accepter l’offre d’amnistie, en soulignant que cette voie était bien préférable au risque de perdre leur vie. Originaire du delta du Niger et parlant la langue locale, j’ai pu établir un lien personnel avec les militants et instaurer la confiance. J’ai maintenu ces relations et, chaque fois que les tensions resurgissent, je leur rappelle l’importance de la paix.

Mais dans le delta du Niger, de nombreuses femmes ont atteint un point de rupture. Elles sont fatiguées d’être pauvres, affamées et inquiètes pour l’avenir de leurs enfants, et de plus en plus, elles se lèvent, s’expriment et défient ceux qui perturbent leur paix. Récemment, une jeune fille de la communauté a ouvertement défié un chef militant notoire, disant qu’elle en avait assez de ses harcèlements sexuels, de son exploitation, de ses abus et de ses agressions, et du fait qu’il leur offrait de petites sommes d’argent en compensation. Elle a publiquement exigé d’aller à l’école ou d’apprendre un métier. Son courage représente la détermination croissante des femmes à se lever pour elles-mêmes et pour leurs communautés.

Alors que les femmes du delta du Niger sont prêtes à résister, elles manquent souvent de soutien. Les dynamiques de pouvoir continuent de favoriser les hommes, et même celles d’entre nous dans les cercles gouvernementaux hésitent souvent à s’exprimer. C’est un défi, en particulier pour les femmes des zones rurales

qui n’ont pas accès à l’éducation et qui ont été profondément conditionnées par le patriarcat. Je continue à les encourager à parler et à se défendre, et j’ai récemment commencé à travailler directement avec des filles dans les écoles secondaires, en discutant des moyens de se protéger.

D’après mon expérience de travail dans le domaine de la paix et de la sécurité, si les femmes et les enfants sont les plus touchés par la violence, certaines femmes contribuent aussi sciemment au conflit, voire en tirent profit. Cependant, c’est quelque chose dont nous ne parlons jamais. C’est complexe, mais nous savons que certaines femmes pourraient en bénéficier indirectement à travers l’argent ou les biens apportés par leurs maris ou leurs enfants. Elles sont également impliquées dans le transport des armes. Il leur est plus facile de se lier d’amitié avec des soldats ou des policiers afin de franchir facilement les points de contrôle. Je travaille à traiter ce rôle complexe que jouent les femmes, en les responsabilisant pour qu’elles reconnaissent à la fois leurs vulnérabilités et leur potentiel de changement.

Résolution 1325 du CSNU – Piliers : Prévention, Participation, Protection et Secours et Relèvement

Le travail de Dr Timiebi Koripamo-Agary illustre les principes fondamentaux de la Résolution 1325 du CSNU, en particulier dans son plaidoyer pour la participation active des femmes à la consolidation de la paix et en tenant compte de leurs vulnérabilités spécifiques pendant les conflits. Son engagement constant à amplifier la voix des femmes dans les panels de paix, les programmes d’amnistie et les protestations locales incarne l’appel de la résolution à une inclusion significative des femmes dans les processus de paix et de sécurité.

En soulignant l’impact disproportionné de la guerre sur les femmes, son plaidoyer met l’accent sur la nécessité de mesures de prévention des conflits sensibles au genre. Ses réflexions soulignent l’importance de s’attaquer aux inégalités structurelles et à la violence systémique qui rendent les femmes particulièrement vulnérables en période de conflit, afin de garantir des stratégies de prévention inclusives et adaptées. Sa reconnaissance des conséquences durables de la guerre sur les femmes fait écho au pilier du secours et du relèvement de l’agenda Femmes, Paix et Sécurité. Promouvoir des initiatives qui traitent des impacts socio-économiques du conflit sur les femmes peut favoriser un relèvement plus global.



© Yasmin Jusu-Sheriff

YASMIN JUSU-SHERIFF



Yasmin Jusu-Sheriff est une avocate sierra-léonaise de renom, défenseure des droits humains, militante et activiste pour les droits des femmes. Yasmin a occupé les postes de Vice-Présidente de la Commission des droits de l'homme de Sierra Leone (HRCSL) et de Présidente régionale du Réseau des femmes pour la paix du fleuve Mano (MARWOPNET). Elle a siégé au conseil d'administration de Femmes Africa Solidarité et a été membre fondatrice de Legal Access through Women Yearning for Equal Rights and Social Justice (LAWYERS). Elle a également exercé les fonctions de Secrétaire exécutive de la Commission vérité et réconciliation de Sierra Leone, de Vice-Présidente de Women Organised for a More Enlightened Nation (WOMEN), et de Coordinatrice du Réseau pour la promotion des principes africains de résolution des conflits et de réconciliation.

Je suis avocate et militante sierra-léonaise, et je mène campagne pour les droits et l'égalité des femmes depuis le début des années 1990. Très tôt, mes parents m'ont inculqué le principe de défendre les sans-pouvoir. Après ma qualification d'avocate, ma mère m'adressait souvent des femmes et des filles qui cherchaient de l'aide pour divers problèmes. Il m'est apparu clairement que de nombreuses femmes souffraient en silence, et j'ai compris l'urgence d'une action collective pour répondre à leurs difficultés. En tant qu'avocate, je savais que j'avais une tribune pour m'exprimer, et c'est ce que j'ai choisi de faire au cours des quatre dernières décennies.

Lorsque la guerre civile de Sierra Leone a éclaté en 1991, j'ai mis mes compétences au service d'autres femmes. Le conflit nous a toutes affectées, indépendamment de la richesse, de l'éducation ou du statut. Nous avons rapidement compris que le leadership militaire n'offrait rien d'autre que la violence, et nous nous sommes organisées en tant que femmes pour revendiquer un rôle dans l'élaboration du processus de paix. À mesure que le conflit s'intensifiait, nous avons commencé à entendre des récits bouleversants de femmes déplacées fuyant les districts déchirés par la guerre de Kono et de Kailahun. Leurs histoires nous ont ouvert les yeux et nous ont incitées à demander : « Que pouvons-nous, les femmes, faire ensemble ? »

En 1994, avec Zainab H. Bangura, nous avons créé l'organisation WOMEN (membre du réseau Women's Forum) et commencé à militer pour un retour au régime civil. Sous l'État répressif du parti unique, en place des années 1970 au début des années 1990, les Sierra-Léonais avaient perdu leur voix, mais le Forum est devenu un espace de mobilisation, de radicalisation et d'autonomisation des femmes. Nous nous sommes appuyées sur la force de réseaux déjà actifs dans tout le pays avant même la guerre, notamment l'Association Chrétienne des Jeunes Femmes (YWCA), les groupes de femmes musulmanes et chrétiennes, ainsi que

l'Association des femmes pour le développement national (WAND). Nos réunions, émissions de radio et programmes télévisés ont mis en lumière et analysé la situation dramatique des femmes et des enfants dans le conflit violent, inspirant davantage de personnes à s'exprimer. Nos actions de plaidoyer ont augmenté le nombre de déléguées aux conférences nationales de Bintumani One et Two, et les interventions et mémoires des femmes ont fait basculer l'opinion en faveur de la tenue d'élections démocratiques. Nous n'étions pas ouvertement politiques, mais nous avons trouvé notre voix. En organisant des campagnes non partisans et non conflictuelles, nous avons ouvert le débat public sur des questions sensibles.

Nous avons défendu la participation active des femmes à tous les aspects du processus électoral historique de 1996 en tant qu'agentes d'enregistrement des électeurs, personnel des bureaux de vote, observatrices électorales indépendantes, candidates et, surtout, électrices le jour du scrutin. Après l'élection d'Ahmad Tejan Kabbah à la présidence, avec d'autres femmes du Forum, nous avons coordonné des efforts pour accroître la représentation des femmes au gouvernement. L'une de nos premières réussites fut la création d'un ministère du Genre et de l'Enfance, avec Amy Smythe comme ministre. Je suis convaincue que les femmes doivent faire partie de la direction chargée d'assurer le bien-être matériel et la protection. Toutefois, les femmes au parlement et au gouvernement local doivent rester connectées aux circonscriptions qui les ont élues.

Je me souviens vivement avoir accompagné Bineta Diop, qui souhaitait rencontrer Shirley Gbujama, alors ministre des Affaires étrangères, à la fin de 1996. Mme Gbujama a fait remarquer avec justesse : « Savez-vous que c'est la première fois que mes nièces, les femmes de Sierra Leone, viennent me voir depuis ma nomination ? » Ses mots ont résonné en moi. En accédant à un poste ministériel, nous avions supposé qu'elle s'était éloignée, qu'elle faisait partie de l'establishment. Elle a confié : « Il m'arrive



Yasmin Jusu-Sheriff, membre exécutif du Forum contre les pratiques préjudiciables (FAHP), prenant la parole lors de l'inauguration officielle d'une nouvelle école primaire construite sur le site d'un ancien Bondo Bush, où des mutilations génitales féminines traditionnelles étaient autrefois pratiquées sur des filles mineures. © FAHP 2023

d'avoir besoin que quelqu'un me rappelle ces questions. » Ce fut un rappel brutal de l'importance de rester connectées et responsables vis-à-vis de nos sœurs, même en occupant des positions de pouvoir.

La résurgence de la guerre civile en Sierra Leone en 1999 a été un revers personnel, surtout après tous nos efforts pour promouvoir les pourparlers de paix. Lorsque les rebelles ont de nouveau envahi, ce fut dévastateur, mais j'ai compris que la consolidation de la paix est un processus à long terme. Il faut prendre du recul et voir la situation dans son ensemble. Parce que nous avons défendu le principe « Des élections avant la paix », des hommes armés ont incendié notre cabinet d'avocats. Ils l'ont surnommé « le bâtiment où ces femmes parlent trop ». Malgré ce revers, j'ai continué à m'organiser. Tant que vous restez fidèle à la mission et à la vision, vous serez surprise de ce que vous pouvez accomplir.

Pendant le conflit en Sierra Leone, nous avons été confrontées directement aux réalités du déplacement. Des milliers de personnes ont fui les zones rurales pour se réfugier à Freetown, cherchant à échapper à la violence. Bien que j'aie étudié la Convention de 1951 relative aux réfugiés, rien ne m'avait préparée à la dure réalité sur le terrain. Ce sont

les femmes qui ont supporté le plus lourd fardeau de la crise ; elles fuyaient avec leurs enfants, en mouvement constant à la recherche de sécurité.

Je me souviens d'une jeune femme qui avait fui la guerre, de Liberia en Sierra Leone puis vers un camp de réfugiés en Guinée, où nous nous sommes rencontrées. Elle a suggéré que la solution résidait dans l'union des femmes des trois pays pour mettre fin à la violence. Ses paroles, entre autres, ont inspiré la création du MARWOPNET en mai 2000. Les racines du MARWOPNET remontent également au milieu des années 1990, lorsque j'ai rencontré Femmes Africa Solidarité et fait la connaissance de Bineta Diop et de Marie Louise Baricako. Elles envisageaient déjà de former un réseau pour amplifier les voix des femmes au niveau du leadership, y compris auprès de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), comme on l'appelait alors. Près de 25 ans plus tard, malgré des défis existentiels, le MARWOPNET poursuit son travail de prévention précoce et de consolidation de la paix dans les communautés frontalières de l'Union du fleuve Mano.

L'accent doit toujours être mis sur la création de changements réels, positifs et progressifs pour les femmes ordinaires, grâce à la collaboration

chaque fois que l'occasion se présente. En 2007, la HRCSL, dans son premier Rapport sur l'état des droits humains, a publiquement et de manière controversée déclaré que les taux très élevés de mortalité maternelle constituaient une violation du droit à la vie des femmes par le gouvernement de Sierra Leone. En conséquence, en 2010, les femmes enceintes ont été incluses dans l'initiative emblématique de gratuité des soins de santé du gouvernement.

À travers le travail de LAWYERS, nous avons milité pour que les droits des femmes soient respectés par l'État, y compris l'adoption et la mise en œuvre des trois lois « Genre et justice » en 2007 : la loi sur les violences domestiques (Domestic Violence Act), la loi sur la dévolution des successions (Devolution of Estates Act), et la loi sur l'enregistrement du mariage et du divorce coutumiers (Registration of Customary Marriage and Divorce Act).

Grâce au 50/50 Group of Sierra Leone, nous avons poussé le gouvernement à adopter la loi électorale publique de 2022, qui a instauré un quota de 30 pour cent pour les femmes au parlement et au gouvernement local. Cela a été mis en œuvre lors des élections générales de 2023. Toutefois, les quotas ne suffisent pas. Nous avons besoin de ressources concrètes et de politiques qui répondent aux luttes quotidiennes des femmes. Promouvoir les droits des femmes est une bataille continue. Le maintien de l'unité de but et de la solidarité entre femmes est essentiel pour poursuivre les progrès pour toutes.

Je crois fermement que l'agenda Femmes, Paix et Sécurité est fondamental pour bâtir une véritable démocratie. Le rendre effectif est crucial, même si j'avoue ne pas être certaine de la voie exacte à suivre. Nous devons continuer à travailler. Une grande partie de ce que nous avons accompli en Sierra Leone consistait à relier les communautés de base aux décideurs nationaux et internationaux. Bien que nous ayons réalisé des progrès significatifs, le travail est loin d'être terminé. Atteindre les objectifs de l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité » demeure vital, même en l'absence de conflit ouvert. Nous ne pouvons pas nous permettre d'abandonner, et nous devons veiller à ce que ceux que nous élistons pour nous représenter prennent au sérieux ces questions et s'engagent à promouvoir un changement durable.



Mme Gladys Jusu-Sheriff (à gauche) est honorée en tant que membre fondatrice et active du Women's Forum depuis 1994, aux côtés de sa fille, Yasmin Jusu-Sheriff (à droite), reconnue pour le rôle de WOMEN dans le rétablissement du régime civil (1994-1996) et pour la contribution sous-régionale du MARWOPNET à la paix dans l'Union du fleuve Mano. Décembre 2014. © Yasmin Jusu-Sheriff

Résolution 1325 du CSNU – Piliers : Participation et Protection

L'activisme de Yasmin Jusu-Sheriff illustre les principes et les objectifs énoncés dans la Résolution 1325 du CSNU, car elle a travaillé sans relâche pour veiller à ce que les femmes en Sierra Leone soient non seulement protégées, mais également activement impliquées dans la consolidation de la paix et la reconstruction post-conflit.

L'expérience de Jusu-Sheriff en tant qu'avocate et défenseure de la paix résonne profondément avec chacun des quatre piliers de la résolution, mettant en lumière à la fois l'importance de la Résolution 1325 et les défis liés à sa pleine mise en œuvre.



Participants à la Conférence sur les femmes, la paix et la sécurité, organisée par l'Équipe britannique de soutien à la paix en Afrique, tenue à Nairobi (Kenya) du 12 au 14 mars 2025. © British Peace Support Team (Africa) / Millicent Muriithi

ZAHRA MOHAMED AHMED



Zahra Mohamed Ahmed est une avocate somalienne, défenseure des droits humains et militante pour la paix. Elle est la fondatrice et Directrice exécutive du Somali Women's Development Centre (SWDC), l'initiatrice de HINNA (Women Pioneers for Peace and Life), et la présidente du chapitre somalien du African Women's Leaders Network (AWLN).

Le fait d'avoir été témoin de la souffrance des femmes en Somalie m'a poussée à agir, et depuis plus de deux décennies, je me consacre à la défense des droits humains dans mon pays. J'occupe actuellement le poste de Directrice exécutive du Somali Women's Development Centre (SWDC), que j'ai fondé en 2000. Parmi nos principales initiatives, nous fournissons une aide juridique aux survivantes de violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG), aux femmes en détention provisoire et à celles en attente de jugement.

Après l'éclatement de la guerre civile en Somalie en 1991, j'ai été contrainte de fuir en Tanzanie avec mon mari et mes cinq enfants en bas âge. Nous sommes retournés en Somalie en 2000, après la mise en place du Gouvernement national de transition. J'ai ressenti un profond devoir de contribuer à la reconstruction de mon pays, dévasté par le conflit. Les hôpitaux étaient fermés, les écoles avaient cessé de fonctionner, et les filles étaient confrontées aux mariages précoces et forcés. Alors que mes enfants avaient accès à l'éducation en Tanzanie, d'innombrables enfants somaliens en étaient privés. Animée par le désir d'autonomiser les femmes et de restaurer les communautés, j'ai fondé en 2003 HINNA (Haweenka Horseedka Nabadda iyo Noloshu / Women Pioneers for Peace and Life). Cette organisation communautaire a débuté avec 60 femmes engagées à plaider pour une Somalie pacifique et respectueuse des droits.

Nos efforts ont consisté notamment à collecter des fonds pour ouvrir des hôpitaux et des écoles et à initier des dialogues avec les seigneurs de guerre afin de réduire la violence. Les jeunes filles contraintes à des mariages précoces souffraient souvent de pathologies comme la fistule, c'est pourquoi nous avons mené campagne pour leur apporter l'assistance nécessaire. En 2007, nous avons obtenu le soutien de l'Union africaine et du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), qui a fourni deux médecins pour aider les femmes somaliennes en matière de santé reproductive.

À partir de 2013, le pays a accompli des progrès significatifs avec la réouverture des hôpitaux à Mogadiscio, jetant les bases d'une amélioration

« Les femmes somaliennes ont joué un rôle déterminant dans l'agenda de la paix en Afrique, en particulier durant la période de transition en Somalie. Nous avons plaidé et lancé la phrase devenue populaire : “déposez vos armes et prenez le stylo”. »

« Mon fils a été tué, mais j'ai eu le courage de continuer car tant d'autres femmes avaient perdu leurs maris ou leurs enfants. Pour cette raison, je continue à œuvrer pour la paix. »

des soins de santé et d'un meilleur soutien aux femmes et aux enfants.

Tout au long de ma carrière, j'ai travaillé avec diverses organisations, dont la Coalition of Grassroots Women's Organisations (COGWA), qui offrent des activités de renforcement des capacités, de partage d'informations et de mise en réseau pour les femmes somaliennes. Les femmes de cette région jouent un rôle crucial en s'entraïdant et en favorisant la paix dans leurs communautés. En tant que mères et pourvoyeuses de soins, nous tendons naturellement vers la paix et la stabilité.

En 2010, j'ai fondé le Somali Women Development Centre (SWDC) à Mogadiscio, où je travaille en tant que conseillère juridique et directrice. Le SWDC s'est concentré sur la reconstruction des communautés en Somalie en promouvant les droits humains des femmes. Nous plaidons pour l'accès et la participation des femmes à la vie politique et pour que



© Zabra Mobamed Ahmed



Cérémonie d'inauguration de Mama Zabra Mobamed Ahmed, élue Présidente du chapitre somalien de l'AWLN, aux côtés de la Première Dame, Madame Sabra Omar. Cet événement a eu lieu à Mogadiscio, le 4 mars 2024. © SWDC

« Zahra est une dirigeante éminente et une défenseure de l'autonomisation des femmes. En 2021, elle a reçu le prestigieux Secretary of State's International Women of Courage Award. En 2022, elle a été honorée du Somali Women Leadership Award, et en 2024, elle a été nommée au Women's Advisory Group on Protection from Sexual Exploitation and Abuse (PSEA), consacrant encore davantage son rôle de championne de l'égalité de genre et de la protection. »

les femmes puissent assurer une médiation avec les chefs de clan sur les questions qui les concernent.

En plus, Nous fournissons des services d'intervention d'urgence pour les victimes de violences sexuelles. L'une de nos réalisations majeures a été la mise en place du premier service d'assistance téléphonique gratuit en Somalie pour lutter contre les violences sexuelles et basées sur le genre. Nous avons également créé des one-stop centres pour les survivantes de violences sexuelles, où sont proposés des services de conseil, de soins médicaux et de représentation juridique, ainsi qu'une maison sécurisée pour celles qui en ont besoin.

Les femmes somaliennes continuent de faire face à d'immenses défis après le conflit, qui a entraîné l'effondrement de l'État de droit. De plus, avec de nombreuses familles privées de pères ou de fils aînés, les femmes ont dû assumer le rôle de pourvoyeuses. Pour y remédier, j'ai commencé à plaider pour que les universités en Somalie soutiennent la formation de femmes avocates. Aujourd'hui, nombre de nos anciennes occupent des postes de premier plan dans le secteur judiciaire, y compris l'une de nos collaboratrices qui préside désormais l'Ordre des avocats de Somalie. J'offre également des stages aux meilleures étudiantes en droit de l'université, qui rejoignent souvent le SWDC en tant que parajuristes.



Mama Zabra Mobamed Ahmed animant une session de formation sur les femmes, la paix et la sécurité avec un groupe de jeunes femmes issues de différentes régions de Somalie. Cette session, organisée en septembre 2024, visait à doter les participantes de connaissances et de compétences pour plaider en faveur de la paix et de la sécurité. © AWLN Somalie

Une autre initiative importante que j'ai menée, avec d'autres femmes somaliennes, a été de plaider pour la formation et le recrutement de femmes dans la police.

Cela a conduit à la création de la première Unité communautaire de police pour les femmes, avec le financement du PNUD. Nous avons également organisé des programmes pour les jeunes, largement négligés en raison de la guerre civile. Beaucoup de jeunes en Somalie n'ont jamais connu une bonne gouvernance et ignorent leurs droits humains.

La défense des droits humains en Somalie comporte des risques considérables. Le pays figure régulièrement parmi les premiers du classement mondial de l'Indice des États fragiles, ce qui rend notre travail dangereux. Certains de nos militants du SWDC ont été arrêtés, et nous recevons fréquemment des menaces de mort de sources inconnues. En 2013, Al Shabaab a tué deux de nos avocats lors d'une attaque contre le tribunal régional de Banadir à Mogadiscio, qui a fait 29 victimes. Ces avocats apportaient une aide juridique aux survivantes de violences sexuelles et plaidaient en faveur de celles exposées au viol dans les camps de personnes déplacées internes (PDI). Malgré ces dangers, nous restons déterminés à défendre les droits de notre peuple.

J'espère que nous parviendrons à instaurer en Somalie un environnement propice à la paix. Pour y parvenir, nous devons promouvoir la bonne gouvernance et autonomiser les femmes et les jeunes afin qu'ils participent à la vie politique. C'est le seul moyen de réaliser une véritable démocratie et un développement sociétal. De plus, l'accès au microcrédit est crucial pour que les femmes puissent entrer sur le marché. Nous devons également créer davantage d'opportunités d'emploi pour les femmes ; beaucoup ont des diplômes universitaires et des maîtrises, mais ne trouvent pas de travail. Par-dessus tout, le peuple somalien mérite que ses droits humains soient respectés et protégés. Je rêve d'une fin à la violence contre les femmes.

Résolution 1325 du CSNU – Piliers : Prévention, Participation, Protection et Secours et Relèvement

En tant que militante pour la paix, l'œuvre de toute une vie de Zahra Mohamed Ahmed s'aligne sur le mandat de la Résolution 1325, notamment en impliquant les femmes dans la réforme de la justice et les processus de paix. L'initiative d'Ahmed visant à former des femmes avocates et à recruter des femmes dans la police répond directement aux appels de la Résolution 1325 en faveur du leadership féminin et de l'inclusion dans les secteurs de la sécurité.

Elle met également l'accent sur le leadership des femmes et leur participation aux processus de prise de décision dans la reconstruction des communautés, le soutien à l'éducation et la promotion de la paix. Son plaidoyer en faveur des survivantes de violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG) et son engagement auprès des jeunes reflètent une compréhension profonde de l'importance accordée par la Résolution 1325 à la protection des droits des femmes, à la promotion de l'inclusivité dans la consolidation de la paix et à la nécessité d'une approche intergénérationnelle incluant divers secteurs, notamment la jeunesse.

La création du premier service d'assistance téléphonique gratuit en Somalie pour lutter contre les violences sexuelles et basées sur le genre, ainsi que la mise en place de one-stop centres pour les survivantes de violences sexuelles, donnent une expression concrète aux aspirations du pilier Secours et Relèvement et apportent des réponses adaptées au contexte.



© UN Women/ Nilsa Zibane Ribeiro

ZARETA BUEZA



Zareta Bueza est une militante de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité originaire du Mozambique. Elle est une facilitatrice communautaire reconnue, militante pour la paix et dirigeante locale respectée à Gorongosa, dans le district de la province de Sofala.

Ma motivation à lutter pour le changement vient de la violence que j'ai vécue personnellement. Avoir grandi dans une communauté profondément affectée par la guerre civile m'a laissé des cicatrices à la fois physiques et émotionnelles. Cette guerre a déchiré notre communauté autrefois paisible, affectant tous les aspects de ma vie, de mon éducation à ma capacité de trouver du travail et de vivre en paix.

Je suis née le 1er juin 1983. Dès mon plus jeune âge, j'ai eu du mal à accepter l'injustice, mais même au sein de mon propre foyer, j'ai dû faire face à la violence. Mon mari était violent envers moi, et j'ai souffert physiquement et émotionnellement. Lorsque j'ai essayé de fuir et de chercher refuge auprès de ma famille, ils m'ont renvoyée, invoquant les normes culturelles qui me liaient à lui parce qu'il avait payé la dot. À l'époque, je croyais que la violence faisait simplement partie de la vie.

En mars 2017, tout a changé lorsque j'ai rejoint un groupe de femmes axé sur la paix et la sécurité. Ce fut un tournant. La vie avait été difficile, mais grâce à mon engagement, j'ai appris que les femmes pouvaient et devaient vivre de manière autonome. J'ai commencé à participer à des formations sur les violences basées sur le genre, les droits humains, et sur les femmes, la paix et la sécurité, organisées par diverses organisations, y compris ONU Femmes. L'acquisition de ces connaissances m'a donné la confiance nécessaire pour devenir militante pour la paix, facilitatrice et porte-parole communautaire.

Depuis 2018, j'ai dirigé plus de 65 séances de sensibilisation communautaire sur les femmes, la paix et la sécurité à travers Gorongosa, atteignant plus de 619 femmes et hommes, y compris des chefs de communauté. Malgré les critiques – certains pensaient que j'étais « trop » pour une femme – j'ai persévéré. Ma détermination m'a valu le respect des autorités locales, et aujourd'hui, je suis invitée aux sessions du gouvernement de district pour partager mes points de vue.

À travers mon activisme, j'ai réalisé que de nombreuses femmes dans d'autres districts souffraient également de violences. Je voulais les aider, et j'ai intégré la Résolution 1325 du CSNU dans mon travail afin de protéger les femmes, de prévenir la violence et de soutenir leur relèvement.

« J'ai commencé à parler aux femmes, et j'ai dit : « Femmes ! Nous devons être assez fortes pour arrêter la violence. Nous pensons que les femmes n'ont pas de droits, mais nous avons un rôle important dans la société. »

Pour les autonomiser économiquement, j'ai contribué à créer des groupes d'épargne où les femmes pouvaient lancer de petites entreprises, comme la vente de fruits et de patates douces. J'ai mis en place 68 lieux permettant aux femmes de participer à des initiatives de développement économique et soutenu les efforts visant à améliorer leurs moyens de subsistance. Lorsque les efforts de paix ont progressé, de nombreuses femmes ont pu obtenir des documents légaux tels que des certificats de naissance et des cartes d'identité. Dans ma communauté, les femmes ne possèdent traditionnellement pas de terres ; elles appartiennent aux hommes. Cependant, j'ai plaidé pour que les femmes aient accès à la terre et j'ai aidé certaines à enregistrer des terres à leur nom.

J'ai également mené campagne pour le leadership et la participation politique des femmes. Lorsque j'ai constaté que les femmes étaient exclues des campagnes électorales, j'ai travaillé avec le gouvernement et les autorités locales pour changer cela. Je me suis même rendue à Maputo pour rencontrer le Président et solliciter son intervention afin d'autonomiser les femmes, en particulier celles qui avaient souffert pendant la guerre. J'ai vécu plusieurs rencontres rapprochées avec la

mort, lorsque des hommes armés me menaçaient, mais j'ai toujours cru que je ne serais pas tuée, car ma mission était d'apporter la paix à la communauté.

Malgré le fait de n'avoir pas été instruite lorsque j'ai commencé à m'exprimer, j'ai toujours cherché des moyens de communiquer mes idées. Je demandais souvent à d'autres d'écrire des lettres pour moi, y compris une adressée au gouvernement pour exiger la paix. Je me souviens être allée au principal bureau du gouvernement et avoir crié : « Nous avons besoin de paix, nous avons besoin de paix, nous avons besoin de paix ». J'ai demandé pourquoi le gouvernement n'autonomise pas les femmes alors que nous luttons ensemble pour la paix. La plupart des femmes ont souffert ou ont été violées pendant la guerre : pourquoi cette discrimination ?

Et il n'est jamais trop tard pour recevoir une éducation ! En 2023, j'ai terminé la neuvième année et je suis maintenant en dixième année. Je sais très bien lire et écrire, et je parle couramment le portugais. J'encourage d'autres femmes à retourner à l'école, car l'éducation est vitale pour leur vie.

Aujourd'hui, les choses changent dans notre communauté. De nombreuses femmes fuient la violence, et elles comprennent désormais que la violence contre elles et leurs filles est un crime. Elles savent où la dénoncer, et les hommes ont de plus en plus peur de maltraiter leurs épouses. Aujourd'hui, je suis fière des progrès que j'ai réalisés et de l'impact de mon travail sur ma communauté. Je suis reconnaissante pour mon éducation et je continue à encourager les autres à poursuivre la leur, car elle est essentielle pour un avenir meilleur.



Zureta Bueza à la Conférence sur les femmes, la paix et la sécurité à Cabo Delgado, Pemba, 2022. © ONU Femmes / Celma Costa

Résolution 1325 du CSNU – Piliers : Prévention, Participation, Protection et Secours et Relèvement

Le travail de Zareta Bueza au Mozambique illustre les principes de Participation, de Protection, de Prévention et de Secours et Relèvement énoncés dans la Résolution 1325 du CSNU. En dirigeant plus de 65 sessions de sensibilisation communautaire sur les femmes, la paix et la sécurité, Zareta a permis aux femmes de jouer un rôle actif dans la prise de décisions et les processus de paix, remettant en cause l'exclusion systémique et promouvant l'égalité des sexes.

Les efforts de Zareta se concentrent fortement sur la protection des femmes contre la violence et sur la lutte contre les obstacles structurels qui perpétuent les abus. S'appuyant sur ses propres expériences, elle sensibilise les communautés à la criminalité des violences fondées sur le genre et apporte un soutien aux victimes. Son travail de prévention est évident à travers l'identification des inégalités structurelles auxquelles les femmes sont confrontées.

Grâce à des initiatives qui soutiennent l'autonomisation économique, le plaidoyer juridique et l'éducation, Zareta incarne le pilier du secours et du relèvement de la Résolution 1325. Son action aide les femmes à reconstruire leur vie en lançant de petites entreprises et en obtenant des documents juridiques. En encourageant l'éducation des femmes et des filles, elle leur fournit des outils pour une reprise et une résilience à long terme, brisant les cycles de pauvreté et de dépendance et ouvrant la voie à une paix durable dans sa communauté.

ZEINAB ABDULLAHI



Zeinab Abdullahi est une militante pour la paix originaire de Garissa, au Kenya. Elle est la fondatrice d'INUA, une organisation qui vise à autonomiser les jeunes filles sur des questions telles que la violence basée sur le genre, l'adolescence et le mariage précoce. Elle est également la fondatrice de The Afnan Women's Initiative (TAWI). Zeinab est poète et écrivaine, et elle a publié l'ouvrage *Ripples That Rain*, qui reflète ses luttes en tant qu'activiste ainsi que le pouvoir durable de l'amour et de la compassion.

Une partie de ma motivation à dénoncer l'injustice découle de ma propre expérience en tant que survivante de violences sexuelles et sexistes. Dans ma communauté, les questions telles que le viol et les violences sexuelles sont taboues, et les survivantes font face à la stigmatisation, à la honte et à la peur. Les cas de viol sont souvent renvoyés au système de règlement des différends Maslaha, où les anciens négocient une indemnisation de la part de l'auteur. Il s'agit généralement de bétail ou d'argent, ce qui réduit au silence la victime. Parfois, un viol entraîne des cycles de « viols de vengeance » où la famille d'une fille riposte en violant une fille de la famille de l'auteur, ce qui renforce encore la violence et néglige les besoins et la voix des survivantes. La justice pour les filles est inexistante dans ces cas.

Mon parcours de militante a commencé à l'école, alors que je n'avais que quatorze ans, lorsque plusieurs filles que je connaissais souffraient en silence. À cette époque, les filles de ma région n'avaient pas le droit de discuter de questions telles que la violence sexiste, le mariage forcé et précoce, ou le droit à l'éducation. Lorsque nous avons commencé à parler ensemble, nous avons réalisé que de nombreuses filles avaient subi des abus mais ne pouvaient pas en parler. Certaines portaient le traumatisme d'un viol brutal, et beaucoup luttait contre des pensées suicidaires. Au départ, notre militantisme était informel — nous partageons nos histoires dans des espaces sûrs à l'école.

En 2012, ces conversations m'ont inspirée à fonder une organisation appelée INUA, qui signifie « élever » en swahili, avec d'autres camarades d'école. Ensemble, nous avons défendu l'éducation des filles, combattu le mariage forcé et précoce, et fait campagne pour les droits en matière de santé sexuelle et reproductive. Après deux ans, nous avons également commencé

« Ne sois pas comme le tonnerre ou la tempête. Sois comme la pluie, qui murmure silencieusement l'espoir, la croissance et la vie, chaque ondulation scintillant d'une sensation apaisante. »

à inclure des filles qui avaient déjà quitté l'école. Notre directeur d'école, qui nous soutenait, m'a même fourni un bureau au sein de l'établissement, où les filles pouvaient partager anonymement leurs difficultés.

Mais avant de devenir militante, je réfléchissais déjà aux questions sociales à travers la poésie et les récits, et je récitais mes poèmes en classe. Ayant grandi dans un tout petit village où beaucoup menaient une vie nomade, j'ai été témoin de jeunes filles battues, forcées à se marier avec des hommes plus âgés, voire soumises à la torture. À seulement sept ans, j'ai vu une fille de 12 ans être torturée pendant trois jours parce qu'elle refusait d'épouser un homme plus âgé. Cet incident, qui concernait un membre de ma famille, m'a traumatisée et m'a poussée à écrire une nouvelle à ce sujet. L'écriture est devenue ma voix, un moyen d'exprimer les injustices que je voyais autour de moi.

Briser les tabous sociaux, comme discuter de la violence sexiste, du mariage précoce et des mutilations génitales féminines, m'a valu des réactions hostiles. Mais j'ai refusé de me taire et j'ai voulu que les femmes s'unissent pour attirer l'attention sur les problèmes qui



© Zeinab Abdullahi



Zeinab Abdullahi célébrant la Journée internationale de la paix avec des enfants de toutes capacités à l'École spéciale de Garissa en 2023.
© The Afnan Women Initiative

« Mes expériences avec la dépression, la violence et le silence m’ont façonnée et ont conduit mon militantisme à se développer. C’est ainsi que je vis — avec le cœur d’un enfant mais l’esprit d’un adulte, trouvant de nouvelles façons de cultiver l’espoir, la résilience et la justice pour les femmes et les filles de ma communauté. »

nuisent aux filles. Au début, il m’a été difficile de m’exprimer, car ma famille désapprouvait. Les membres de la communauté ont fait pression sur mes parents pour qu’ils me réduisent au silence, car mon activisme menaçait leurs opinions. Malgré cela, mon père m’a finalement encouragée à défendre mes convictions.

Mais ma mère ne m’a soutenue qu’après mes 18 ans, me disant au préalable qu’en tant qu’enfant, je ne devais pas aborder de tels sujets. Mon frère aîné a essayé de me faire taire, allant même jusqu’à recourir à la violence une fois. Les gens de ma communauté m’appelaient « wifta », un terme comparable à celui de « prostituée », souvent utilisé pour critiquer ou déprécier le comportement d’une femme dans un contexte social. Beaucoup d’amis m’ont abandonnée parce que leurs mères leur avaient conseillé d’éviter toute personne qui remettait en cause des traditions néfastes. D’autres personnes



Zeinab Abdullahi, qui établit l’harmonie interconfessionnelle après l’attaque de l’université de Garissa en 2015, à l’Almond Resort de Garissa en 2019. © Zeinab Bille Abdullahi

remettaient en question mon âge et rejetaient mes points de vue.

Mon intérêt pour les droits des femmes et la santé sexuelle et reproductive s’est intensifié après le viol brutal d’une fillette de huit ans à Garissa en 2013. La fillette a été retenue captive, violée à plusieurs reprises et mutilée, mais l’auteur du crime n’a été arrêté que brièvement avant d’être relâché. La communauté était divisée sur la question, certains défendant l’auteur du crime et affirmant qu’il devait être jugé par la Maslaha plutôt que par la justice officielle.

En réponse, nous avons demandé une loi sur la santé et la sécurité des filles, qui a contribué à réduire le nombre de viols et à renforcer la sécurité des filles.

Notre travail de consolidation de la paix implique un engagement communautaire important. Nous avons organisé des discussions interconfessionnelles, avec des musulmans et des chrétiens, afin d’aborder les préjugés. Nous avons organisé des visites dans des églises et des mosquées afin de dissiper les idées reçues, en démontrant que ces lieux de culte n’étaient pas des sources de conflits religieux. J’ai fondé une autre organisation, l’Afnan Women’s Initiative, en 2018 (initialement appelée DreamLight Initiative) afin de promouvoir la voix des filles et des femmes pastorales dans la province du nord-est du Kenya. Nous nous concentrons sur l’éducation, les droits des filles et des enfants pastoraux, l’autonomisation économique des femmes et la promotion de la paix. Notre travail consiste notamment à promouvoir les écoles mobiles dans les zones nomades afin de garantir que toutes les femmes et les filles aient accès à l’éducation. Toutes ces expériences m’ont amenée à me concentrer sur des solutions durables à long terme, telles que l’établissement d’une doctrine de la dignité pour la réparation juridique qui remet en question le système Maslaha. Grâce à la doctrine de la dignité, nous voulons créer un système de soutien permettant aux femmes de signaler les crimes, avec l’aide d’avocats et de conseillers.

En 2024, j’ai publié Ripples That Rain, un livre qui retrace mon parcours et mes luttes en tant que militante, ainsi que le chemin vers le soin de soi, que je décris comme un jardinage de l’âme.

Résolution 1325 du CSNU – Piliers : Protection et Participation

Le leadership de Zeinab Abdullahi au sein des Médiatrices pour la paix des femmes du comté de Garissa et son initiative de dialogues interconfessionnels témoignent de son engagement en faveur de processus de paix inclusifs qui valorisent la voix des femmes. Dans une société où les femmes sont traditionnellement marginalisées dans la médiation, les efforts de Zeinab remettent directement en question et transforment ces normes, créant des espaces où les femmes jouent un rôle actif dans la consolidation de la paix.

Consciente des limites de mécanismes traditionnels tels que le système Maslaha dans l’administration de la justice, Zeinab a travaillé à l’établissement de cadres juridiques qui privilégient les droits des survivantes, marquant une avancée significative vers la responsabilisation et la protection. Son engagement s’étend à l’éducation des filles et à la mobilisation des communautés dans le dialogue sur ces questions, mettant l’accent sur la prévention et la création d’une société plus sûre. De plus, son plaidoyer en faveur de l’autonomisation économique des femmes soutient les efforts de relèvement en dotant les femmes des compétences et des ressources nécessaires pour reconstruire leur vie, renforçant ainsi la résilience économique au sein de leurs communautés.



Participants du 3^e Forum Afrique sur les Femmes, la paix et la sécurité, tenu au siège de l'UA du 14 au 15 décembre 2022. © UNOAU

La Résolution 1325 a été suivie de neuf autres résolutions — 1820 (2009) ; 1888 (2009) ; 1889 (2010) ; 1960 (2010) ; 2106 (2013) ; 2122 (2013) ; 2242 (2015) ; 2467 (2019) et 2493 (2019) — établissant un large éventail de normes qui sont venues constituer l'agenda Femmes, paix et sécurité. Avec d'autres cadres stratégiques, y compris des instruments régionaux, elles guident les efforts visant à promouvoir l'égalité des sexes, protéger les droits des femmes et renforcer la participation des femmes à tous les niveaux.

Les Plans d'action nationaux (PAN) sont des instruments essentiels pour localiser la mise en œuvre de l'agenda Femmes, paix et sécurité. À ce jour, 35 États membres de l'Union africaine ont élaboré des Plans d'action nationaux :

États membres de l'UA ayant adopté des Plans d'action nationaux





Elle *se bat pour la paix*

25 RÉCITS
POUR CÉLÉBRER LES
25 ANS DE LA RÉSOLUTION 1325
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES
NATIONS UNIES





Elle

25 RÉCITS
POUR CÉLÉBRER LES
25 ANS DE LA RÉSOLUTION 1325
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES
NATIONS UNIES

*se bat
pour la
paix*

Elle se bat pour la paix : 25 récits pour célébrer les 25 ans de l'adoption de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies retrace l'histoire de femmes africaines exceptionnelles qui ont œuvré sans relâche à la mise en œuvre de l'agenda Femmes, paix et sécurité.

L'e-book a été publié conjointement par la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (UNOAU), grâce au généreux soutien du Gouvernement du Royaume de Norvège et du Gouvernement de l'Irlande.